

Jean-Paul Damaggio

Chaudruc de Crazannes
Premier historien de
Castelsarrasin
(1782-1862)

Sommaire

Présentation

1 -Biographie chez Forestié-neveu.

2-, Nécrologie par A. de Caumont (Bulletin monumental 1862).

3-Eloge de M. Chaudruc de Crazannes par Louis Taupiac.

4-M. Chaudruc de Crazannes par Léonce Couture, Revue de Gascogne 1862 (extrait).

Ecrits de Chaudruc de Crazannes

5-Tableau chronologique des monuments historiques du département de Tarn-et-Garonne; (Bulletin monumental 1838)

6 -Notice historique et artistique sur l'église de St Sauveur de Castel-Sarrazin, 1857

7-Considérations historiques et artistiques sur les deux tours ou portes de la ville de Castel-Sarrazin dont la démolition est projetée, 1858.

8-Notice sur N-Dame d'Alem, Bulletin monumental 1859

9-Ode à sa majesté L'empereur Napoléon III (1854)

10-Voyage de Sorèze à Auch, Lettre à Mr. R. D. F. (Thermidor an X) (1802)

11-Lettre à ma sœur, de Bagnères de Luchon (1807)

12-Notice historique sur la voie antique de Toulouse à Agen.

13 – Bibliographie

14-Chaudruc de Crazannes et le Lot.

Présentation

Même le quotidien national **Le Temps** du Mercredi 27 août 1862 a rendu compte en ces termes de la mort de Chaudruc de Crazannes :

«Nécrologie : A Castel-Sarrazin, du baron Chaudruc de Crazannes, correspondant de l'Institut, membre de plusieurs sociétés savantes, ancien sous-préfet, archéologue distingué, 81 ans.»

En effet, le 16 août 1862 à 9 h du matin, à la mairie de Castel-Sarrazin¹, l'adjoint André Fontanié reçoit deux négociants. Victor Saintis, 24 ans, Antoine Descazeaux 74 ans, viennent déclarer le décès de Chaudruc de Crazannes. L'employé se sent obligé de noter les divers titres du mort à commencer par celui d'ancien sous-préfet de Castel-Sarrazin, puis ancien maître de requêtes au Conseil d'Etat, officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, membre correspondant de l'Institut de France.

Après les titres de gloire, voici les indications nécessaires à l'Etat civil donc le nom de son père Jacques de Chaudruc seigneur de Crazannes, et de sa mère Suzanne, Joseph, Victoire, Anne, Dumas, de Raulin. C'était l'époux de dame Sophie, Louise, Françoise, Antoinette de Loupiac.

Il habitait rue Impériale.

¹ Ecriture officielle à l'époque.

Il était donc né à Crazannes (Charente Inférieure) le 20 juillet 1782.

Pour être plus précise sur son père, il a été d'abord écuyer puis capitaine des dragons puis ensuite capitaine des canonniers garde côtes de la division de Soubise en 1816.

Chaudruc de Crazannes est officier de l'ordre impérial de la légion d'honneur le 12 juin 1855.

Pour obtenir cette distinction son passé est regardé de près : par exemple il était dans le Lot en juillet 1830 et il s'est bien comporté tout comme durant les troubles de Lodève en 1840.

Il a un fils, Charles Paul Alexandre Louis Baron de Crazannes né à Figeac le 25 septembre 1828

Il est Chevalier de La légion d'honneur le 13 aout 1863. Il décède le 7 juillet 1890

Trois documents vont faire état de sa biographie. Ils se recoupent car ils vont aux mêmes sources et surtout la première la biographie publiée chez Forestié.

Ensuite ce travail comporte les documents de Chaudruc de Crazannes concernant Castelsarrasin et le Tarn-et-Garonne.

Et à la fin deux écrits qui permettent de croiser un Chaudruc de Crazannes moins terne que l'archéologue, à travers de la prose et des vers sur Sorèze qu'il a si bien connu ou sur Luchon. Des écrits

plein de charmes et d'amour d'un homme qui ne se maria que vingt ans après !

Pour conclure quelques mots sur le travail original de l'auteur de biographie chez Forestié.

Il note que l'ancienne société était «si brillante et si polie» mais aucun qualificatif ne présente la nouvelle. Ceci étant, il est important en effet de saisir ce type de «trait d'union» qui me passionne depuis toujours entre l'ancien et le nouveau monde, qui n'a rien à avoir au rapport entre les Amériques et l'Europe.

Il est «*ressorti pur et honnête des épreuves*» pour dire en fait que serviteur de l'Etat avant la révolution il va le rester après, en tant qu'admirateur de Napoléon. Mais serviteur n'est pas toujours un terme péjoratif. Chacun a besoin de vivre et quand on est «fonctionnaire» puisque c'était la source de revenu de Chaudruc de Crazannes, on traverse des épreuves sans égal entre 1789 et 1862.

Avec ce résultat :

« Cette tolérance, cette conciliation qu'ils apportaient dans leurs relations privées, ils l'apportaient aussi dans l'administration des affaires publiques, et se faisaient aimer au lieu de se faire craindre. »

Comment ne pas lire ici une mutation appréciable puisque plutôt que de se faire craindre (avant la révolution) le sous-préfet se faisait aimer (après 1800) ?

Et ce constat est important car d'une part, pour Chaudruc il est exact, et d'autre part après une

génération plutôt tolérante revient souvent l'ère des «jeunes loups». A Lodève en 1840 le sous-préfet Chaudruc de Crazannes va réussir à ce qu'une grève ne dégénère pas en affrontement militaire, ce qu'un autre sous-préfet cinq ans après ne cherchera pas à éviter.

Dans l'Ancien Monde, Chaudruc suivant l'histoire familiale, allait devenir militaire puis dans le Nouveau monde il deviendra un passionné d'archéologie. La lignée militaire ne viendra plus de sa classe sociale, mais des classes inférieures. Lui comme d'autres dans son cas, inaugurerà la nouvelle lignée des intellectuels, lignée à laquelle va appartenir la famille Forestié..

Après cette présentation l'étude va dérouler les faits avec peu de commentaires sauf à la gloire de Napoléon.

Biographie chez Forestié-neveu

(Avec en notes quelques compléments provenant de sa vie officielle écrite par les autorités pour justifier sa Légion d'honneur. Cette biographie n'a pas de nom d'auteur². J-P D.)

« La vie d'un homme de bien est toujours utile à raconter, surtout lorsqu'il s'agit d'un ces hommes, rares, survivants d'une époque qui n'est plus, et que Dieu semble avoir laissé longtemps parmi nous pour conserver ses traditions de bonne compagnie, de bienveillance et de tolérance qui tendent trop à s'affaiblir de nos jours.

Traits d'union entre l'ancienne société française, si brillante et si polie, et la société nouvelle, enfantée par la Révolution, ils avaient conservé cet esprit facile, cette conversation aimable dont ils semblent avoir emporté, le secret dans la tombe.

Elevés à l'école du malheur, ils y avaient puisé de bonne heure cette force d'âme, cette sérénité d'esprit qui leur permit de traverser avec calme des époques et difficiles, et de sortir purs et honnêtes de ces épreuves.

² Peut-être est-ce le fils qui rédigea cette biographie.

Ils avaient été témoins d'événements si extraordinaires et de révolutions si surprenantes; il avait vu tant de grandeur mêlée à tant de défaillance, qu'ils étaient devenus indulgents pour la faiblesse humaine; ils avaient vu tant d'hommes célèbres adorer le lendemain ce qu'ils reniaient la veille, qu'ils avaient acquis une grande tolérance pour les idées et les opinions de chacun.

Cette tolérance, cette conciliation qu'ils apportaient dans leurs relations privées, ils l'apportaient aussi dans l'administration des affaires publiques, et se faisaient aimer au lieu de se faire craindre.

M. le baron Chaudruc de Crazannes était un de ces hommes distingués et excellents.»

Raconter sa longue carrière, modeste et cependant si bien remplie est le plus bel éloge qu'ont puisse rendre à sa mémoire.

M Jean-Marie-César-Alexandre Chaudruc de Crazannes naquit au château de Crazannes en Saintonge le 20 juillet 1782.

Son père Jacques Chaudruc, chevalier, seigneur de Crazannes, capitaine de dragons, chevalier d'honneur du bureau des finances de La Rochelle, appartenait à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de l'Aunis.

Par ses traditions de famille, M. de Crazannes était destiné à la carrière des armes, et il avait obtenu l'agrément du Ministère de la Guerre pour entrer dans une école militaire quand éclata la révolution.

L'année précédente, il avait perdu son père, et n'avait pour protéger son enfance que sa mère qui, retirée à

Saintes, traversa heureusement les époques les plus sanglantes de la révolution.

Passage par Sorèze

En 1797, à l'âge de quinze ans, M. de Crazannes entra à l'école de Sorèze, l'une des plus célèbres institutions qui existât alors pour l'éducation de la jeunesse.

Il se distingua bientôt par son intelligence, par son ardeur au travail et ses succès scolaires. Le directeur de l'école, le bon et savant M. Ferlas, écrivait un 1798 à sa mère : « *Votre fils a beaucoup de talent, plus qu'on en a communément à son âge ; peu de jeunes ont autant de goût et de discernement. Il a des idées et les rend bien ; il joint à cette faculté de parler et d'écrire facilement la connaissance des langues anciennes.* »

Le maître et l'élève conservèrent toute leur vie une amitié qui les honorait tous deux. Il est touchant de lire cette correspondance qui ne finit qu'à la mort de M. Ferlus, de voir avec quelle sollicitude et quel tendre intérêt le savant directeur de Sorèze écrit à son élève de prédilection.

M. de Crazannes sortit en l'an IX de cette école, où il avait reçu une solide instruction, regretté de ses condisciples et des maîtres qui se plaisaient à lui prédire une carrière brillante.

L'avenir se montrait alors radieux pour la France. Tout ce qui était jeune et intelligent se jetait plein d'espoir, dans cette arène ouverte à tous les talents. Sous la vigoureuse impulsion du premier Consul, tout semblait prendre une nouvelle vie. On avait tant détruit, qu'on était impatient de reconstruire ; et le

puissant génie qui dirigeait alors les destinées de la France, se mit à l'œuvre avec cette ardeur et cette énergie qu'il apportait sur les champs de bataille.

Un des premiers soins du premier Consul fut d'organiser fortement l'administration des départements. Des préfets remplacèrent les commissions départementales avec les pouvoirs les plus étendus.

L'arrivée dans le Gers

M. le baron de Balguerie, oncle de M. de Crazannes, fut nommé préfet du Gers. Il n'oublia pas son jeune parent, et le prit auprès de lui comme secrétaire particulier³. Il reconnut bientôt son aptitude, et ne négligea aucune occasion de le mettre en relief et de le faire apprécier.

Les différents monuments publics, les dépôts de livres et d'objets d'art provenant des abbayes, des châteaux etc. dépouillés pendant la révolution, étaient dans un état déplorable d'abandon.

Par arrêté du préfet en date du 1^{er} fructidor an X, M. de Crazannes fut nommé inspecteur-conservateur des monuments, des arts dans le département du Gers et chargé de faire transporter dans un local

³ **1799** : Secrétaire particulier du préfet du Gers, chef de son cabinet jusqu'en 1809.

1801 : Inspecteur conservateur des collections et monuments d'antiquités sciences, lettres et arts du Gers.

1802 : Secrétaire général de la société des sciences arts et belles-lettres du Gers. Membre du jury d'instruction publique du Gers

Professeur suppléant de Belles-lettres à l'école centrale du Gers.

Membre du collège électoral du département du Gers.

1803 : Membre et secrétaire du Conseil d'agriculture, arts, commerce, manufactures du Gers établi par le ministre de l'Intérieur

Membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris

spécial assigné au chef-lieu les différents objets d'art épars dans le département.

M. de Crazannes s'acquitta avec distinction de cette mission et fonda le Musée d'Auch dont il donna plus tard une description détaillée.

Il était, à la même époque, nommé secrétaire de l'Athénée du Gers, et trouvait encore le temps, au milieu de ses nombreuses occupations, de professer à l'école centrale du département un cours de belles-lettres.

En l'an XII, bien jeune encore, il était nommé par les suffrages de cinq cantons membre du collège électoral du Gers présidé par le maréchal Lannes, depuis duc de Montebello, et en 1804 il était envoyé à Paris comme député de la garde nationale du Gers pour assister au couronnement de l'Empereur.

Les devoirs de l'administration n'empêchaient pas M. de Crazannes de se livrer à ses études favorites la poésie et l'archéologie.

Dès l'an XI, il publiait *le Voyage de Sorèze à Toulouse*. Ce petit livre en vers et en prose imité du voyage de Chapelle et Bachaumont, établit sa réputation et lui valut les éloges les plus flatteurs des célébrités littéraires de l'époque : Fontanes, Dacier, Suard, Andrieux, etc..

Cet ouvrage fut suivi d'une foule de poésies qui parurent dans les journaux et dans les revues de ce temps, et qui jouirent alors d'une assez grande vogue. Nous citerons entre autres : *Les Médailles ou le Règne de Napoléon le Grand* à M. de Tersan ; *le Bonheur*, à Eugénie de C , *Epître* au baron Pieyre,

préfet du Loiret ; *le Château d'Aiguillon* ; plusieurs Elégies et pièces fugitives.

M. de Crazannes resta neuf ans à Auch, où il eut l'estime et l'amitié des habitants. C'est dans cette ville qu'il connut les généraux Dessoles et Espagne, l'abbé de Montesquiou, plus tard ministre de Louis XVIII, récemment rentré de l'émigration, et enfin l'héroïque maréchal Lannes.

Il eut aussi occasion de connaître le célèbre Millin, qui voyageait alors dans le midi de la France, recueillant avec une infatigable persévérance les inscriptions antiques et les traditions qui pouvaient servir à l'histoire de notre pays.

Cette pérégrination eut pour résultat ce livre si curieux et si intéressant intitulé : *Voyage dans le midi de la France* M. de Crazannes bien rare pour un jeune homme de vingt-quatre ans, d'être cité avec éloge dans ce livre par le père de la science archéologique et numismatique.

Ce dernier écrivait, à la date du 29 août 1809, à son jeune ami :

« Je dois déjà à votre bonté la statistique du département du Gers, la description de l'église de Sainte-Marie et celle du tombeau antique ; je vous serai obligé si vous pouviez me procurer l'Annuaire de l'an XI. Je vous demanderai la permission de vous adresser la première épreuve du quatrième volume de mon Voyage, sur laquelle vous voudrez bien me donner vos avis et vos corrections. »

Au mois de juillet 1808, l'Empereur Napoléon, revenant d'Espagne, passa à Auch. M. de Crazannes eut l'honneur d'être présenté à cet homme extraordinaire, alors à l'apogée de sa puissance et de sa gloire⁴. Le souvenir de cette journée ne s'effaça jamais de la mémoire du jeune secrétaire particulier. Cinquante ans après, il en parlait encore avec une émotion que le temps n'avait pu amoindrir.

Dans le Loiret en 1809

Par décret du 25 juillet 1809, daté de Schoenbrunn, M. de Crazannes fut nommé secrétaire général de la préfecture du Loiret.

M. le baron Pieyre, frère de l'auteur de *l'Ecole des Pères*, était alors préfet d'Orléans. C'était un homme aimable et bon, qui avait vécu avant la révolution dans l'intimité de madame de Genlis, et dont les salons étaient fréquentés par l'élite de la société, sans distinction d'opinion. M. Pieyre prit bientôt M. de Crazannes en affection, et le traita comme son enfant. Vingt ans plus tard, après que la révolution de

⁴ En fait il venait de Bayonne.

1803 : Membre et secrétaire du Conseil d'agriculture, arts, commerce, manufactures du Gers établi par le ministre de l'Intérieur

Membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, à Paris

1804 : L'un des députés des gardes nationales du Gers au Couronnement de l'Empereur

1805 : Chargé de la rédaction de la statistique du Gers, publia plusieurs mémoires à ce sujet adressés au ministre de l'intérieur et qui a obtenu des éloges et des encouragements.

1808 : Officier des gardes d'honneur de S.M L'Empereur dans le Gers et du service près de sa personne en cette qualité⁴.

1809 : Par décret impérial du 25 juillet 1809 nommé secrétaire général de la préfecture du Loiret et rempli les fonctions jusqu'en juillet 1814.

1830 eut brisé la carrière de M. de Crazannes, M. Pieyre lui écrivait de Paris 11 août 1830 :

« J'ai dit à M. Guizot que je suis votre ami depuis près de trente ans, que nous avons été ensemble à Orléans, et je vous ai fait connaître à lui tel que je vous connais, homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère conciliant et doux, instruit, probe, tenant à ses devoirs et qui était fort aimé à Orléans. »

M. de Crazannes resta secrétaire général à Orléans jusqu'aux événements de 1814. Il remplaça plusieurs fois le préfet et s'acquitta toujours avec honneur des importantes fonctions qui lui étaient confiées.

Il fut siéger, pour la troisième fois en 1812, au collège électoral du département du Gers, présidé par le comte Jaubert, gouverneur de la banque, qui avait succédé à l'illustre maréchal Lannes, tué à Essling.

Nommé à la presque unanimité secrétaire du collège (108 voix sur 143) et chargé de rédiger l'adresse il fut envoyé à Paris en députation pour la présenter à Sa Majesté.

A la suite de cette mission, l'Empereur le nomma baron de l'Empire (27 janvier 1813).

A son retour à Orléans, il fut nommé président de la commission chargée d'organiser la garde nationale mobile et secrétaire du département du Loiret. Il s'acquitta avec distinction de cette mission délicate, et reçut, à cette occasion, les éloges du Ministre de l'intérieur.

Les mauvais jours arrivaient pour l'Empire et pour notre patrie. La désastreuse campagne de 1813 avait été suivie de l'invasion. L'avenir se montrait sombre et menaçant. M. de Crazannes prévoyant des

événements qui pourraient lui enlever sa position, redoubla de travail. En 1812, il avait déjà été reçu licencié ès-lettres; en 1813, il se faisait recevoir avocat et, au commencement de 1814 (7 janvier), il obtenait les palmes d'officier d'académie qu'il échangea, le 18 janvier 1814 contre celles d'officier de l'université.

Secrétaire général du Loiret, il fut témoin de l'agonie de l'Empire, et rendit au roi Joseph qui, après la capitulation de Paris, fuyait les armées étrangères, les honneurs dus au malheur.

L'Empire n'existait plus ! M. de Crazannes vit sa chute avec un profond chagrin. Comme Français, il ne pouvait voir sans une bien légitime douleur s'écrouler ce vaste Empire et le fruit de vingt ans de victoires ; comme homme, il n'oubliait pas les bontés dont l'avait comblé l'Empereur, ses relations avec les personnages les plus marquants de son gouvernement et les marques particulières d'estime que lui avait témoigné la famille de Beauharnais dont il était l'allié.

Cependant comme tout homme intelligent, il sentait que la France avait besoin du concours de tous ses enfants ; que ce vieux roi qui revenait avec de bonnes intentions et tout imbu de ce système parlementaire qu'il avait vu fonctionner avec tant de bonheur en Angleterre, ne devait pas être entouré que d'émigrés, hostiles aux nouvelles institutions surgies de la Révolution.

Auditeur en service extraordinaire au Conseil d'Etat, depuis plusieurs années, M. de Crazannes dut à l'affectueux intérêt que lui portait le général Dessoles

et le chancelier d'Ambray, son parent, d'entrer, le 6 juillet 1814, au Conseil d'Etat comme maître des requêtes en service ordinaire.

Le 31 décembre suivant, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Il était à Paris lorsqu'eut lieu le retour de l'île d'Elbe. Il vit de près les événements extraordinaires qui eurent lieu pendant les Cent-Jours, et assista comme député par le collège électoral du Gers, à la cérémonie du Champ-de-Mai.

Un mois plus tard se livrait la bataille de Waterloo.

A la seconde Restauration, M. de Crazannes fut conservé sur la liste du Conseil d'Etat, mais comme maître des requêtes en service extraordinaire.

Au Conseil d'Etat

En 1819, le roi Louis XVIII qui comprenait mieux son époque que ses Ministres, ayant lu dans l'Almanach des Muses quelques poésies de M. de Crazannes qui attirèrent son attention, se souvint de lui et l'inscrivit de sa propre main sur la liste des maîtres des requêtes en service ordinaire soumise à sa signature (20 janvier).

Il fut successivement attaché au comité du contentieux (27 mars), de l'intérieur (21 mars 1820) et à la commission de vérification des comptes de l'ancienne liste civile (11 février 1820)

Le 16 juillet 1820 il était remis en service extraordinaire et le 18 septembre 1824 maître des requêtes honoraire.

M. de Crazannes accueillit avec cette philosophie qui adoucit toujours pour lui les coups de la fortune,

l'injustice qui le frappait. Le général Dessoles lui écrivit à cette occasion :

« Vous riez des injustices qu'on vous a fait éprouver, vous plaisantez sans amertume sur les hommes qui vous ont fait du mal sans motif... N'est-ce pas le comble de la sagesse ? »

M. de Crazannes se consola de ses disgrâces politiques en se livrant avec ardeur à son étude favorite de l'Antiquité.

Retour à Saintes

Fixé à Saintes, cette ancienne capitale des Santonnes, si riche en monuments et en souvenirs historiques, il employa son temps et le crédit qu'il avait conservé à faire opérer des fouilles, qui donnèrent des résultats heureux pour la science archéologique et pour l'histoire de la Saintonge.

Son ouvrage sur *les Antiquités de Saintes et de la Charente-Inférieure*, qui parut en 1821, lui mérita en 1822 une grande médaille d'or que lui décerna l'Institut de France

Depuis cette époque, jusqu'en 1861, il ne s'est pas écoulé d'année où M. le baron Chaudruc de Crazannes n'ait été cité avec éloges dans les rapports faits à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par la commission des Antiquités nationales.

Le rapporteur de la commission s'exprimait ainsi en 1834 :

« Depuis l'ouverture de ces concours, où votre commission doit vous rendre compte, Messieurs, des communications archéologiques dont vous avez bien voulu lui confier l'examen, il y a peu de séances publiques où nous n'ayons prononcé avec estime et

gratitude le nom de M. le Baron Chaudruc de Crazannes, maître des requêtes, officier de l'Université, inspecteur-conservateur des monuments historiques et d'antiquité. Depuis 1822, où il obtint de vous une médaille d'or, ce savant n'a cessé de servir utilement la science; il y fait briller tour à tour l'érudition de l'antiquaire, et la sagacité du géographe. Votre commission, Messieurs, a pensé qu'une mention honorable était due à M. Chaudruc de Crazannes. Elle désire que cet écrivain laborieux et savant continue à entretenir avec nous des relations qui ne peuvent que tourner au profit de la science, qui éclaircissent les points les plus obscurs de l'histoire du moyen-âge, et qui ont fourni tant de moyens d'arriver à un plus grand de degré de certitude pour la géographie comparée de l'ancienne Aquitaine. »

Cependant le temps s'écoulait, M. de Crazannes, d'ailleurs trop jeune et trop actif pour renoncer aux fonctions publiques, songea à rentrer dans l'administration départementale, et accepta en 1825 les fonctions de sous-préfet qu'on lui présenta comme un acheminement nécessaire pour parvenir à une position plus élevée.

Sous-préfet de Figeac 1825

Dans l'arrondissement de Figeac dont l'administration lui avait été confiée, M. de Crazannes s'attira par sa manière d'administrer à la fois ferme et paternelle, par cet esprit conciliant qui l'avait fait tant apprécier à Orléans, les sympathies générales.

Il remplissait ces fonctions lors de la retraite de M. de Villèle (15 janvier 1828). M. de Martignac qui arrivait au pouvoir et qui, dans son trop court ministère, sut rallier au gouvernement l'opinion publique, qui lui devenait de plus en plus hostile, était l'ami de M. de Crazannes, au mérite duquel il avait essayé maintes fois de faire rendu justice. Aussi lui réservait-il une préfecture après les élections qui allaient avoir lieu, et il la lui avait promise formellement, quand, pour le malheur de la Restauration, M. de Martignac fut remplacé par le prince de Polignac. M. le comte Beugnot écrivait à cette époque, à M. de Crazannes :

« Aurai-je assez de crédit pour vous être utile ? Ma foi ! Dieu le sait ; mais ce que je sais bien, c'est que si le moment arrive jamais de s'entourer de gens de cœur et d'esprit, et qu'il me soit donné d'en indiquer quelques-uns, vous serez certainement à la tête. »

Sur ces entrefaites, éclata la Révolution du 1830.

Los opinions libérales de M. de Crazannes lui disaient de rester; sa conscience lui disait qu'il ne pouvait servir le nouveau gouvernement, quand le roi auquel il avait prêté serment n'était pas encore hors de France. Il n'hésita pas et donna sa démission⁵.

⁵ Paris 3 août 1830

J'ai lu avec satisfaction les détails contenus dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, hier, concernant les mesures très sagement prises par vous à l'effet d'assurer le maintien de l'ordre le respect de la propriété dans la ville de Figeac. Déjà j'avais la confiance que l'établissement d'une bonne garde nationale commandée par des chefs choisis avec l'autorité locale ne pouvait manquer de produire cet heureux résultat. Je vous prie de continuer de donner la meilleure direction à l'action de MM le maires, afin que dans aucune partie de votre arrondissement la tranquillité n'éprouve

Par tel acte d'honnêteté, il brisa à jamais sa carrière; et lorsque, guidé par le désir d'être utile à ses fils, il rentra dans l'administration, il ne se fit aucune illusion. Il savait que le gouvernement de Juillet ne lui pardonnerait pas d'avoir donné sa démission en 1830, et qu'après avoir prétendu à des positions éminentes, il finirait sa carrière dans une modeste sous-préfecture.

M. de Crazannes eut du moins la consolation d'être entouré de l'intérêt et des regrets de tous les partis.

L'extrait suivant d'une lettre que M. Delpon de Livernon, député de l'opposition lui écrivait après les événements de 1830, est le plus bel éloge qu'on puisse faire de la manière dont M. de Crazannes sut comprendre l'administration :

« Croyez, Monsieur le baron que j'ai su apprécier tout ce que vous avez fait pour moi, lorsqu'il y avait quelque danger à conserver des rapports avec un homme qu'on avait cherché à perdre dans l'esprit de l'autorité et qui passait pour un ennemi du gouvernement. Placé dans des conditions bien différentes, il n'est pas étonnant que nous ayons paru quelquefois nous froisser réciproquement ; mais, pour mon compte, j'ai toujours fait la part de la fatalité des circonstances. Le bien que vous avez voulu me faire venait de vous et de vous seul, et les

aucune atteinte. Je me flatte que quelques graves que soient les circonstances nous n'aurons grâce à vos soins, à gémir d'aucun excès et que nous arriverons sans troubles au terme prochains des événements.

Je me félicite de ce que l'excellent M. Delpech a cédé à vos instances et aux vœux de ses concitoyens en reprenant l'exercice important de ses fonctions de maire de Figeac. Le Ministre

mesures qui pouvaient me contrarier vous étaient imposées. Vous les avez modifiées autant qu'il a été en vous pour les rendre moins acerbes, etc. »

Les joies de la famille adoucirent l'amertume bien naturelle que M. de Crazannes dut ressentir en voyant sa carrière brisée définitivement.

Il avait épousé, en 1827, Mlle Antoinette de Loupiac, jeune personne aussi distinguée par sa beauté remarquable que par sa naissance, sa bonté et ses brillantes qualités. Il trouva dans le bonheur domestique et dans l'étude une consolation au coup qui venait de le frapper.

Déjà comme nous l'avons dit, M. de Crazannes recevait à l'Institut, en 1831, l'éloge le plus flatteur, juste récompense de son ardeur infatigable au travail.

Candidat à l'Académie des sciences morales et politiques, où il se présenta sous les auspices du comte de Cessac, son compatriote et son ami, il n'échoua qu'à une faible minorité⁶.

Enfin, au mois de janvier 1837, il fut nommé membre correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles Lettres).

Le savant M. Hase lui écrivait à cette occasion, à la date du 8 février 1837:

« Vous avez été nommé membre correspondant dans la séance du 20 janvier, au premier tour de

⁶ **1835** : Nommé par le ministre de l'instruction publique correspondant de son ministère pour les travaux d'histoire de France sous la direction de M Augustin Thierry. Il concourt avec activité et utilement aux recherches de ce savant.

scrutin : sur 29 votants, vous avez 25 suffrages. Rarement on voit une aussi belle majorité ; jamais on n'en a vu une si bien méritée. »

L'année précédente, M. de Crazannes était venu se fixer à Montauban, où résidait une partie de sa famille et dont son cousin, Monseigneur Jean Chaudruc de Trélissac, de vénérable mémoire, occupait le siège épiscopal⁷.

Là comme partout, il sut se faire aimer et se créer de nombreux amis.

1840 à Lodève

En 1840, il fut nommé sous-préfet de Lodève.

Pendant le peu de temps qu'il administra cet arrondissement, il sut, par son esprit conciliant prévenir de grands malheurs. La ville de Lodève possède de nombreuses fabriques de draps, et n'occupe pas moins de six à huit mille ouvriers. À tort ou à raison, ils se mettaient souvent en grève, et à plusieurs reprises on avait eu à déplorer des rixes et des émeutes.

Pendant l'administration de M. de Crazannes une grève eut lieu. Loin de recourir à la force, le sous-préfet se rendit au milieu des ouvriers, leur fit comprendre que c'était un mauvais moyen d'obtenir justice, si leurs réclamations étaient fondées, et

⁷ **1838** : Le 24 juillet par arrêté du même ministère membre de la commission d'examen, des instituteurs et institutrices de Tarn et Garonne et des élèves de l'Ecole normale du même département.

1839 : Arrêté du ministre de l'intérieur en date du 25 octobre qui nomme M de Crazannes inspecteur des Monuments historiques des départements du Tarn et Garonne, du Lot et Garonne et du Lot. Membre de la commission départementale chargée de la surveillance du conservatoire des archives préfectorales et communales du Tarn-et Garonne.

parvint par sa prudence et sa modération à les faire rentrer dans le devoir.

Le Ministre de l'intérieur lui écrivit a cette occasion :

Paris 27 septembre 1840

Ministère de l'Intérieur

Monsieur le sous-préfet, j'avais dès avant la réception de votre lettre du 21 de ce mois, remarqué avec satisfaction le zèle et l'activité dont vous avez fait preuve à l'occasion de la coalition des tisserands de Lodève et j'avais chargé M le Préfet de l'Hérault de vous adresser en mon nom des félicitations justement méritées. Les pièces qui étaient jointes à votre lettre m'ont prouvé que votre conduite honorable avait été également bien appréciée par les diverses autorités locale et que l'heureuse issue du débat qui s'était élevé entre les ouvriers et les fabricants doit être attribué en grande partie à votre intervention. Je me félicite d'autant plus d'avoir à reconnaître dans cette circonstance vos soins et votre dévouement, que la coalition de Lodève s'était d'abord annoncée sous des auspices inquiétants et que l'on avait pu concevoir des craintes pour le maintien de la tranquillité publique. Charles de Rémusat.⁸

⁸ Il y a eu une autre émeute d'où cette autre lettre :

Paris le 28 octobre 1840

Ministère de l'Intérieur

Monsieur le sous-préfet, je viens de recevoir votre rapport du 24 octobre j'apprends avec satisfaction que la nouvelle agitation qui s'est manifestée parmi les ouvriers de Lodève n'a pas eu de suites et que cet heureux résultat est dû à votre fermeté et à votre influence. L'esprit de désordre qui règne dans la classe ouvrière se révèle chaque jour par de fâcheux symptômes. Cet état de choses acquiert un nouveau degré de gravité dans une ville où la

Arrivée à Castel-Sarrazin en 1841

Sur sa demande, M. de Crazannes appelé, le 10 juin 1841, à la sous-préfecture de Castel-Sarrazin, le rapprochait de sa famille et de ses intérêts. Il occupe ces fonctions jusqu'à la révolution de 1848⁹.

Pendant les huit années de son administration, il sut se créer de si agréables relations, se faire de si véritables amis, que la ville de Castelsarrazin devint pour lui sa patrie adoptive, et qu'il y fixa définitivement sa résidence.

Entouré des soins et des respects de sa famille, et l'on peut le dire des habitants de la ville entière, son existence s'écoulait paisible et heureuse.

Quoique bien âgé, il avait conservé la plénitude de ses facultés physiques et intellectuelles. C'était un aimable vieillard, d'une rare bienveillance, d'une grande simplicité, aimant et recherchant la bonne société.

Sa prodigieuse mémoire ne lui faisait jamais défaut ; il aimait à parler des hommes célèbres qu'il avait connus, et des événements d'une époque si grande d'héroïsme et de malheurs, qu'elle nous paraîtrait fabuleuse si elle n'était encore si rapprochée de nous.

population manufacturière est en quelque sorte à la merci des crises commerciales et industrielles. La mission de l'autorité devient dès lors décisive, et les devoirs qui lui sont imposés appellent de sa part un redoublement de vigilance. Je me plais à reconnaître que sous ce rapport, vous avez compris et devancé ma sollicitude ; je continue à compter sur votre dévouement. Charles de Rémusat

⁹ **1843** :Le 11 décembre appelé par M le Ministre de l'instruction publique à faire partie de la commission d'épigraphie gréco-romaine de son ministère est cité dans un rapport officiel comme ayant avec M Prosper Mérimée contribué le plus activement aux premiers travaux de cette commission.

Il apportait toujours la même ardeur au travail et à ses chères études historiques, et, de 1848 à 1862, il fut un des collaborateurs les plus infatigables des diverses revues scientifiques et littéraires.

Nommé en 1842 correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, puis membre non résidant du comité de la langue, des arts et de l'histoire de France, il vit, en 1855, sa noble et laborieuse carrière récompensée par la croix d'officier de

Sa forte constitution, sa vie réglée, faisant espérer à sa famille et à ses nombreux amis qu'il avait encore de longs jours à vivre, quand une maladie inattendue vint l'enlever à leur affection.

Il s'est éteint le 15 août 1862, à huit heures du soir, entre les bras de ses enfants, qui conservent pieusement, comme leur plus bel héritage, les traditions d'honneur et de probité que M. le baron de Crazannes leur a léguées.

Peu de temps avant sa mort, il écrivait à son fils aîné qui suit, comme son père, la carrière administrative, cette phrase qui résume sa vie entière : « *Quoique la fortune m'ait été peu favorable, j'ai obtenu les seules choses que j'ai véritablement ambitionnées en ce monde : les titres de baron de l'Empire, d'officier de la Légion d'honneur et de membre de l'institut.* »

Ma tâche est terminée. J'ai essayé de retracer la carrière de M. le baron de Crazannes. Aurait-il pu, avec plus d'habileté et moins de scrupules, arriver à des positions plus élevées ? ou le général Dessoles avait-il raison, quand il lui écrivait :

« Vous vous demandez quel est le bon et le mauvais génie qui a présidé à votre destinée dans la carrière publique ? Je vous répondrai que c'est l'aveugle hasard. Par le temps qui court, plus que jamais, ce n'est ni le talent ni la probité qui distribuent les emplois, c'est le hasard seul, sans cause rationnelle, qui sert à déterminer la chance. »

Quoi qu'il en soit, il eut du moins le mérite de traverser des époques difficiles en restant honnête homme.

M. de Crazannes jouissait dans le monde savant d'une réputation justement méritée. Peu d'hommes avaient autant étudié et autant retenu que lui.

Cuvier, Fontanes, Boissy d'Anglas, les comtes Beugnot et de Cessac, les ducs de Bassano, de Plaisance et de Feltre, le général Dessoles, le chancelier d'Ambray, MM de Martignac, de Pastoret, de Remusat etc., l'honoraient de leur amitié et de nos jours, il était en relation suivies avec un grand nombre de savants, qui le respectaient comme le doyen de la science archéologique.

Les habitants de Castelsarrasin ont témoigné à leur ancien administrateur, pendant sa douloureuse maladie, un intérêt dont les regrets et les honneurs qu'ils ont rendus à sa mémoire doublent encore le prix. Ces regrets, dont l'honorable M. Lemerrier, sous-préfet de Castelsarrasin, s'est fait l'éloquent interprète dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. de Crazannes, sont la plus belle récompense d'une vie si bien remplie.

Bulletin monumental 1862

Nécrologie par A. DE CAUMONT

Mort de M. le baron Chaudruc de Crazannes un des fondateurs de la Société française d'archéologie. Chaque année voit disparaître un des hommes éminents qui fondèrent, il y a quarante ans, *l'École française d'archéologie* et, plus tard, *la Société française pour la conservation des monuments*. De ce nombre était le baron Chaudruc de Crazannes, un des archéologues les plus féconds et que *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut* comptait au nombre de ses membres correspondants. Dès son très-jeune âge, M. le baron de Crazannes fut attaché au Conseil d'État comme maître des requêtes.

Sous-préfet de Figeac sous la Restauration, il fut pendant quelques années sans emploi après la Révolution de Juillet, et, libre de son temps, il l'employa avec zèle à organiser dans le Midi, de concert avec nous, *la Société française d'archéologie*, qu'il avait acclamée avec enthousiasme à son avènement.

Le Bulletin monumental a publié au moins douze mémoires de M. de Crazannes et la Société en a reçu plus de trente. Personne, en effet, n'était plus laborieux que lui, et, jusqu'à sa mort, il a conservé son goût et son aptitude pour les recherches historiques, archéologiques et numismatiques.

Le roi Louis-Philippe, bon appréciateur des hommes de mérite, rappela M. le baron de Crazannes aux affaires et le nomma sous-préfet de Castel-Sarrazin ; il y est resté jusqu'à la révolution de 1848, et c'est là qu'il résida après avoir pris sa retraite.

Nos rapports avec M. le baron de Crazannes remontaient à l'année 1828. Depuis lors nous n'avons jamais cessé de correspondre, et il y a quelques mois, je recevais encore de lui des notes pour le **Bulletin monumental**.

En 1834, M. de Crazannes désira me voir et me donna rendez-vous à Montauban, où j'eus le plaisir de passer un jour avec lui, J'avais depuis longtemps visité Saintes dont il avait décrit les monuments dans un volume in-4 couronné par ***l'Institut***. Alors cette ville offrait un intérêt qu'elle a, en grande partie, perdu. Nous avions à conférer, M. de Crazannes et moi, sur la destination de quelques ruines que j'avais dessinées. Ce fut, avec le désir que j'avais de le connaître, ce qui me fit faire une halte à Montauban.

M. de Crazannes fut, dès l'origine de ***la Société française d'archéologie***, un de ses inspecteurs divisionnaires pour le Midi, et ce fut sur sa présentation que huit ou dix inspecteurs furent nommés dans les départements de cette région de la France. M. de Crazannes appartenait à cette école laborieuse, dévouée, ardente au travail, qui a surgi dans le premier quart du XIXe siècle et que l'époque actuelle quoique plus éclairée par les découvertes archéologiques de ces derniers temps, ne remplacera pas quant au courage et au désintéressement.

Alors on ne fumait pas, mais on travaillait avec plus de courage qu'à présent. M. de Crazannes était officier de la Légion d'honneur. A. DE CAUMONT.

Ce texte est beaucoup plus long que le précédent. Il a déjà été publié dans le livre que j'ai consacré à **Louis Taupiac**. Il permet d'en savoir davantage sur le lien entre Castel-Sarrazin et Chaudruc de Crazannes. JPD

**Eloge de M. Chaudruc de Crazannes
(1782-1862) Membre de l'institut,
inspecteur-divisionnaire de la
Société française d'archéologie
Discours prononcé au Congrès archéologique
qui s'est tenu à Montauban, Moissac, Cahors
en 1865**

PAR M. LOUIS TAUPIAC.

Les antiquaires ont un devoir filial à remplir envers un savant qui fut un des représentants de la science archéologique et un des hommes les plus honnêtes et les plus distingués de notre Midi.

Dans cette réunion imposante, cet homme de bien, ce grand érudit a le privilège encore d'attirer la pensée de la plupart d'entre nous.

Je vais, malgré mon insuffisance, essayer d'animer par mes paroles, pour quelques instants du moins, cette place vide où nos regrets vont chercher celui qui eût été si heureux d'être ici près de l'illustre président de ces fêtes, au milieu de tant d'amis et de collaborateurs dignes et respectables, et si empressé

de nous communiquer son zèle ardent pour l'étude, et cette chaleur généreuse et franche qui lui avait procuré de si honorables sympathies.

Je ne voudrais vous parler que de l'antiquaire et du savant; mais votre cœur attend aussi sans doute quelques détails intimes sur sa longue carrière et sa vie si bien remplie.

Jean-Marie-Alexandre Chaudruc de Crazannes, l'un des fondateurs de ces Congrès archéologiques qui vous réunissent depuis trente ans, naquit au château de Crazannes, en Saintonge, le 20 juillet 1782, de Jacques Chaudruc, seigneur de Crazannes, issu lui-même d'une des plus anciennes et des plus honorables familles de l'Aunis.

Son père était mort lorsque le jeune de Crazannes entra à l'école de Sorèze, à l'âge de 15 ans. Il s'y distingua par des succès qui lui valurent l'amitié du savant Ferlas, directeur de cette école.

C'est en l'an IX que l'élève affectionné de Ferlas quitta Sorèze, ayant d'après les expressions du maître « *plus de talent qu'on n'en a communément à son âge, et joignant à la faculté de parler et d'écrire facilement la connaissance des langues anciennes*¹⁰. » Il fut presque immédiatement, malgré son jeune âge, choisi comme secrétaire particulier par le baron de Balguerie, son oncle, un des nouveaux préfets de l'administration départementale que venait d'organi-ser le Premier-Consul.

¹⁰ Lettre de Ferlas à M. de Crazannes. 1798

Propre à tout par l'universalité de ses aptitudes et de ses connaissances, les lettres et les sciences historiques devaient cependant réclamer M. de Crazannes comme un disciple favori et fidèle depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. Il n'ambitionna réellement jamais que la réputation d'un parfait érudit.

Neuf ans dans le Gers

M. de Balguerie avait été nommé préfet du Gers ; à peine son jeune secrétaire fut-il installé à Auch, qu'il sollicita sa nomination d'inspecteur-conservateur des monuments et des arts dans ce département. Il fut chargé de faire alors transporter dans un local spécial, assigné au chef-lieu, les différents objets d'art épars en tous lieux et la plupart dans un état d'abandon déplorable. C'est ainsi qu'il put fonder le musée d'Auch, dont il donna plus tard une description détaillée. Il se trouva, à la même époque, investi des fonctions de secrétaire de *l'Athénée du Gers* et au milieu de ses occupations administratives, il trouva le temps nécessaire pour professer un cours de belles-lettres à l'école centrale du même département.

C'est aussi vers ce temps que M. de Crazannes publia diverses pièces de vers qui lui valurent les éloges de Fontanes, de Picard, d'Audrieux, etc. Ce culte poétique, loin de les altérer, favorisa au contraire ses penchants vers l'érudition.

La brise des vieux jours est pleine d'harmonie, a dit Lamartine sur Walter Scott. Notre grand antiquaire M. de Crazannes malgré les succès de ses premiers débuts littéraires, abandonna les vers de bonne heure et ne se glorifia jamais de ses titres de poète. Ils étaient cependant l'explication du style brillant et coloré qui distingua sa prose jusqu'à son extrême vieillesse.

M. de Crazannes resta neuf ans à Auch. Il eut occasion d'y connaître le célèbre Millin, qu'il aida dans le relevé des inscriptions optiques et des traditions qui pouvaient servir à l'histoire du pays. Il reçut alors de ce savant l'honneur d'être cité dans la publication de son beau travail. Millin, ajoutant une marque particulière d'estime, écrivait le 29 août 1809 à notre jeune érudit :

« Je dois à votre bonté la statistique du département du Gers, la description de l'église Sainte-Marie, et celle du tombeau antique ; je vous serais obligé si vous pouviez me procurer l'Annuaire de l'an XI. Je vous demanderai la permission de vous adresser la 1^{ère} épreuve du 4^e volume de mon Voyage, sur laquelle vous voudrez bien me donner votre avis et vos corrections. »

Cinq ans dans le Loiret

Tels étaient les principaux titres de M. de Crazannes à l'estime des antiquaires de notre Midi, lorsque, le 25 juillet 1809, il fut nommé secrétaire-général de la préfecture du Loiret. Il

resta à Orléans jusqu'aux événements de 1814, avec le préfet baron Pieyre qui, vingt ans après, lui témoignait encore son estime en ces termes flatteurs :

« J'ai dit à M. Guizot que je suis votre ami depuis près de trente ans, et je vous ai fait connaître à lui tel que je vous connais, homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère brillant et doux, instruit, probe, tenant à ses devoirs et qui était fort aimé à Orléans. »

Mais revenons un peu sur nos pas.

Au Conseil d'Etat

En juillet 1814, M. de Crazannes, déjà auditeur en service extraordinaire, fut nommé maître des requêtes en service ordinaire au Conseil d'Etat. Le 31 décembre suivant, il reçut le brevet de chevalier de la Légion d'honneur.

A la seconde Restauration, il reprenait le service extraordinaire comme maître des requêtes. Mais, en 1819, Louis XVIII, qui avait lu quelques poésies de M. de Crazannes, se souvint de son nom et l'inscrivit de sa propre main sur la liste des maîtres des requêtes en service ordinaire. Honneur qui ne laissait point présager la disgrâce qui, quelques années plus tard, devait atteindre ce trop honnête fonctionnaire.

Il faut ne pas trop se plaindre de cette injustice commise par la politique à l'encontre de notre érudit; car M. de Crazannes accueillit lui-même

cet événement avec la résignation des hommes forts, et c'est à cette retraite que nous devons les plus importants peut-être de ses travaux archéologiques.

Fixé à Saintes

Fixé à Saintes, sa patrie, il y employa son temps et son crédit à faire des fouilles qui donnèrent des résultats heureux pour la science et pour l'histoire de la Saintonge.

Son ouvrage sur *les antiquités de Saintes et de la Charente-Inférieure*, qui parut en 1820, lui mérita en 1822 une grande médaille d'or que lui décerna l'Institut, et, depuis cette époque jusqu'au moment presque de sa mort, il ne s'est pas écoulé d'année où il n'ait été cité avec éloge, dans les rapports faits à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par la Commission des antiquités nationales.¹¹

A Figeac en 1825

Sollicité cependant de rentrer dans la vie publique, M. de Crazannes accepta en 1825 les fonctions de sous-préfet de l'arrondissement de Figeac. C'est à l'initiative de son administration que fut due l'érection, dans ce chef-lieu, d'un monument commémoratif à la gloire de Champollion-le-Jeune. Il était encore là lorsqu'éclata la révolution de 1830.

¹¹ Là comme dans d'autres passages, Taupiac reprend mot pour mot la brochure parue chez Forestié mais la mentionner sauf à la fin.

Malgré ses opinions libérales, le sous-préfet de Figeac crut devoir donner immédiatement sa démission.

Par cet acte de scrupule il brisa sa carrière. Mais, pour se consoler, l'homme politique s'adressa au savant et alla retrouver ses chères et vieilles antiquités, consolé surabondamment par des joies de famille qu'il venait de se créer et qui depuis ne lui ont jamais fait défaut.

En 1827, M. de Crazannes avait épousé Melle Antoinette de Loupiac, jeune personne aussi distinguée par sa beauté que par sa naissance et ses bonnes et brillantes qualités.

M. de Crazannes avait, on l'a vu, à plusieurs reprises mérité l'attention de l'Institut.

Candidat à l'Académie des sciences morales et politiques où se présentait sous les auspices du comte de Cessac, son compatriote et son ami, il n'échoua qu'à une faible minorité. Enfin, au mois de juin 1837, il fut nommé correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sur 29 voix il en réunit 25. « *Rarement on voit une aussi belle majorité ; jamais on n'en vit de si bien méritée,* » lui écrivait à ce sujet le savant M. Haze.

1836 à Montauban et 1841 Castel-Sarrazin

L'année précédente, M. de Crazannes était venu se fixer à Montauban où résidait une partie de sa famille et dont son cousin, Mgr Chaudruc de Trélissac, occupait le siège épiscopal.

C'est depuis cette époque que notre antiquaire appartient plus particulièrement au Tarn-et-Garonne.

En 1840, il fut nommé sous-préfet de Lodève; mais, sur sa demande, il fut appelé le 10 juin 1841 à la sous-préfecture de Castel-Sarrazin. Il a occupé ce poste jusqu'en 1848.

Pendant son administration, il sut se créer dans ce chef-lieu de si agréables relations, se faire de si véritables amis, que la ville de Castel-Sarrazin devint pour lui sa patrie adoptive et qu'il y fixa définitivement sa résidence.

C'est là que nous l'avons personnellement connu et que nous avons eu le bonheur d'apprécier ses qualités d'administrateur, de savant et d'homme du monde.

M. de Crazannes administrait avec tant de bienveillance, que son administration ne rencontra pour ainsi dire jamais de difficultés. Son expérience consommée et son esprit droit et conciliateur, prévenaient tous les embarras. Aussi, dans ses tournées administratives, l'archéologie avait toujours une large part. Après avoir écouté ses administrés avec bonté, il s'enquêrait avec curiosité des ruines, des tumulus, des routes antiques, etc. On peut dire que chacune de ses courses dans l'arrondissement équivalait pour lui à une moisson de notes et de documents archéologiques. Ici, il provoquait le classement de nos églises au nombre des monuments historiques de l'État ; ailleurs, il sollicitait des honneurs à rendre à nos célébrités inconnues ; partout il défendait les vieux débris témoins de notre passé contre les fantaisies des alignements et les badigeons de nos édiles, assez communément peu soucieux de nos gloires artistiques.

Comme à Auch, comme à Orléans, il eût parmi nous pour amis tous ceux que le goût des lettres, le culte du passé et l'amour de l'art enflamme à divers degrés; amis qu'il préféra toujours, et nous serions de son goût, aux amis diplomatiques de la politique qui l'avaient si souvent trahi.

M. de Crazannes nous livrait ainsi tout son cœur et toute son érudition, par excès de bienveillance ou de modestie ; car il jouissait dans le monde savant d'une réputation justement méritée et bien au-dessus de l'agrément de ses relations locales. Membre de presque toutes les sociétés savantes de France et de l'étranger, il a entretenu toute sa vie une correspondance des plus actives et des plus curieuses avec les hommes les plus distingués de son époque. Ouvrier Fontanes, Boissy d'Anglas, les Comtes Beugnot et de Cessac, le général Dessoles, le chancelier d'Ambray ; MM. de Martignac, de Pastoret, de Remusat et bien d'autres l'honorèrent de leur amitié. De nos jours, il était en relations suivies avec un grand nombre de savants. Il était surtout sensible à l'estime et aux témoignages d'amitié qu'il recevait du doyen de l'archéologie française, du maître éminent qui préside ce Congrès.¹²

En 1852, M. de Crazannes avait été nommé correspondant du ministère de l'instruction publique, puis membre non résidant du Comité de la langue, des arts et de l'histoire de France. Il était aussi officier de l'université. En 1855, sa longue et laborieuse carrière fut récompensée par la croix

¹² A. DE CAUMONT

d'officier de la Légion d'honneur. Entouré des soins et du respect de sa famille, aimé et considéré de la population entière, dans une heureuse et calme existence, sans aucun regret des ambitions humaines, M. de Crazannes s'éteignit chrétiennement au milieu des ses livres le 15 août 1862.

Ses travaux

La veille presque de sa mort, il écrivait à son fils : « *Je ne me plains pas de ma fortune ; malgré mes mécomptes, j'ai obtenu les seules choses que j'ai véritablement ambitionnées : le titre de membre de l'institut et la croix d'officier de la Légion d'honneur.* »

Belle protestation du sage et savant contre le matérialisme du temps !

On ne peut s'attendre à ce que nous apprécions en détail les nombreux travaux de notre célébrité archéologique. La nomenclature de ses ouvrages a été donnée dans sa biographie imprimée par Forestié-Neveu¹³, Montauban, 1862. Nous nous bornerons à mentionner ses publications sur le département du Tarn-et-Garonne.

En 1838 M. de Crazannes fit paraître, dans *l'Annuaire* de Tarn-et-Garonne, le tableau chronologique des monuments historiques de ce département.

En même temps s'imprimaient ses *Essais archéologiques et historiques sur l'ancien Quercy*.

¹³ Ici il mentionne la biographie mais sans en dire l'auteur.

En 1840, il publia une notice sur *l'ancienne Cathédrale de Montauban*.

En 1842, on eut de lui une notice sur la voie antique de *Tolosa à Aginnum*, décrite dans les itinéraires romains.

Le *Bulletin monumental* donna, en 1852, sa lettre «à M. de Caumont sur une inscription commémorative de la dédicace de l'église des bénédictins de Moissac.

En 1857 parut sa *notice sur l'église de St Sauveur de Castel-Sarrazin*.

Eu 1859, une notice aussi sur *la fondation de la chapelle de Notre-Dame-d'Alem*, entre Castel-Sarrazin et Moissac, et, vers la même époque, des considérations sur *les vieilles tours et portes de Castel-Sarrazin*.

Postérieurement, dans la *Revue d'Aquitaine*, dont notre antiquaire octogénaire était devenu un des collaborateurs assidus, on put lire de lui divers articles intéressants, sur les neuf peuples et les douze cités de la Novempopulanie, sur la numismatique du Moyen-âge sur les sceaux conservés à la mairie de Castel-Sarrazin.

La *Revue de Toulouse* le compta aussi parmi ses collaborateurs.

L'ardeur inépuisable de M. de Crazannes le portait de préférence vers les jeunes littérateurs, vers les publications nouvelles où la chaleur généreuse de son esprit trouvait plus de satisfaction.

Mais ce qui distingua par-dessus tout cet archéologue éminent, c'est une excessive loyauté et une bonne foi à toute épreuve dans ses critiques. Jamais il ne s'entêta dans une opinion préconçue : s'il venait à être désabusé et si sa grande expérience et sa loyauté se trouvaient quelquefois en défaut, il avouait toujours avec esprit ses méprises involontaires.

C'est que cet homme éminent comprenait que l'archéologie ne doit jamais dégénérer en vaine curiosité ou en jeux d'esprit. Sentant toute la portée philosophique et expérimentale des traditions du passé, il a toujours pris au sérieux la mission de l'histoire.

Laissons, en effet, au roman le tort de travestir nos annales, et que l'archéologie soit reconnaissante envers les érudits sincères et loyaux, comme notre regrettable concitoyen, qui a véritablement indiqué sa valeur en préférant à tout, son titre de membre de l'Institut, et qui a tant aimé son pays d'adoption, son histoire et ses monuments !

De vifs applaudissements accueillent ce discours.

Ici un long hommage venu du Gers où le jeune archéologue a fait ses débuts et sa vie durant il est resté fidèle à la *Revue de Gascogne*. Ce texte croise le précédent car les deux auteurs s'appuient sur la biographie publiée par Forestié¹⁴. JPD

Revue de Gascogne 1862

M. Chaudruc de Crazannes

LÉONCE COUTURE

Le vénérable doyen des archéologues du Midi, qui fut trop peu de temps notre collaborateur, est mort, il y a quatre mois, au milieu des travaux qui furent sa préoccupation la plus constante, peu de jours après nous avoir annoncé une suite de notes sur l'histoire de la Novempopulanie. La première seule a paru dans nos pages ; c'est peut-être le dernier travail écrit par le savant vieillard, qui n'a pu le voir imprimé.

Le nom seul de M. de Crazannes rappelle à tous ceux qui ont été attentifs au mouvement archéologique de notre siècle la patience la plus infatigable dans l'étude, et la plus parfaite modestie dans les relations littéraires. Ni par l'intelligence, ni par le succès,

¹⁴ Léonce Couture, après ces quelques mots annonce qu'il s'appuie sur la biographie publiée par un anonyme bien informé chez Forestié en 1862.

l'estimable écrivain ne s'est jamais flatté de dépasser la région moyenne des travailleurs utiles. Et pourtant sa vie et son œuvre nous attirent par un charme puissant. C'est que l'abnégation et la persévérance désintéressée ne sont pas des qualités si communes, même dans la carrière des lettres et de l'érudition.

Etranger par la naissance à notre province, il lui appartient par ses débuts dans l'archéologie et dans l'administration; il reçut les encouragements et favorisa lui-même les travaux des hommes qui relevèrent les études chez nous, au sortir des mauvais jours; il fit un assez long séjour à Auch, et l'histoire et les antiquités de notre pays restèrent pendant plus d'un demi-siècle l'objet le plus fréquent de ses recherches, poursuivies et renouvelées en tout sens.

Chaudruc de Crazannes était à Montauban
seulement depuis 1836 et il publie déjà ce tableau
comme il l'a fait pour le Lot. JPD

Bulletin Monumental : 1838
TABLEAU CHRONOLOGIQUE des
monuments historiques du département
de Tarn-et-Garonne;

PAR M. le BARON DE CRAZANNES

Membre correspondant de l'Institut de France,
inspecteur divisionnaire des Monuments historiques

Les monuments antiques et du moyen âge, de Tarn-et-Garonne, sont ignorés ou du moins, bien peu connus, plusieurs sont encore inédits. Les anciens historiens, chroniqueurs, annalistes du Languedoc et du Querci ne se sont point attachés à les décrire. Le plus moderne et le plus récent parmi ces derniers, Cathala-Coture¹⁵, en dit à peine quelques mots comme par manière d'acquit, et ne parle guère que des antiquités du chef-lieu des Cadurci, Divona aujourd'hui Cahors.

L'estimable et savant archéologue du Midi, M. Du Mège dans son petit voyage ou plutôt sa rapide excursion dans ce département, exécutée en 1821,

¹⁵ Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Querci par M. de Cathala-Coture, avocat en Parlement. Montauban, trois volumes in-8" 1785.

quoique la relation n'en ait paru que cinq ans plus tard, n'a fait lui-même qu'effleurer ¹⁶ la matière qu'il était si capable de traiter à fond, et n'a pu qu'entrevoir en courant, ce pays et ses monuments plus nombreux et plus dignes d'intérêt aux yeux de l'observateur qu'on ne le croit communément.

Le sol fécond de Tarn-et-Garonne incessamment sillonné sur tous les points par le soc de la charrue est toutefois moins riche en antiquités celtiques et druidiques, que la partie limitrophe de son territoire qui appartient au Haut-Querci et forme le département du Lot. Nous allons signaler ici ceux qui sont parvenus à notre connaissance, en commençant par les Dolmens, vulgairement nommés Pierres-Levées etc.¹⁷.

¹⁶ Sous la forme de Lettres familières à un ami, et avec ce titre « Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne. Paris, Treuttel et Wurtz brochure in-8° de 80 pages, 1826. » Mais il existe, un manuscrit, aux archives de cette préfecture, sous le titre d'Archéologie du département de Tarn-et-Garonne un beau travail de ce savant antiquaire, formant 4 volumes petit in 1° de texte et un volume ou atlas grand in-1°. de dessins de monuments de tous genres, décrits dans l'ouvrage et entre autres une monographie des sculptures du cloître de l'église de l'abbaye de Saint-Pierre de Moissac. Il serait bien à désirer que cet important labeur fût imprimé aux frais du département, sur vote de son Conseil général.

¹⁷ Et aussi pierres-branlantes, pierres qui virent qui tournent, pierres de minuit.

PREMIERE PARTIE.—AGE CELTIQUE.

I. Pierres-Levées (Dolmen). —

On trouve à une petite distance de la ville de Caussade, et près du village d'Aliguères, un de ces monuments dans lesquels quelques antiquaires ont cru voir des autels druidiques, où coula le sang des victimes humaines en l'honneur de Mercure-Teutatès, mais que d'autres archéologues ne regardent que comme des tombeaux, opinion qui semble prévaloir sur la première.

On remarque encore un Dolmen à Saint-Cirq, non loin de la même ville : on le nomme vulgairement *La Toumbo del Géant*, c'est-à-dire la Tombe du Géant; il a été fouillé et brisé. Les pierres dont il était formé avaient des dimensions colossales, ainsi qu'on peut s'en convaincre par leurs débris. Sous son emplacement on a trouvé des ossements humains il est placé dans un lieu désert.

On voit plusieurs autres Dolmens à Saint-Projet et dans la forêt du Bretou près de Montricoux ; ces derniers sont placés sur des Tumuli et formés de gros quartiers ou blocs de pierres brutes, ou plutôt de rochers entassés à la manière des constructions dites cyclopéennes.

II Tombelles (Tombel Tumuli). –

Il existe plusieurs Tumuli¹⁸ soit d'origine celtique, soit d'origine romaine, au Pin et sur le territoire de Bessens (près de l'église de ce lieu), à Grisolles, à Castelmayran, dans la forêt de Montech (on a trouvé dans l'intérieur de ces derniers en les fouillant, des médailles celtiques ou gauloises), dans celle du Bretou, aux environs de Montricoux. Nous avons déjà dit, au chapitre précédent, que ceux-ci sont composés de rochers placés les uns sur les autres et qui rappellent assez bien les murs cyclopéens.

On retrouve d'autres Tumuli à Piquecos, à Cos, à Mirabel¹⁹, etc. etc.

L'existence de pierres-debout²⁰ (Peulvan, Menhir) monuments moins remarquables et plus faciles à détruire que les premiers, ne nous a pas été signalée dans ce département.

¹⁸ On leur donne quelquefois le nom d'aggerses.

¹⁹ Ce dernier Tumulus recouvre, selon M. Du Mège (« Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne. »), un souterrain qui renferme, comme les Tumuli qu'on a découverts dans la Troade, des ossements.

²⁰ On les nomme encore pierres-fittes, ou pierres-fiches ou pierres-lattes, etc.

DEUXIEME PARTIE. AGE ROMAIN.

I. Voie romaines.

Deux voies romaines principale: (voie militaires, munitoe) circulaient dans le Tarn-et-Garonne : la voie de Tolosa (Toulouse) à Divona (Cahors) marquée sur la Table théodosienne ou de Peutinger, et celle de Tolosa a Aginum (Agen), qui n'est point indiquée dans les itinéraires romains du moins dans cette partie de son cours car son prolongement d'Aginum à Burdigala (Bordeaux) figure à la fois sur l'itinéraire d'Antonin et le document géographique que nous venons de citer²¹.

Voici les mesures des distances itinéraires et les mansiones ou gîtes d'étapes intermédiaires de la route de Toulouse à Cahors d'après la table:

TOLOSA²².

FINES, Millia passuum, XXVIII.

COSA Leugoe ²³ VII.

BIBONE, Leugoe²⁴ XX.

²¹ La Table Théodosienne ou de Peutinger

²² On comptait les distances itinéraires par milles romains ou italiques, dans la province romaine ou Gaule Narbonnaise, dont Toulouse faisait partie, et dont Fines était la limite dans cette partie du territoire de la cité des Tolosates. Le mille romain est de 756 toises

²³ Cosa appartenant au territoire des Cadurci et à l'Aquitaine, sa distance de Fines et de Bibone ou Divona, doit être supputée en lieues gauloises qui étaient la mesure itinéraire en usage dans les Gaules à l'exception de la province romaine. La lieue gauloise égale 1134 toises.

La voie en partant du chef-lieu des Tolosates se dirigeait en ligne droite sur la position des Fines ou Bressolles, selon M. Du Mège et dont le poète Théodulphe a dit²⁵ :

Nempè Totosani locus est rurisque Cadurci
Extimus; hoc finit pagus uterque loco.

De la mansion de Fines la route tendait, par Montauban, vers Cosa, aujourd'hui Cos sur la rive droite de l'Aveyron où la chaussée romaine est encore bien conservée et facile à reconnaître en plusieurs endroits; de ce point elle aboutissait par Molières, à Divona ou Cahors, et franchissait le Lot sur le pont Notre-Dame, où l'on remarquait encore naguère dans les parties inférieures des traces de constructions romaines, et par la route royale actuelle.

Venons maintenant à la voie de Tolosa à Aginnum. Nous pensons que son point divisoire de celle de Divona, était à Grisolles: elle parcourait Finhan, autre Fines²⁶ des Tolosates sur ce point, Saint-Porquier et le territoire de Castrum Cerrucium (Castelsarrasin); de là, longeant la castramétation qui porte le nom de Gandalou, et que des actes

²⁴ Il faut lire DIVONA comme dans l'itinéraire d'Antonin ville qui sert ici de correctif à la Table Théodosienne, souvent fautive dans l'orthographe des lieux.

²⁵ In carmine, de pugna volucrum.

²⁶ Les mots Fignan, Hignan, Hignes, Fins, Feins, Hins, Heins, comme celui de Termes, etc., indiquent ordinairement, lorsqu'ils s'ont employés comme noms de lieux, des frontières ou limites de territoire, des Confins, Fines.

anciens nomment Castrum-Vandalorum, elle traversait le Tarn sur un pont en briques, dont les ruines, encore existantes, attestent une construction romaine, entrait dans Moissac ville où l'on a découvert à diverses époques des antiquités qui portent le même caractère puis, s'élevant sur les hauteurs de Malause, où l'on découvre aussi journellement des monuments appartenant à l'âge romain, dont nous aurons bientôt à nous occuper et où l'on sait qu'un Castrum avait été établi, elle descendait dans les plaines riantes et fécondes des Nitiobriges ou Agenais en s'écartant peu jusqu'à leur cité, du cours de la grande route qui y conduit aujourd'hui. Les débris gallo-romains que le soc de la charrue met fréquemment en évidence dans son voisinage attestent celui de la voie que nous signalons. Ses mansiones ou mutationes devaient être placées à Finhan et à Malause.

En outre de ces deux voies principales, on observe dans le département de Tarn-et-Garonne une autre voie romaine dont l'existence n'a point été mentionnée jusqu'à ce jour, et semble n'être connue que dans les localités que parcourt cette route, appelée Clermontoise.

Elle a son embranchement sur celle de Toulouse à Agen dans la commune de Clermont département de Lot-et-Garonne, elle entre dans celui de Tarn-et-Garonne par la commune de Perville passe à Castelsagrat, traverse les communes de Saint-Nazaire de Miramont, de Lauzerte et de Bouloc d'où elle semble se diriger sur Moncuq département du

Lot. La tradition qui s'est conservée dans le pays, suffirait sans doute pour faire connaître l'origine de cette route mais on trouve de plus sur son lit ou emplacement un assez grand nombre de morceaux de pavés qu'il est facile de reconnaître. On peut même la suivre dans toute sa longueur entre les deux points que nous venons d'indiquer. Dans la direction de cette voie, on a découvert plusieurs monuments appartenant à l'ère gallo-romaine, et particulièrement à Castelsagrat, à Merle, où des fouilles ont mis au jour des fondements de constructions d'édifices, des pavés en mosaïque et beaucoup de médailles impériales en bronze dans les trois modules. Une route antique, paraissant venir de la Garonne et communiquer avec la rive gauche du fleuve tendait vers Montauban, dans la direction de Montech où l'on remarque auprès de la forêt un chemin pavé et beaucoup de briques romaines. Cette voie traversait le Tarn au-dessous de l'emplacement actuel du faubourg de Villebourbon et de la promenade du Cours de Toulouse, à peu près vis-à-vis des Albarèdes, mais plus bas. La coupure et ses traces sont encore sensibles sur l'une et sur l'autre rive, mais plus particulièrement sur la droite, d'où elle atteint la grande route actuelle de Moissac. On a confondu à tort cette ligne avec celle de Tolosa à Divona. Cette voie est-elle la même que celle dont on trouve des indications à Lafrançaise ?

Les autres restes de chaussées romaines que l'on rencontre fréquemment dans le département, appartiennent le plus souvent aux voies dont il vient d'être question.

II. Camps romains

On remarque encore quelques ouvrages de castramétation des Romains dans le Tarn-et-Garonne. Le plus important et le plus connu est le camp ou, d'après une tradition populaire et locale, la ville d'Hispalia, dont il n'est pourtant fait mention ni dans les itinéraires anciens ni par les historiens et les géographes de l'antiquité et du moyen âge, ni même à notre connaissance dans les chartes et autres titres et actes de cette dernière époque. Hispalia est situé dans la plaine de Sainte-Rafine, communes de Montauban et d'Albias à une lieue et demie de Montauban tirant vers l'ouest, à gauche de la route actuelle de Paris ou de Caussade sur la rive gauche de l'Aveyron et vis-à-vis la mansion de Cos et la voie de Tolosa à Divona sur la rive droite avec laquelle l'établissement d'Hispalia communiquait par un pont sur cette rivière, dont on distingue encore dit-on quelques vestiges dans les basses eaux.

Les ruines d'Hispalia occupent un espace d'environ trois quarts de lieue. Il serait difficile aujourd'hui d'en reconnaître ou du moins d'en tracer l'enceinte d'une manière régulière et précise mais on y trouve des rues, des fondements d'habitations, les restes d'une construction demi-circulaire qui paraissent être ceux d'un cirque ou d'un théâtre, plusieurs pavés en mosaïque composés le plus souvent de petits cubes noirs et blancs en marbre et en pierre, formant des encadrements, des enroulements etc., etc.

Sur ce sol antique, on a découvert, en différents temps, des statues et des statuettes ou figurines en

Pierre en marbre et en bronze entre autres un beau buste en marbre blanc, de petits meubles ou bijoux, et plus de 800 médailles consulaires, impériales etc., dans les trois métaux et les trois modules ordinaires. Il paraît que les monnaies impériales ne remontent pas plus haut que le règne de Néron, observation qui pourrait servir à déterminer l'époque de la fondation d'Hispalis, si le fait était bien constaté. La terre qui les recouvrait a également rendu à la lumière et lui restitue chaque jour des fragments d'architecture et de sculpture, des chapiteaux des fûts et des tronçons de colonnes d'ordre corinthien en marbre et en pierre, des tombeaux en forme d'auge, des inscriptions sépulcrales appartenant au Paganisme²⁷ ; et, au milieu de substructions et d'arrachements de murs antiques, de massifs et d'empâtements de maçonnerie dont la couleur, la composition et la dureté du mortier attestent assez l'origine et rendent le terrain fort inégal, un nombre très considérable et souvent des monceaux de briques plates à rebord ou à canal et de recouvrement.

Nous venons de dire que ces ruines remarquables étaient disséminées dans les communes de Montauban et d'Albias ; nous ajouterons cependant qu'elles se trouvent en plus grande quantité dans cette dernière. Une borne ou pierre limitante de ces deux communes dans le local que nous décrivons ici, nous a paru mériter tout notre intérêt et toute notre attention. C'est un beau torse d'une statue en marbre

²⁷ On y voit les signes de D. M. Diis Manibus.

blanc, plus grande que nature, dont il n'existe plus que le buste et les cuisses, du moins à découvert et en évidence, car les parties inférieures sont enfouies dans la terre sans doute depuis bien des siècles. La tête et les bras manquent entièrement. Il n'y a pas longtemps qu'on ne distinguait hors de terre que la poitrine et les épaules de ce torse. Des amateurs ont mis à découvert jusqu'à mi-cuisses, et ce travail eût été continué si les habitants voisins de la borne dans les mêmes communes ne se fussent fortement opposés à cette entreprise redoutant un enlèvement ou un déplacement de ce monument terminal. Cette statue qui devrait être remplacée dans le lieu qu'elle occupe par une borne ordinaire et transportée à Montauban dans un local convenable, n'est pas celle d'un dieu ou d'un Itères puisqu'elle est drapée ou vêtue, du moins en partie. C'est, sans doute, celle d'un empereur, d'un César ou de quelque magistrat, consul, préteur; peut-être d'un protecteur, d'un patron de la localité, etc. elle appartient au beau temps de l'art, et à une époque qui ne peut guère être postérieure à Hadrien et aux Antonins.

On nous a montré dans la cour d'une maison d'habitation de Cos, dont le sol est aussi riche en antiquités et particulièrement en médailles que celui d'Hispalia une autre statue déterrée dans ce dernier lieu. C'est un buste d'homme se terminant en gaine ou en hermès, qui peut avoir été un dieu Terme. Cette statue en pierre calcaire de grandeur de trois quarts de nature est d'un travail assez grossier; un petit manteau ou une draperie est jetée sur ses

épaules et sa poitrine le reste du buste est nu jusqu'à la ceinture, où l'on a sculpté une feuille d'acanthé d'un assez bon style à la place du phallus et à la naissance de la gaine tronquée à sa partie inférieure. La tête, dont les cheveux sont courts, et imberbe.

Ce monument, découvert il y a une quinzaine d'années a été mutilé depuis cette époque il a été blanchi à la chaux en même temps que la muraille à laquelle on l'a adossé. La tête, séparée et ensuite rapprochée du tronc a beaucoup souffert : on l'a barbouillée ou badigeonnée d'une couleur briquetée un des bras a été brisée et a disparu, le gauche également séparé du buste nous a été reproduit. Il était replié à la hauteur des hanches, et appuyé au corps sa main fermée paraissait tenir un objet qui n'existe plus, mais qui s'appuyait au bras, et en suivait le mouvement peut-être une corne d'abondance, un rhyton, etc.

Nous pensons que la prétendue ville d'Hispalia fut, dans le principe un de ces camps permanents (castra stativa) où les Romains, qui ne faisaient jamais stationner leurs troupes dans les villes en temps de paix, leur faisaient tenir garnison. Ils plaçaient ces camps à côté de leurs voies, pour les protéger et les défendre, et quelquefois même pour les construire les entretenir et les restaurer ainsi que les ouvrages d'art auxquels on occupait les légions, comme des aqueducs, des ponts, etc. Ces camps devinrent l'origine de plusieurs villes, à l'époque du Bas-Empire et dans le moyen âge, d'où les mots de Castrum et de Castra si souvent reproduits comme

noms de lieux, dans notre géographie des Gaules et de la France.

Vers la partie la plus avancée d'Hispalia, à l'ouest et touchant à l'Aveyron on remarque sur la rive opposée quelques maisons agglomérées qui ont gardé la dénomination de Capdeville (tête de ville), caput urbis. Originellement, sous les Romains, ce village ou hameau ne faisait qu'un avec la mansio ou vicus de Cos. Dans le moyen âge, ils formaient encore une seule communauté : la séparation des deux territoires n'eut lieu qu'en 1700.

Cathala-Coture (Histoire du Querci), et, d'après lui, Dulaure (Description des principaux lieux de la France), ont parlé d'Hispalia. «Si l'on monte, lorsque les blés sont grands, disent ces écrivains, sur les coteaux situés au-dessus du village (de Cos), on voit ce terrain (celui d'Hispalia) à peu près à vue d'oiseau; il offre alors le plan exact d'une ville avec ses rues bien alignées ses places publiques les épis plus clairsemés dans les endroits des constructions, forment ces traces etc. »

Le même fait nous a été rapporté sur les lieux mais nous ne l'avons pas constaté il n'a du reste rien d'étonnant. Hispalia est un mot celtique, celtibérien ou ibérien, plutôt que latin comme Hispania, Hispalis, etc.

Nous avons fait mention plus haut du camp de Gandalou ou des Vandales (Castrum-Vandalorum), entre Castelsarrasin et Moissac vers le confluent du

Tarn et de la Garonne. Une tradition constante l'attribue aux Vandales et son nom semble en effet indiquer cette origine. Néanmoins dans une dissertation sur ce sujet, lue il y a plusieurs années l'académie des sciences inscriptions et belles-lettres de Toulouse, M. Du Mège a démontré le peu de probabilité de cette opinion; et il n'a pas hésité; d'après la forme et la position de ce camp, voisin de la voie de Tolosa à Aginum et destiné à la protéger comme celui d'Hispalia, la voie de Tolosa à Divona et la mansio de Cos, à avancer en appuyant cette hypothèse des plus fortes probabilités, que cet ouvrage de castramétation avait eu les Romains pour auteurs²⁸ mais peut-être, les barbares qui ont ravagé plus tard l'Aquitaine et la Gaule Narbonnaise en ont-ils fait usage ; circonstance qui s'est reproduite plusieurs fois et dans différents lieux lors de l'invasion des barbares dans les Gaules et dans le moyen âge.

Le nom de Castelmayran (Castrum-Mororum), et plus encore la configuration du terrain qui environne ce village, indiquent assez l'existence d'un camp dans ce lieu. La découverte récente du buste d'un empereur dans le voisinage de cet emplacement entre Castelmayran et Saint-Aignan ; celle d'un grand nombre de médailles impériales ; le tumulus placé sur la hauteur qui domine cette position militaire, semblent encore y attester la présence et le séjour des cohortes légionnaires plutôt que des

²⁸ Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse etc. ; 2° série, tome I, 2°. partie, page 55.

soldats Mores, en admettant l'étymologie de Castelmayran qui n'a peut-être pas plus de rapport avec les Mores que celle de Castelsarrasin avec les Sarrasins²⁹.

Dans la direction de la voie de Tolosa à Aginnum près de Merle, s'élève encore de nos jours une grande butte en camp retranché : la tradition locale qui en attribue la construction aux Anglais, a conservé le souvenir d'une bataille qui se serait livrée dans ce lieu. Des boulets de canon qu'on y a trouvés en attestent le fait. Cependant, si ce combat eut lieu entre des Français et des Anglais, la date n'en saurait être antérieure à celle de la bataille de Crécy, où il paraît que ces projectiles furent employés pour la première fois.

Dans une partie de la commune de Donzac et sur la même voie, le sol, d'une fertilité prodigieuse est presque entièrement formé de détritrus de corps humains et quoique l'histoire ne nous ait point transmis le nom des deux armées dont le sang inonda jadis ces campagnes, tout annonce que leurs fronts se choquèrent dans cet emplacement.

Tout près de là, entre Donzac et Saint-Loup on trouve les ruines d'un pont romain appartenant à la voie et partout des médailles romaines.

²⁹ C'est ainsi qu'à Toulouse et dans le reste du Languedoc le peuple donne généralement la dénomination de Sarrasines à des médailles ou monnaies reconnues pour celtiques, par Barthélémy, Audibert, M. Du Mège et tous les numismatistes.

III. Autres constructions et monuments appartenant aux Romains.

—Quoique Moissac se recommande particulièrement à l'attention et à l'intérêt des archéologues et des artistes, par ses monuments religieux et du moyen âge dont il sera fait mention plus bas, cette ville dont l'origine est romaine ou gallo-romaine possède encore quelques antiquités qui font remonter son berceau à cette époque³⁰. Une des plus intéressantes est sa voie militaire et les restes du pont sur laquelle elle traversait le Tarn. En démolissant une de ses piles, il y a quelques années on a découvert des fragments d'épées romaines et des médailles impériales du Haut et du Bas-Empire; parmi d'autres débris antiques dans le faubourg Saint-Martin, on déterra en 1821 des tombeaux en marbre. L'un d'eux, signalé par M. Du Mège, appartenait au IV^e. ou au V^e siècle. Un autre, également trouvé dans l'église de Saint-Michel, contenait une croix aussi en marbre dans laquelle une relique était enfermée. A côté était une urne ou un vase en terre, de la forme d'un *profericulum*. Vers le même temps on fit aussi la découverte d'un beau chapiteau corinthien et de tronçons de colonnes en marbre, etc.

M. Grivaud de la Vincelle d'après un dessin de Beauménil, extrait d'une notice manuscrite de ce comédien-antiquaire³¹, sur Moissac a fait graver dans

³⁰ Cette ville, dit M. Du Mège, subsistait au moins dans le Bas-Empire. Voyez le Voyage littéraire et archéologique etc.

³¹ Les manuscrits de Beauménil, contenant des notices sur les antiquités de plusieurs villes de France, existent dans les cartons de la bibliothèque Mazarine, Paris. Elles ont été écrites entre les années 1760 et 1770, pendant

son *Recueil des Monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule*³², une urne cinéraire trouvée dans un jardin de cette ville, près de l'église abbatiale, en 1760, et remarquable par la matière, la forme et le travail. Elle était de basalte olive foncé d'un grain fin et serré, elle avait trois pieds quatre pouces de haut sur deux pieds deux pouces de large y compris les anses hors de proportion avec le corps du vase rempli de débris d'ossements avec une petite quantité de cendres. On y voyait sculptés en relief trois personnages entièrement nus : un homme entre deux femmes qui cherchaient à l'entraîner chacune de leur côté tandis que dans l'indécision il paraît craindre également de s'abandonner à l'une et à l'autre de ses compagnes, si toutefois l'intention de l'artiste a été bien saisie et bien rendue par le dessinateur. Le premier a peut-être voulu représenter ici un homme veuf de deux femmes qu'il aime d'une égale tendresse, et qui, dans le séjour des morts le réclament à la fois et aux mêmes titres sans qu'il puisse se décider à donner une préférence. Peut-être aussi est-il au milieu de deux méchantes femmes qu'il redoute autant l'une que l'autre. Enfin, faut-il voir ici une allégorie et l'embarras d'un homme faible, placé entre le vice et la vertu, sujet qui rappelle une ingénieuse composition de Corrège ?

le séjour que cet antiquaire, plus zélé qu'éclairé faisait dans ces localités, comme comédien.

³² Deux volumes et un Atlas de planches? Voyez tome II page 98;et pl. XII,2

M. Grivaud, sur la foi de Beauménil reproduit encore dans son recueil³³ un chapiteau du cloître de Moissac, qu'il croit romain et du IV^e. ou du V^e. siècle, représentant une danse d'enfants nus formant une chaîne. Nous n'avons pu retrouver ce morceau du XII^e siècle, plutôt que des deux premiers.

La fontaine de Landerose décrite par Cathala-Coture et Dulaure³⁴ n'est point un monument romain comme on l'a cru.

On a recueilli à Moissac un grand nombre de médailles du Haut et du Bas-Empire, d'une assez belle conservation. Beaucoup sont passées dans les mains des étrangers.

Nous avons déjà parlé du bourg de Saint-Jean-de-Malause placé sur l'ancienne voie de Tolosa à Aginum et sur la route actuelle qui conduit de la première de ces villes à la seconde et à Bordeaux, et nous avons émis la conjecture que ce lieu avait du être une des mansiones ou du moins des mutationes de la voie.

Nous ferons usage pour la description de Malause et de ses monuments, d'une notice de M. Lagrèze-Fossat, jeune littérateur et archéologue de Moissac³⁵, insérée dans l'Echo du monde savant³⁶.

"Un peu au-dessous de la jonction du Tarn et de la Garonne, se trouve le bourg de Saint-Jean-de-Malause. Les ruines imposantes d'un château du

³³ Tome II, page 200; et pl. XXI, 1.

³⁴ Histoire du Querci. Description des principaux lieux de la France.

³⁵ Secrétaire de la Société archéologique de Moissac, dite du Cloître, et inspecteur des monuments historiques.

³⁶ 1^{ère} division, n^o. 3, jeudi 20 janvier 1836.

moyen âge en dominant d'autres plus antiques et d'une plus haute importance. C'est un heureux hasard qui l'apprit aux archéologues, il y a peu d'années. Voici comment: un cultivateur, en labourant son champ ayant observé que sa charrue était arrêtée par des blocs de pierre qui y étaient enfouis, se mit à défoncer son terrain afin de triompher de l'obstacle. Le premier résultat de son travail fut la découverte d'un énorme chapiteau corinthien, et de plusieurs médailles romaines à l'effigie de Nerva. Il trouva ensuite quelques mosaïques qui furent envoyées à Agen à feu M. de Saint-Amans. Depuis, les antiquités de Malause restèrent oubliées jusqu'en 1828, que M. Du Mège publia son voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne. Les fouilles qu'on vient de mentionner, avaient mis à nu des fondements de brique et de pierre; ils furent enlevés et vendus pour des constructions. Depuis, il n'est pas d'habitant qui ne creuse dans son fonds pour en extraire des matériaux analogues. Ces recherches ont souvent eu des résultats intéressants pour la science. En voici quelques-uns :

On a découvert, en 1826 et 1827, des tombeaux en pierre parfaitement conservés, avec leurs couvercles à faces trapézoïdes ; en 1828, une statue en bronze, haute d'environ trois pieds : elle fut vendue à un fondeur d'Agen en 1831, un très-beau pavé en marbre composé de losanges dont les côtés ont cinq pouces; leur surface, alternativement blanche et noire conserve un poli remarquable; en 1835, des tronçons de colonne et deux corniches dont une en

marbre brun présentant les caractères de celui de Saint-Béat."

M. Lagrèze-Fossat, en continuant ses explorations du sol de Malause, a trouvé un assez grand nombre d'objets antiques, et, entre autres, trois nouvelles mosaïques. « *La troisième, dit l'archéologue de Moissac est la mieux conservée, des segments de cercle d'un bleu cendré s'y dessinent tournant avec symétrie autour d'un pentagone de même couleur, tandis que leurs cordes, doublement arquées, s'inclinent vers leur centre ou leurs nœuds à reflet rose, s'entrelacent avec des triangles d'un jaune clair. Le fond de la mosaïque est blanc.*»

Les antiquités de Malause, explorées jusqu'à ce jour, sont particulièrement situées entre l'ancienne voie et la grande route moderne.

Auvillars est un point trop important par sa position naturellement fortifiée, et qui domine tout le cours de la Garonne, pour que les Romains ne s'y soient pas établis. Aussi trouve-t-on dans ses environs beaucoup de médailles et de fondements, et autres débris considérables de monument d'une certaine importance, qui ont appartenu à ces conquérants-législateurs de nos Gaules.

Il y a peu d'années qu'on a découvert à Castelsagrat, ou passait la voie dite Clermontoise, parmi d'autres débris de l'âge romain, un buste de femme en marbre blanc; aux environs de Miramont, sur la même voie on a trouvé une petite statue de femme également en marbre : elle est nue et paraît représenter une Vénus. Elle a été recueillie par M. l'inspecteur des écoles

primaires du département. A Piquecos dans le voisinage de la voie de Tolosa à Divona localité où tout atteste le séjour des Romains, des fouilles ont rendu au jour une statuette en bronze de Minerve. La déesse des arts et de la sagesse est représentée debout, elle est vêtue d'un ample *peplus* d'ou se dégagent seulement la cuisse et la jambe droite, elle a le bras droit élevé et la main arrondie et fermée dans l'attitude de tenir une lance, un javelot, etc. dans le bras gauche est passé un très-grand bouclier de forme ovale sur lequel sont figurés un caducée et la tête de Gorgone au-dessous. Cette figurine, qui n'a guère que huit ou dix pouces de hauteur offre un très-beau style de draperie et, en général, d'exécution. Elle appartient aujourd'hui à M. Rigail de Lastours, conseiller de préfecture, à Montauban.

On ne voit pas sans un vif intérêt, quand on descend dans le vallon de Caylus les ruines d'un ancien château-fort placé d'une manière très-pittoresque sur le sommet d'un rocher autour duquel est groupée la petite ville à laquelle il a donné son nom, et qui, selon une tradition locale que rien n'autorise, quoiqu'elle ait été recueillie par un historien de la province, serait d'origine romaine et aurait eu pour fondateur un Caius Lucius chevalier romain, et prétendu lieutenant de César dans cette partie de la Celtique³⁷.

³⁷ La cité des Cadurci ne fut réunie à l'Aquitaine que sous Auguste qui la démembra du département de la Celtique. Plus tard dans la division de l'Aquitaine en trois provinces elle fit partie de la première.

Cette fable ne demande pas une réfutation sérieuse³⁸. Les restes encore imposants du château de Caylus furent visités, il y a environ vingt ans, par MM. Monge et Bertholet, qui y reconnurent des traces de construction romaine. Cette observation a été constatée depuis par plusieurs voyageurs et par nous-mêmes. Ces débris ne consistent plus que dans une tour carrée assez élevée et qui paraît être, du moins à sa base et dans ses parties inférieures un ouvrage du Bas-Empire. Ils étaient beaucoup plus considérables à la fin du dernier siècle; mais à cette époque, c'est-à-dire au commencement de la révolution, ce qu'avaient épargné jusqu'alors de cet édifice le temps et les hommes fut vendu comme propriété communale. Une vigne s'élève aujourd'hui dans l'enceinte du vieux Castrum.

En travaillant profondément le terrain pour le niveler on a trouvé plusieurs marches d'escalier en pierre. En plusieurs endroits le bruit des outils des ouvriers était sourdement répété par des échos souterrains, attestant l'existence de voûtes qu'on n'explorerait peut-être pas sans fruit.

On a trouvé en divers temps, à Caylus et dans ses environs, un très grand nombre de médailles romaines, même des premiers Césars. Beaucoup circulent avec la monnaie ordinaire de cuivre. Outre les pièces en bronze, dans les trois modules qu'on déterre toujours en plus grande quantité que celles

³⁸ Elle a été reproduite naguère dans une notice insérée dans l'Annuaire du département de Tarn-et-Garonne, 1837.

dans les autres métaux on en découvre assez souvent en argent et même en or; entre autres, un Trajan de la plus belle conservation (un aureus) tout récemment rendu au jour.

Un chemin très-ancien, nommé l'Estrade (via strata) et que son nom et son genre de construction font attribuer aux Romains circule près de Caylus, dans la direction de Saint-Antonin à Cahors.

Dans la banlieue de Caylus plusieurs noms de localités semblent offrir une étymologie latine et avoir appartenu à cette langue ou peut-être à la romane qui fut celle du moyen âge dans cette province.

« L'origine de Mirabel dont le nom est Mirabilis en latin dit M. Du Mège³⁹, est entièrement inconnue mais les monuments que l'on a découverts soit dans son enceinte soit dans le voisinage indiquent une assez haute antiquité. La fontaine qui, sous le nom de Saint-Benech existe dans son territoire et dans laquelle on jette encore des pièces d'argent, est une de ces sources sacrées auxquelles les Gaulois offraient les métaux les plus précieux. On a trouvé dans le village de Lamourie une tête de Vénus en bronze doré. Les médailles romaines ne sont pas rares dans cette partie du département. Il paraît donc que les Cadurci adoraient autrefois la fontaine de Mirabel, encore révérée aujourd'hui; que les divinités de Rome furent honorées dans cette petite

³⁹ Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne.

région et que le commerce y porta les monnaies chargées des images des Césars, etc.

Parmi les médailles découvertes à Mirabel on en remarque plusieurs en or de l'empereur Honorius. Une de Constantin fut trouvée dans les ruines du fort destiné à recevoir les habitants pendant les jours d'alarmes⁴⁰.

Une branche de la voie romaine de Tolosa à Divona passait à Mirabel, où l'on en reconnaît les restes.

Nous avons déjà parlé de l'existence d'un tumulus à Mirabel. Nous aurons encore à nous occuper des monuments du moyen âge de cette localité.

A. Molières, on retrouve encore les traces de la voie de Divona ; des substructions de murs et beaucoup de monuments des Romains; des amphores et des urnes cinéraires, etc. Beaucoup de médailles romaines ont aussi été retirées de la terre, à Nègrepelisse. Il existait à la Mothe-d'Ardus, près de Montauban, une forteresse romaine, sur les ruines de laquelle on construisit, dans le moyen âge, un château qui dominait sur la contrée qui s'étend des portes de cette ville jusqu'aux bords de l'Aveyron. Il

⁴⁰ Mirabel qui n'est aujourd'hui qu'un bourg, fut autrefois une ville détruite par la guerre. Les quartiers formés par les maisons sont encore indiqués par des voies ou rues couvertes de briques et d'autres matériaux on ne saurait fouiller dans cette partie du territoire de Mirabel sans retrouver des ruines. Cette ville, la première des dix-huit villes basses du Querci fournissait à ce titre une députation aux états particuliers de cette ville. Le fort de Mirabel qui n'existe plus, était flanqué de quatre tours surmontées de créneaux et percées de meurtrières. Il était entouré de fossés qui portent encore le nom de Fossés de la ville.

fut détruit en 1530 par les Montalbanais, sous les ordres de leur gouverneur Saint-Michel: il n'en reste plus que l'assiette.

Cathala-Coture fait mention d'une table sépulcrale conservée dans l'église de la Voulvène auprès de Puylaroque sur laquelle est gravée cette inscription, qui existe encore :

IVLIAE. AVG⁴¹.
POSTVMINVLA⁴².
OPTVMO⁴³. MARITO.

Postuminula, affranchie de Julie Auguste, à un mari excellent.

Le même historien parle d'urnes de terre remplies de cendres, découvertes à Bruniquel d'une pierre cavée d'un verre fort épais ; d'un lacrimatoire de marbre blanc et de médailles en or en argent et en bronze trouvées à Lauzerte d'antiquités et de médailles également explorées à Septfonds, à Bidonnet, près de Moissac, etc., etc.

⁴¹ I AUGUSTE.

⁴² Sous entendu LIBERTA.

⁴³ Pour OPTIMO.

TROISIEME PARTIE.—MOYEN AGE.

I. Edifices religieux, cloîtres, églises.

Les édifices religieux les plus remarquables et les plus intéressants sous le rapport de l'art, appartenant au moyen âge que possède le département de Tarn-et-Garonne sont le cloître, le portail et quelques parties de l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre de Moissac.

Ces monuments, sans cesse visités, dessinés par les voyageurs, les artistes qu'ils appellent à Moissac ont aussi été décrits et expliqués par plusieurs auteurs et particulièrement, en ces derniers temps, par M. Du Mége dans son *Voyage littéraire* déjà cité plusieurs fois dans ce rapport. Nous devons à ce savant et laborieux archéologue, qui les a beaucoup étudiés, une monographie encore inédite, et dont une copie a été remise par lui aux archives de la préfecture de Tarn-et-Garonne : des curieuses sculptures du cloître de Moissac et du porche de son église. Par ses soins, plusieurs chapiteaux historiés du premier de ces monuments ont été moulés en plâtre pour l'école spéciale des beaux-arts à Paris et le musée de Toulouse.

Tout récemment encore ces restes précieux de la sculpture et statuaire du XIIe siècle, ont été l'objet d'un examen artistique et d'un rapport officiel de M. Grille de Beuzelin jeune antiquaire, chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique de visiter les monuments historiques du Querci.

Une nouvelle monographie de ceux qui nous occupent en ce moment doit être jointe à ce rapport dont nous allons extraire le passage relatif au cloître et à l'église de Moissac.

« Les restes de l'abbaye de Moissac dit M. Grille de Beuzelin se composent d'une ancienne tour dont les deux salles intérieures superposées présentent un ensemble d'une belle et sévère architecture de quelques fragments de vieux murs de l'église qui possède encore à l'extérieur des ornements de fenêtre. Une pierre incrustée maintenant dans le mur d'un chœur plus moderne, donne la date de la consécration et indique les évêques qui assistèrent à cette cérémonie en 1063 l'empreinte en a été relevée. Le reste de cette portion de l'édifice est du XVe. siècle. Mais ce qui appelle particulièrement l'attention c'est le porche accolé au côté de la tour et le cintre qui s'étend au nord de l'église. Le tympan ogive du portail est occupé par un bas-relief qui représente le Seigneur dans sa gloire d'après l'Apocalypse, il est entouré des Symboles des Evangélistes et des vingt-quatre rois qui chantent ses louanges. Cette page est dans ce genre une des plus belles et des plus vastes qu'on puisse trouver. A la nature des draperies, au style du travail, au

caractère des figures j'ai cru reconnaître l'œuvre d'un artiste grec ; peut-être un de ceux qui sont venus travailler à Chartres, et qui se serait arrêté en chemin. Aux deux côtés en retour sont d'autres bas-reliefs sur trois rangs. A droite des sujets tirés de l'histoire de la Vierge à gauche, des personnifications très-caractéristiques de la Luxure et de l'Avarice et de leur punition dans l'enfer. Les moines cherchaient à mettre en relief la Vertu qui devait les distinguer des autres hommes, en poursuivant le vice contraire ils attaquaient le péché qui nuisait à l'accroissement de leurs richesses. Aussi cette représentation est elle souvent répétée à Sainte-Croix de Bordeaux à Montmorillon à Saint-Jacques de Ratisbonne, etc.

Enfin, le cloître dont les arcades ogives reposent sur quatre-vingts chapiteaux différents qui varient encore souvent sur leurs quatre faces et présentent la série presque entière des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament et de la légende des Saints.

Voici en quels termes nous nous exprimions dans notre rapport, dans la session du congrès scientifique de France, tenue à Douai en 1835, sur les monuments historiques du Lot et de Tarn-et-Garonne au sujet de l'attentat commis en 1831 sur les sculptures du portail de l'église de Moissac.

On doit déplorer les prétendues restaurations faites à l'intérieur et à l'extérieur de l'église abbatiale et aujourd'hui paroissiale de Moissac, et particulièrement aux sculptures nombreuses et très-remarquables de son porche ou portail. Ici, ce n'est plus d'un simple badigeon jaune qu'on a enduit et masqué les

figures des bas-reliefs et celles des divers sujets sculptés dans l'intérieur de l'édifice, elles ont comme disparu sous la croûte épaisse et les couches successives et multipliées d'une peinture à l'huile grossière et compacte, de couleur grise. Nous signalâmes cette barbarie à M. Vitet alors inspecteur général des monuments historiques, à son passage à Montauban, en 1835. Nous l'accompagnâmes sur les lieux, et il ne put que gémir avec nous de ce crime de lèze-beaux-arts, dont il n'y a que trop d'exemples même dans de plus grandes villes que Moissac⁴⁴.

Le cloître demande des réparations indispensables et urgentes, qu'on évalue à une somme de 5,982 fr., dans le devis qui nous a été communiqué. »

On voit à Auvillars une chapelle bâtie dans le XIV^e siècle par le fameux Bertrand de Got (le pape Clément V). Au sommet de l'arc à plein-cintre de cet édifice on remarque le monogramme du Christ formé d'un X (chi) et d'un P (rho) accompagné de droite et de gauche d'un A (Alpha) et d'un (Oméga) L'intérieur du monument ne répond point à l'aspect monumental de son petit portail, remarque avec raison l'auteur du *Voyage littéraire*.

⁴⁴ M. le Secrétaire de la Société archéologique de Moissac nous écrit au sujet de cet acte de vandalisme: « Après avoir consulté les meilleurs chimistes de Toulouse, j'ai essayé d'enlever la croûte qui salit notre portail, toutes ont été sans résultat, tant elle est épaisse. Un peintre de cette dernière ville, qui a fait des essais en ma présence, m'a assuré qu'il ne se chargerait pas de remettre les choses dans leur ancien état pour 3,000 fr. « Il faudrait gratter avec soin et précautions ce qui demanderait beaucoup de temps et de patience. »

L'église de Bessens est remarquable par son architecture romane à plein-cintre, qui a précédé le style ogival. Le portail de l'église de Grisolles (Ecclesiola) est digne de fixer l'attention des amis de l'art dans le moyen âge. Nous en emprunterons encore la description à M. Du Mège⁴⁵:

«Il est de forme ogive ; les dix arcs dont il est composé sont en brique, un arc extérieur qui sert d'encadrement est en pierre, et couvert de sculptures; huit colonnes en marbre des Pyrénées décorent le portail, et supportent des chapiteaux sur lesquels on a représenté quelques sujets tirés de l'Ecriture Sainte, et plusieurs compositions allégoriques: on y voit l'Annonciation, l'Adoration des Mages, la Circoncision la Fuite en Egypte le Baptême de Jésus-Christ, Jésus-Christ ressuscité l'une des Saintes femmes saint Pierre saint Paul, saint Martin donna.it une partie de son manteau à un pauvre, le même placé entre deux acolytes, et le martyr de ce saint. Un autre bas-relief représente un sujet qui se trouve répété sur beaucoup de monuments chrétiens, et que l'on voit sur quelques autres que l'on a découverts en Egypte. Un bon et un mauvais génie, ou plutôt un ange et un démon pesant les âmes de ceux qui ne sont plus. Le poids des bonnes actions l'emporte-t-il? le génie s'empare de l'âme du juste et lui indique la route des demeures célestes mais l'âme a-t-elle été souillée par le crime ? le génie du mal, le démon en devient le maître, et la précipite

⁴⁵ Loco citato, Vid. supra

dans les régions infernales. Le sujet de ce dernier tableau est ce que les artistes appellent la pesée des âmes, fonctions souvent attribuées à l'archange saint Michel. »

La tour du clocher de Caussade est un des monuments religieux du moyen âge, les plus intéressants que possède ce département. Il est historique. Le 8 septembre 1562, Duras chef d'un corps de protestants, surprit Caussade et le détruisit presque entièrement. Ceux des habitants de cette ville qui ne voulurent point embrasser le calvinisme furent massacrés par ordre du vainqueur. On précipita les ecclésiastiques du haut du clocher, sur les pierres duquel on croit voir encore les traces du sang de ces martyrs.

Ce monument se fait remarquer par son élévation, sa grâce et sa légèreté. Sa forme est octogone et chacun de ses huit cotés ouvre trois rangs de doubles croisées parfaitement symétriques et régulières. Il est en briques et supporté par un ouvrage considérable de forme carrée, qui lui sert de base et qui est construit en moellons, revêtu d'un parement en pierres d'un petit appareil, avec des piliers buttants.

Ces parties inférieures, qui paraissent plus anciennes que la flèche ou l'aiguille peuvent avoir été fortifiées pour servir à la défense de ses habitants.

Les croisées en plein cintre du clocher de Caussade rappellent l'architecture romane, antérieure au style ogival, et la forme de la tour et de son toit pyramidal, celle des clochers octogones du XIe et surtout du XIIe siècles.

Cet édifice est dans un état de dégradation qui commande les plus urgentes réparations. Chaque jour il s'en détache des briques et des pierres qui mettent en danger la vie des passants. D'après un devis que nous avons sous les yeux les travaux de restauration de la tour du clocher de Caussade sont évalués à une somme de 12 770 fr.

Nous avons déjà parlé de Mirabel. Son église, bâtie au milieu de ce qu'on appelle le Fort⁴⁶, est en partie voûtée ainsi que plusieurs chapelles, le clocher, de forme octogone, est très-élevé. Le cimetière est situé au nord de l'édifice et entouré par les restes des murs de la forteresse.

On remarque des peintures curieuses sur les murs de l'ancien couvent des Bernardins de la Garde-Dieu, dans la même commune. Les vitraux peints, dont on voit encore des fragments, représentent des scènes tirées de Livres saints. Avant la révolution les différentes paroisses situées dans le territoire de Mirabel, ainsi que celles de Saint-Pierre et de l'Honor-de-Cos se réunissaient à Mirabel et allaient processionnellement au couvent de la Garde-Dieu, pour remercier le Ciel d'avoir préservé ce pays de la peste qui ravagea les contrées voisines.

⁴⁶ Vide supra

L'église de Notre-Dame-Des-Misères est encore célèbre, et l'on y vient même de très-loin pour accomplir des vœux.

L'église de Montpezat est sous l'Invocation de saint-Martin. Nous ne pouvons mieux faire que de copier l'auteur du *Voyage littéraire* dans la description qu'il donne de cet édifice :

« Sa porte est en ogive ; deux niches élevées, placées des deux côtés, renfermaient autrefois des statues. La partie supérieure de la tour qui servait de clocher a été démolie pendant la révolution. L'église fut autrefois décorée avec goût et des tableaux précieux y étaient placés. On remarque, dans le chœur une longue tapisserie qui retrace différentes scènes de la légende de saint Martin ; cette tapisserie est divisée en seize compartiments : au-dessus de chacune on lit une inscription en vers français, qui explique le sujet représenté. Les inscriptions sont tracées en caractères blancs sur un fonds écarlate. On ne rapportera ici que les trois premières pour donner une idée du style : leur singularité ajoute à l'intérêt qu'offre cette tapisserie, monument précieux du XIVe siècle ou de la première partie du XVe

I.

*Quant de Amiens Mertin se partist
Pour cheminer soubz loy panenne
Au poure son manteau partist
Faisant oeuvre de foi chrestienne.*

II.

*Lui, reposant come endormy,
Dieu se apparust environné
De Angels auquelz disoit ainsi :*

Martin le manteau m'a donne.

Une fois, Martin tomba dans les pièges de l'esprit malin. mais la Vierge Marie vint miraculeusement à son secours en le frottant avec un onguent, apporté par un ange, remède dont malheureusement on a perdu la recette contre les chutes du même genre. Voici le fait :

III.

*Le diable fit tomber Martin
Dont se tint navré grièvement
Mais sain et sauf fut le matin,
Par vertu d'un saint unguement
Qui fut par angel apporté
Dont fut oint et conforté
Par la Vierge et Mère Marie
Dont ta fraissure fut guérie.*

Satan ne s'en tint pas à ce premier essai de sa puissance ; mais par la suite il eut toujours le dessous dans les nouvelles embûches qu'il dressa contre notre saint et les mauvais tours qu'il tenta de lui jouer.

Cette tapisserie est un don fait à l'église de Montpezat et à son chapitre, par l'un des prélats du nom de Desprez. Deux monuments assez bien conservés existent encore dans le chœur de l'église de Montpezat. Ce sont deux statues sépulcrales : l'une d'elles selon la tradition appartenait à Piètre Desprez, évêque de Riez, archevêque d'Aix, cardinal, légat en France, et que l'on regarde comme le fondateur du petit chapitre qui fut établi à

Montpezat. La statue est en marbre blanc. L'autre monument représente aussi un évêque et il est probable qu'il appartenait de même à la famille Desprez qui a produit plusieurs prélats⁴⁷, et a qui appartenait la seigneurie de Montpezat. »

La tour du clocher de l'église de Nègrepelisse, rappelle celles de Caussade, de Montricoux, de Montech, de Finhan.

L'église de Montricoux a été bâtie par les Templiers, la croix du temple est encore figurée sur la voûte de l'une des chapelles; le cimetière qui y est annexé servit de sépulture aux membres de cette milice religieuse et guerrière. Une autre chapelle sépulcrale a été construite au milieu de son enceinte. Cet asile de la mort touche également à leur ancienne maison, aujourd'hui le château.

L'église paroissiale de Caylus, dont on attribue la fondation aux Anglais, pendant leur domination dans le Querci, est d'une belle construction, son vitrage est assez remarquable; sa voûte réunit l'ogive et le plein-cintre; son clocher, d'une construction récente (1720) présente une flèche octogonale en pierres de taille, sans balcon ni saillie.

On lit sur une dalle du pavé de la nef, cette inscription : "Cy gist...⁴⁸ de Coligny-Saligny, chevalier

⁴⁷ Entre autres Jean de Lettes-Desprez de Montpezat, abbé de Moissac et évêque de Montauban, qui, après avoir résigné ses bénéfices embrassa la Réforme, se maria, et se retira à Genève où il vécut plusieurs années.

⁴⁸ Un mot effacé.

de Malte qui fut tué à Saint Antonin, le 21 mai 1622, Requiescat in pace. »

La pierre tumulaire qui porte cette épitaphe est longue d'environ deux mètres et taillée ; dans la partie supérieure se trouvait un écusson (le blason ou les armoiries de M. de Cotigny-Saligny) dont la sculpture a été brisée avec un ciseau, dans la révolution.

Ce tombeau rappelle les guerres de Louis XIII contre les protestants; ceux-ci assiégèrent Caylus et s'en emparèrent. Des cruautés atroces furent exercées par eux contre les habitants : le curé et son sacristain furent au nombre des victimes ; ils avaient enfoui les meubles précieux d'église qui n'ont pas été retrouvés. A la même époque, Louis XIII passa à Caylus, et logea dans une maison située sur la place (elle appartient aujourd'hui à la famille Fraissinet). Deux pierres avaient été incrustées dans les murs de cette maison, en commémoration de cette visite : l'une portait le nom du Roi et la date de son entrée à Caylus; sur l'autre étaient gravés ces mots : *Sauvegarde ou logis du Roi*. Ces pierres existent encore. L'inscription de la première a été en partie effacée par la susceptibilité républicaine; mais il est facile de la lire toute entière.

L'église de Notre Dame-Livron est situé dans cette commune. La voûte de ce monument est assez belle la construction de l'édifice paraît remonter à une époque reculée. L'antique dévotion qu'on lui a vouée et qu'on lui conserve y attire tous les ans une trentaine de processions. Le site de cette église est

des plus pittoresques. Les fables que l'on débite sur sa construction miraculeuse, l'existence d'un dragon qui se retirait dans la grotte voisine d'où s'échappe une fontaine très-abondante et célèbre dans le pays, doivent être reléguées au nombre des contes populaires et des fausses légendes du moyen âge.

La ville de Montauban ne présente à la curiosité du voyageur et aux études de l'artiste d'autres édifices religieux de l'époque qui nous occupe que la tour du clocher de Saint-Jacques, monument de la fin du moyen âge.

§. II. Châteaux.—Bruniquel (Castrum Brunichildis).

A ce château dont la première construction remonte aux hauts temps du moyen âge se rattachent un nom et des souvenirs qui le classent en première ligne parmi les monuments de cette catégorie, appartenant au département de Tarn-et-Garonne. L'histoire et la tradition attribuent également sa fondation à la fameuse Brunehaud, reine d'Austrasie qui fut mise par le traité d'Audetot, vers l'an 587 en possession du Querci où l'on croit qu'elle fit aussi bâtir le château de Monclar. Une tour du premier de ces édifices porte encore le nom de l'épouse de Sigebert bien que le style de son architecture ne permette guère de lui assigner une époque aussi reculée que le VI^e siècle.

Assis au sommet d'un roc escarpé, sur la rive gauche de l'Aveyron et sur les frontières du Querci et de l'Albigeois l'aspect de ce fort presque inaccessible est âpre et sauvage. Si on l'examine du côté de la rive

droite de cette rivière on remarque qu'il a été entièrement rebâti dans le goût moderne, mais vu du côté de la ville il présente des formes qui attestent son ancienneté. Il ne reste pourtant rien de considérable de l'édifice contemporain de la reine d'Austrasie.

Le château de Monclar rebâti dans le XVe siècle fut de nouveau détruit, en 1793 par les Montalbanais.

Le château de Montricoux, ancienne propriété des Templiers, *« n'offre de remarquable, dit M. Du Mège⁴⁹ que la partie inférieure d'une grande tour carrée, ayant à chaque angle une tourelle, et quelques restes des murs de l'ancien monastère des chevaliers de la milice du Temple. »*

Les archives de l'hôtel-de-ville possèdent plusieurs pièces inédites, qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de cette localité et de celle de l'ancienne province du Querci. Il en a été fait des transcriptions dans les derniers temps.

Il n'existe plus rien du château fortifié des vicomtes de Saint-Antonin. Les ruines pittoresques et romantiques de celui de Penne, sur les limites des départements du Tarn et de Tarn-et-Garonne, et surtout les souvenirs qu'il rappelle, commandent l'attention et l'intérêt du voyageur qui salue de loin les tours renversées et les murs crénelés et percés de nombreuses meurtrières : de ce manoir féodal, construit sur le sommet d'un rocher escarpé, et qui domine l'Aveyron à une grande hauteur. Ce n'est pas sans quelque difficulté, et même sans quelque danger que l'on pénètre aujourd'hui dans l'enceinte de cet

⁴⁹ Loco citato, supra

édifice au milieu des débris amoncelés sur son emplacement et dans le voisinage.

Il serait difficile dans l'état actuel des ruines du château de Penne de se faire une idée exacte de son ancienne magnificence, à l'époque des amours de l'illustre troubadour et du brave chevalier Raymond Jourdain vicomte de Saint-Antonin⁵⁰, et de la belle châtelaine Adélays de Penne, au commencement du XIIIe siècle⁵¹.

Nous nous sommes déjà occupés du château de Caylus comme castrum romain. Il ne nous fournira ici aucune nouvelle observation sous le rapport de l'art et de l'histoire comme monument du moyen âge bien qu'il n'ait pas été sans importance dans ces temps de luttes sanglantes.

Il serait pourtant à désirer que ce qui en reste encore pût être conservé, ne fut-ce qu'à titre de décoration de perspective dans le paysage qu'il anime.

⁵⁰ Le vicomte de Saint-Antonin l'un des plus célèbres troubadours du XIIIe siècle acquit un grand renom poétique par ses cansos ou romances.

⁵¹ La châtelaine de Penne tendrement aimée du troubadour Raymond Jourdain fut sensible à son tour à la flamme et aux chants du poète guerrier, qui fit pour elle plusieurs cansos. Mais le valeureux chevalier, au fort de ses heureuses amours ayant été appelé à la guerre et dangereusement blessé, le bruit de sa mort se répandit dans son pays. A. cette nouvelle, Adélays désespéré abandonna son donjon féodal, et, renonçant pour toujours au monde, fut ensevelir sa douleur au fond d'un cloître. L'affliction du troubadour fut extrême, lorsque guéri de sa blessure et de retour dans sa patrie, il apprit la résolution de sa maîtresse, à jamais perdue pour lui. Il se retira du monde, et vécut longtemps dans une solitude profonde, à laquelle les charmes d'Elisa de Montfort épouse de Guilhem de Gourdon purent seuls l'enlever.

Sur le vaste plateau où s'élevait, dans le moyen âge, le château des Seigneurs de Montpezat, on ne voit plus que quelques pans de murailles. Simon de Montfort en avait fait raser une première fois les tours et les habitations après s'en être emparé en 1214.

Du château de Piquecos, où Louis XIII avait établi sa demeure et son quartier royal, pendant le siège de Montauban il ne reste plus guère, dans son état d'intégrité que la chapelle. On a vu plus haut que des monuments celtiques et romains recommandaient aussi cette localité.

Nous avons déjà fait connaître ce qu'il restait du château ou fort de Mirabel, ainsi que celui de Malause dont les ruines majestueuses reposent sur d'autres ruines plus anciennes comme dans le sein de la terre les débris des générations successives reposent les uns sur les autres⁵².

Il n'en est pas ainsi du château de Bioule dont les épaisses et solides murailles, encore debout, attestent quelles furent sa grandeur et sa force lorsqu'il était destiné à protéger la petite ville qui porte son nom. Du côté de l'est, il était défendu par un rempart flanqué de trois grosses tours carrées, placées à une égale distance l'une de l'autre; un fossé d'eau

⁵² Les guerres du moyen Age et particulièrement celles des Anglais et de Simon de Monfort; et, plus tard, celles des religions, si longues et si sanglantes dans le Querci, ont causé la destruction de presque tous les châteaux-forts de cette province antérieurs au XVI^e. siècle. On est aujourd'hui réduit à interroger la poussière de ceux de Montech, de Nègrepelisse, de Lavilledieu, de Cos, de Saint-Antonin.

courante, alimenté par l'Aveyron, en empêchait l'approche et cette rivière elle-même en interdisait l'accès du côté du sud. Là s'offraient aussi deux autres tours carrées, on en remarque une semblable au milieu du mur qui sépare le château de la terrasse ; enfin, il en existe une autre à cinq étages qui vraisemblablement était celle du donjon. Cette dernière est construite en pierres de taille tandis que le reste de l'édifice ne présente l'emploi de ce genre de matériaux que jusqu'au 1er étage seulement les parties supérieures sont bâties en briques.

Non loin de ce lieu, il en est un autre nommé le Camp d'Auriol ⁵³, qui, si l'on consulte une tradition locale, servit de première assiette à la ville ou au bourg de Bioule dont les habitants sentirent plus tard la nécessité de rapprocher leurs demeures du château appelé à les faire respecter.

Il existe encore à Bruniquel, à Saint-Antonin et dans d'autres villes du Quercy des maisons particulières appartenant à l'époque du moyen âge et dont toutes les ouvertures, plus ou moins chargées de sculptures et d'ornements sont en ogive. Le genre de leur architecture et de leurs décorations, indique que les constructions appartiennent au XIII^e. et au XIV^e. siècle.

La ville de Saint-Antonin possède un de ces édifices très remarquable.

⁵³ On remarquera la ressemblance de ce nom avec celui de Podium Aurcoli, Mons-Aureolus (Mont Auriol), première dénomination de la montagne sur laquelle s'éleva au XII^e siècle, la ville de Montauban devenue Mons-Albanus et Mont-Alba (le Mont des saules).

Nous ne connaissons pas dans le département de Tarn-et-Garonne de monument remarquable appartenant à la Renaissance proprement dite, c'est-à-dire au XVI^e siècle et aux règnes des derniers Valois, à l'exception de quelques maisons particulières de villes, qui se font distinguer par la forme et les ornements de leurs croisées, de leurs portes, et, en général, par le style architectural de cette époque. La plupart des châteaux modernes, comme ceux de Pompignan, Montbeton etc. sont des ouvrages du XVII^e et du XVIII^e siècle. Il en est de même de quelques églises, et particulièrement de la cathédrale de Montauban, sous le vocable de Notre-Dame, monument du règne de Louis XV dégradé aujourd'hui par la récente et maladroite restauration des campaniles qui décoraient sa façade. Il serait bien à désirer que les parties supérieures des tours en fussent rétablies dans leur ordonnance primitive.

Tel est l'aperçu rapide des monuments historiques les plus intéressants que possède le département de Tarn-et-Garonne classés chronologiquement, coup d'œil sans doute très-incomplet, et où bien des omissions se feront remarquer. Aussi ne doit-il être considéré que comme une reconnaissance sommaire, un premier inventaire de nos richesses archéologiques et artistiques, qu'il importe de dresser pour appeler sur ces mêmes richesses l'attention et les sollicitudes du Gouvernement, de l'administration départementale et locale, et de tous les hommes éclairés du pays également appelés et intéressés à leur conservation.

Bulletin monumental 1857

**NOTICE HISTORIQUE ET
ARTISTIQUE SUR L'ÉGLISE DE St
SAUVEUR DE CASTEL-SARRASIN
Par M le baron CHAUDRUC DE
CRAZANES,**

Correspondant de l'Institut et des Ministères d'État
et de l'instruction publique, inspecteur divisionnaire
de la Société française d'archéologie, etc., etc.

Une bulle du pape Alexandre III, de l'an 1162 fait mention de l'église de Castel-Sarrasin comme déjà édiflée, ou, du moins, en voie de construction à cette époque.

En effet, cette église⁵⁴, comme un grand nombre de monuments religieux existant dans les départements méridionaux de la France, appartient à la période comprise entre le XIe et XIIIe siècle, c'est-à-dire à

⁵⁴ Nous devons faire connaître ici les dimensions intérieures de cette église :
Elle mesure, en longueur, 43m.

En largeur; sans y comprendre les chapelles latérales, 20m- 60m.

Les chapelles comprises, 32m 40c

Hauteur de la voûte, 12m

du toit au faitage, 17m

du clocher, à partir du pavé de l'église, 30m.

de la flèche, 32m 30c.

l'ère de transition de l'architecture romane ou à plein-cintre à l'architecture ogivale, appelée si improprement gothique puisque les Goths n'ont certes rien à y voir.

L'église de St.-Sauveur de Castel-Sarrasin, dont nous nous occupons, doit être classée dans cette catégorie, et les deux systèmes d'architecture mentionnés plus haut, l'un expirant et l'autre à sa naissance, s'y font également remarquer; mais le premier toujours hardi dans ses formes arrondies et le second encore timide ce qui est, du reste, dans nos contrées, le caractère distinctif des monuments de cette époque, l'une des plus intéressantes, sans contredit, de l'art chrétien au moyen-âge. C'est une observation déjà faite plusieurs fois par les artistes et les archéologues, que, dans nos régions méridionales, et plus particulièrement en Languedoc, l'ogive, à de rares exceptions près, eut dans tout le temps de sa durée, des formes moins sveltes moins élancées que dans les autres parties de la France, et que celle dite flamboyante ne s'acclimata point chez les habitants de l'ancienne province romaine, qui ne passa qu'imparfaitement et avec bien de la difficulté du style roman à ce qu'on est convenu d'appeler le gothique analogie de plus qu'elle offre avec l'Italie.

La principale porte d'entrée de St. Sauveur, vis-à-vis du chœur, et de l'abside, destinée à servir de façade à l'église, à l'Ouest et qui accuse cette ogive peu prononcée dont nous parlions tout à l'heure, a été murée à une époque sans doute déjà ancienne circonstance qui naguère se faisait également remarquer à l'église ci-devant abbatiale, et

aujourd'hui paroissiale, de St.-Pierre de Moissac, avant que la proposition faite par nous, en ces derniers temps, de rétablir l'issue principale de ce monument⁵⁵ n'ait été adoptée et mise à exécution. Ces deux grandes portes étaient construites dans le même style et sur la même ordonnance.

Le public n'entre plus à St.-Sauveur que par une seule porte latérale de la nef, au Nord, et s'ouvrant sur la principale place publique de la ville place à laquelle cette église a donné son nom. Cette entrée qui offre également la forme d'une ogive peu élevée, et n'étant qu'à peine indiquée, appelle l'attention par ses détails architectoniques et ornementaires.

Elle présente deux ouvertures parallèles et homogènes, séparées par un montant. Les diverses sculptures dont il est enrichi, ainsi que le grand arceau servant d'encadrement au portail ont disparu ou du moins sont comme empâtés sous plusieurs couches successives de chaux et de plâtre, lorsqu'elles n'ont pas été mutilées par un marteau iconoclaste et sacrilège. Une statue très-ancienne, selon l'opinion de M. du Mege⁵⁶ (1), mais dont je n'oserais garantir avec lui l'antiquité et qui représente la Sainte Vierge tenant dans ses bras le Sauveur du monde auquel l'église a été dédiée, est placée dans une niche, au-dessus de ce même montant qui forme et sépare les deux sections du

⁵⁵ Voyez notre Lettre à M. de Caumont, sur une inscription commémorative de la dédicace de l'église des Bénédictins de Moissac, sous le vocable de St.-Pierre, etc. Bulletin monumental 1852).

⁵⁶ (1) Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne,) l'article Castel-Sarrazin.

portail que nous venons de décrire, et qui, ainsi qu'on l'observe dans plusieurs autres édifices du même temps, est précédé d'un porche ou péristyle assez spacieux mais dont la construction est infailliblement d'une date postérieure à celle d'un monument auquel elle est adaptée.

Nous rappellerons à ce sujet que, dans plusieurs églises du midi de la France, l'entrée principale en face du maître autel a été supprimée, comme à Ste.-Cécile d'Alby, à St.-Caprais d'Agen, à St.-Fuleran de Lodève, à St.-Jacques de Montauban, etc., etc., etc., et qu'on n'y pénètre que par une porte de côté, située dans la nef et quelquefois à l'un des transepts.

La façade, aujourd'hui masquée, de St.-Sauveur de Castel-Sarrasin est surmontée d'une tour de clocher de forme octogone, à deux étages séparés par un cordon extérieur et offrant trente-deux fenêtres géminées et à plein-cintre savoir seize à chaque étage, et deux à chaque face de l'octogone, mais une partie a été murée. L'ordonnance de cette tour, terminée par une plate-forme dont les murs sont crénelés, et qui, comme tant d'autres monuments du même genre, dans le moyen-âge et postérieurement, a pu servir d'ouvrage de défense, ainsi que semble l'indiquer sa position dans le système, et au centre de l'ancienne ceinture des fortifications de Castel-Sarrasin est très-élégante et d'un effet tout-à-fait pittoresque, vue, surtout, de la plaine de la Garonne qu'elle domine. Il ne paraît pas, d'après ce qu'on vient de dire, que cette tour ait jamais été plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui, ni terminée par une flèche ou aiguille, renversée par la foudre ou par

quelqu'autre accident, bien que quelques personnes aient paru disposées à le croire.

Lorsque vous entrez dans cette église dont la forme est celle d'une basilique latine, la première impression que vous y éprouvez, en levant les yeux vers la voûte, est celle que produit l'aspect de l'intérieur de la coupole ou de la lanterne formée par la tour du clocher, et qui suspendue au-dessus de votre tête, est éclairée par les fenêtres géminées dont on a déjà parlé.

L'ensemble de l'édifice présente la figure ordinaire d'une croix latine dont les transepts forment les branches; la voûte, accusant la forme de l'ogive naissante, est soutenue par dix piliers originairement semblables, et composés chacun d'un groupe ou faisceau de douze pilastres et de quatre demi colonnes, liés ensemble et couronnés d'autant de chapiteaux rappelant le corinthien. Cinq de ces piliers appartiennent à la nef, et la séparent, à droite et à gauche, de ses ailes ou bas-côtés. L'effet de ce faisceau est gracieux et le travail n'en est pas sans élégance ni même sans une certaine légèreté. Les cinq arcs des voûtes en plein-cintre des ailes qui sont d'une égale élévation à celles à ogives de la nef, s'appuient, d'un côté, sur les piliers dont on vient de donner la description, et de l'autre parallèlement sur une colonne à demi-engagée dans le mur latéral. Les chapiteaux de ces colonnes et les fûts qu'ils surmontent, rappellent, comme ceux des piliers, l'ordre corinthien, bien que d'autres ornements, en feuillages et plantes de diverses natures, remplacent l'acanthé classique sur les premiers.

Ce n'est pas sans intérêt qu'on observe, dans la construction de ce monument, cette opposition et ce rapprochement continuels, cet antagonisme de deux architectures rivales (la romane et la gothique) qui offrent, dans le style des édifices où on les remarque, quelque chose de varié, en même temps que d'indécis, propre à caractériser cette ère de transition, et qui la fait désigner par de Caumont, dans son *Cours d'architecture monumentale*, sous le nom *d'ogive romane*, genre mixte et qui n'a pas encore la légèreté et la grâce qui, un peu plus tard, caractériseront l'architecture ogivale proprement dite, et entièrement dégagée de son alliance momentanée avec le plein-cintre auquel elle doit succéder.

L'architecte intelligent et l'ami des arts, qui visitent la basilique de St.-Sauveur, à l'aspect de ces élégants faisceaux de colonnes et de pilastres, ont à déplorer les restaurations maladroites et les modifications barbares, d'une date assez récente, dont quatre des piliers précédemment décrits ont été les victimes dans la nef de notre monument deux ont disparu dans l'épaisseur des constructions du jubé des orgues et de ses accessoires, et les deux suivants dans un énorme empâtement de maçonnerie qui gêne et étrangle particulièrement aux deux ailes, l'issue de cette partie de l'édifice : elle détruit et bouleverse l'ordonnance première, en brisant ses lignes, originairement pures et gracieuses, c'est une construction additionnelle du plus fâcheux effet, dont le motif a été de fortifier ces quatre mêmes piliers, destinés à soutenir la tour du clocher, à

résister à l'effort de la masse de sa coupole et à arrêter le mouvement qui, peut-être, s'était déjà opéré en partie, par suite de leur surcharge sur leurs tambours ou assises ; moyen barbare sous le rapport de l'art, lors même qu'il eût été reconnu efficace et suffisant pour atteindre le but de consolidation que se proposaient ses auteurs, se croyant autorisés à en faire usage par l'expérience de son emploi, en de pareilles circonstances, sur d'autres monuments semblables⁵⁷ (1) mais qui, nonobstant doit être remplacé ici, dans une nouvelle restauration, par d'autres procédés indiqués et usités journellement, de notre temps, dans ce cas, par les architectes.

Dans l'église dont nous nous occupons, comme dans presque toutes celles dont la construction remonte à la même époque, les bas-côtés de la nef se prolongent, parallèlement au chœur, au-delà des transepts et s'arrêtent au commencement de la courbure de l'abside. Ici, leur prolongement forme à droite du chœur, la belle chapelle de la Vierge, et, à gauche, celle de saint Alpinien, compagnon et coopérateur, au IIIe siècle, de l'apôtre de l'Aquitaine, saint Martial, et protecteur et patron de Castel-Sarrasin ayant, selon les légendaires, converti au christianisme les habitants du territoire où fut bâtie plus tard cette ville.

Les deux transepts de St.-Sauveur (Nord et Midi), se terminent carrément et sont surmontés extérieurement d'un fronton percé d'une rose.

⁵⁷ Particulièrement à l'église St Saturnin de Toulouse.

Il est facile de reconnaître que le chœur avait, dans l'origine moins d'étendue et de longueur qu'on ne lui en voit aujourd'hui, et qu'il se terminait carrément, comme les transepts : ce n'est que postérieurement à sa construction primitive et en le prolongeant, qu'on lui a donné la forme semi-circulaire de l'abside et la figure de l'hémicycle, par une construction additionnelle que l'on remarque facilement à l'extérieur du monument, ainsi que la première forme carrée du chœur auquel cette adjonction moins élevée que le reste des voûtes principales dont elle est la continuation, mais dans un autre style architectural, bien qu'on ait suivi toujours le mode de construction en briques adopté pour tout l'édifice; différence de style également observée dans la forme des cinq croisées pratiquées dans cette partie de l'édifice, et qui se distinguent aussi de celles du reste du chœur, l'ogive y ayant succédé au plein cintre.

Nous avons, du reste, remarqué, en Languedoc et en Guienne, plusieurs églises de l'époque romane dont le chœur avait cette forme carrée, telle que l'ancienne collégiale de St.-Caprais d'Agen devenue plus tard cathédrale, à la place de la basilique de St. -Étienne, et bien d'autres à notre connaissance; ce qui n'empêche pas que, dès l'époque de saint Grégoire de Tours, selon que nous l'apprend ce premier historien de nos antiquités ecclésiastiques, le chevet de plusieurs basiliques chrétiennes ne se terminât circulairement, à l'imitation de la basilique romaine au temps du paganisme.

On trouve, dit M. de Caumont, dans le XIIIe siècle, comme dans les précédents, beaucoup d'églises sans

abside, et qui se terminent, c'est-à-dire le chœur, par une muraille plate percée ordinairement de deux ou trois fenêtres.

Il est de même aisé de reconnaître à l'époque de notre monument que les chapelles des bas-côtés de la nef, au nombre de huit, ont été, ainsi que l'abside, ajoutées postérieurement, et offrent des constructions plus récentes que le corps principal de l'édifice; observation sensible à l'œil le moins exercé. Elles ne remontent pas plus haut que le XIV^e siècle ; il est même possible qu'elles n'appartiennent qu'au XV^e.

Sur les dix piliers auxquels les voûtes de la nef et du chœur sont suspendues, les quatre appartenant à cette dernière division n'ont guère été moins épargnés que ceux dont il a déjà été question, car ils se trouvent aussi engagés dans la maçonnerie du mur de séparation de cette partie de l'église avec ses deux chapelles latérales dont on vient de parler les deux premiers de droite et de gauche, en entrant dans le chœur, ont été privés, après coup, de leur base et comme suspendus dans le vide, ne touchant plus la terre; mutilation et espèce de non-sens que nous avons trouvé répétés dans plusieurs églises, et dont le seul motif paraît ici avoir été d'agrandir l'espace compris entre le chœur et la nef, et de faciliter la circulation de l'un à l'autre transept et les abords de ce même chœur, remarquable, du reste, par l'élégance et la richesse des ornements modernes qui le décorent, tels que son magnifique autel à la romaine en marbre de diverses couleurs ; son retable avec ses anges adorateurs, ses belles stalles provenant de l'église de l'abbaye de Belleperche et où

le bon goût rivalise avec l'abondance et la variété de détails des sculptures. L'attention des visiteurs y est aussi appelée et se repose avec intérêt sur les peintures dont les murailles sont couvertes et qui, entr'autres copies exactes et intelligentes des chefs-d'œuvre de nos grands statuaires et de nos peintres célèbres nous offrent l'image symbolique des vertus théologiques et une fidèle représentation de la *Sainte Cène* de Léonard de Vinci.

Nous donnerons les mêmes éloges aux décorations de la chapelle de la Vierge et de celle de St.-Alpinien avec lesquels les lecteurs de cette notice ont déjà fait connaissance, et dont la récente et complète restauration fait le plus grand honneur au bon goût et au sentiment de convenances dans les arts, comme à la piété éclairée de son ordonnateur et de celui qui l'a dirigée et fait exécuter sous son inspiration.

On remarque surtout, dans ces deux chapelles, les vitraux peints de leurs trois croisées sur lesquels sont figurés, en pied et de grandeur naturelle, la divine Mère du Sauveur, saint Martial et son disciple Alpinien. Ces belles verrières sont l'ouvrage de M. Bordieu, de Toulouse.

A l'aspect de l'entrée de la dernière de ces chapelles nous n'éprouvons qu'un regret, de voir son ogive masquée par un placage en marbre de diverses couleurs figurant des pilastres et un entablement d'ordre corinthien disparate choquant avec le style et l'ordonnance du reste de l'édifice, mais qui appartient à une restauration antérieure à celle que nous signalons ici et où ces sortes d'anachronismes

et de bigarrures avaient souvent lieu de la part des architectes.

Après avoir décrit d'une manière à peu près complète, sous le rapport de l'art, l'intérieur de la basilique de St. -Sauveur de Castel-Sarrasin, pour ne pas laisser de lacune dans notre travail, nous la considérerons maintenant sous son aspect extérieur. Comme nous l'avons déjà dit, le mode de construction de cet édifice, ainsi que celui adopté pour plusieurs autres villes du midi de la France dans le moyen-âge, et particulièrement dans les villes du Quercy et du Haut-Languedoc, où la pierre est très-rare et amenée de loin, telles que Montauban, Toulouse, Castel-Sarrasin, etc., est en briques⁵⁸, appareil qui flatte peu la vue et plus susceptible d'altération et de dégradation que tout autre (pierre marbre, etc.), par l'action corrosive de l'air et l'effet de l'intempérie des saisons, particulièrement dans les parties nord et ouest des édifices construits avec cette espèce de matériaux, et surtout lorsque cette brique fabriquée dans le pays a été mal cuite et n'offre pas la résistance et la dureté de celle des Romains circonstance qu'on n'observe que trop souvent dans les monuments élevés postérieurement à l'époque gallo-romaine, dans nos contrées.

⁵⁸ (1) La brique, souvent employée dans les constructions religieuses, civiles et militaires des premiers siècles du moyen-âge, y compris le XI^e disparaît dans les édifices du XII^e, du XIII^e, et dans le XIV^e, mais pour se montrer de nouveau dans le siècle suivant. Ces briques, moins cuites que celles des Romains, ressemblaient beaucoup à celles de nos jours, seulement elles étaient quelquefois plus grandes et plus minces.

Nous avons parlé, plus haut, du porche remarquable de l'édifice religieux que nous décrivons, existant en dehors de la porte latérale Nord la seule issue ouverte au public pour entrer dans cette église, et présentant deux ouvertures géminées et semblables; de forme carrée, et séparées par un pilier⁵⁹, au-dessus desquelles on distingue encore les traces d'un bas-relief mutilé en 1793 et du sujet duquel il est aujourd'hui impossible de se rendre compte.

Ces portes géminées, ainsi qu'on le remarque à celles-ci, étaient ordinairement réunies par une arcade d'un plus grand diamètre mais seulement indiquées dans notre église, et y ayant reçu la forme légèrement ogivale ce porche n'est point voûté, le toit en est construit en charpente s'élevant vers le faîte et incliné aux deux extrémités. Ici, nous signalerons encore pour aider à préciser la date de notre monument, qu'au XIe. siècle, les portes latérales étaient, comme à St.-Sauveur de Castel-Sarrasin, pratiquées dans les murs de la nef⁶⁰ ; tandis qu'à partir du XIIe. siècle leur place est presque invariablement fixée à l'extrémité des bras de la croix formée par les transepts.

La forme du toit des églises est encore une circonstance à remarquer dans les constructions religieuses du moyen-âge, et recommandée à l'attention de ceux qui sont chargés de les observer et de les décrire. Le faîte du toit de St.-Sauveur est

⁵⁹ L'ornement de sculptures qui décore ce pilier d'un bout à l'autre est ce qu'on nomme, en terme d'art, un *cable*, plutôt qu'une *torsade*.

⁶⁰ Quelquefois, cependant, cette porte latérale avait une issue, dans le chœur de l'église, et non dans la nef, à cette même époque.

légèrement aigu, disposition favorable à l'écoulement des eaux. Cette toiture est en tuiles à canal.

On a déjà vu que le chœur, dans le principe plus court que la nef, au lieu de s'arrondir en hémicycle, était terminé carrément par un mur surmonté d'un fronton en triangle, qui a été conservé lors de l'addition de l'abside. C'est aussi par ce même ornement architectural que se terminent les murs des deux transepts.

Les murs de notre basilique sont soutenus extérieurement de distance en distance, par des contreforts de forme carrée simples, sans aucun ornement de sculpture, comme on les construisait au XI^e siècle, et ils sont de la hauteur des murailles auxquelles ils sont liés. Les contreforts de l'hémicycle, plus rapprochés les uns des autres, et surtout ceux des chapelles latérales percées plus tardivement dans les murs des collatéraux de la nef, sont moins élevés que les premiers de même que les constructions sur lesquelles ils s'appuient. Ces contreforts sont adhérents aux murs auxquels ils sont destinés à servir de soutènement, au lieu d'en être éloignés, et de ne les soutenir qu'au moyen d'arcs-boutants, comme dans les constructions des âges suivants procédé ingénieux pour consolider le sommet des édifices auxquels ils étaient adaptés. Ces sortes *d'arcades aériennes* n'étaient pas encore connues des architectes contemporains de notre monument dans l'ordonnance duquel règne la simplicité de l'époque.

Mais cette simplicité, ou si l'on veut, cette sévérité dans le style architectural de notre St.-Sauveur,

n'en exclut point l'élégance elle est même un mérite et un à-propos dans un monument de ce genre et dont on s'est trop souvent écarté dans les temps postérieurs à sa construction, et surtout à l'époque de la Renaissance et depuis.

A gauche et dans l'angle de la façade de l'Ouest et du grand portail aujourd'hui condamné et muré, on voit une petite porte par où l'on pénètre dans la tourelle adossée à la tour du clocher, et dans laquelle est pratiqué l'escalier de cette dernière. Cette tourelle se termine en flèche, surmontée d'une croix en fer servant de support à une girouette, et non en plate-forme, comme la tour principale qu'elle domine et dépasse de la hauteur de sa pyramide. Ces tourelles faisant corps avec les clochers, et destinées à l'usage que nous indiquons, se trouvent fréquemment dans les églises appartenant à la même époque de l'art et au même système de construction que celle dont nous nous occupons.

Ce fait n'a point échappé à l'observation de notre savant confrère, M. de Caumont. Dans son *Histoire de l'architecture religieuse du moyen-âge*, après avoir signalé la place qu'occupe dans les tours du clocher, l'escalier par lequel on y monte, et qui forme presque toujours, à l'un des angles de cette tour, la saillie en tourelle dont il vient d'être fait mention, cet habile historien de l'art chrétien ajoute : "Je suppose qu'on plaçait ainsi l'escalier en dehors, pour ne pas interrompre les voûtes qui séparent ordinairement les tours en plusieurs étages."

En nous résumant, nous pensons que la restauration artistique de l'ensemble de St.-Sauveur de Castel-

Sarrasin doit avoir avant tout pour objet principal et spécial, mais sans que subsidiairement aucun autre intérêt soit négligé, le *déblai* et la *restitution* dans leur premier état, des piliers de la nef dont nous avons fait connaître plus haut l'enfouissement total⁶¹ et de la grande entrée (Ouest) telle qu'elle est indiquée et qu'elle a existé comme principale issue de notre basilique ; on la surmonterait d'une riche et élégante rosace si on voulait en diminuer la hauteur. Le jubé d'orgues adossé tardivement et après coup au faite de cette porte démasquée, peut être supprimé sans inconvénient, étant devenu inutile et un *hors d'oeuvre* depuis que les orgues de St.-Sauveur ont été placées dans l'hémicycle du chœur, derrière le maître autel, ainsi que la chose a été pratiquée dans plusieurs autres églises.

Nous croyons avoir posé dans cette notice tout ce qu'il y avait à dire sous le rapport historique, artistique et descriptif sur un monument peu connu, bien qu'il mérite de l'être et qui n'avait pas encore été décrit; c'est cette lacune que nous avons voulu combler ici autant que nous l'avons pu.

Nous pensons que l'église de Castel-Sarrasin, sous le vocable de St.-Sauveur appartenant à une époque intéressante de l'art chrétien dans le moyen-âge, celle de transition du XIe. au XHr. siècle, mérite d'appeler sur elle les bienfaits d'un gouvernement aussi éclairé, religieux et ami des arts que celui de l'Empereur Napoléon III, et qu'il est spécialement dans les attributions et le mandat de MM. Les Membres de la

⁶¹ Il ne nous paraît pas possible de toucher à ceux du chœur.

Commission des monuments historiques et du
Comité de l'histoire et des arts de France de fixer sur
ce monument, l'attention de MM. les Ministres d'Etat
et de l'Instruction publique et des Cultes.

Ce texte de Chaudruc est original car plus qu'une recherche c'est un avis sur la destruction des deux tours. L'argumentation est contradictoire, hésitante comme si d'un côté l'érudit ne voulait pas fâcher les autorités qui ont décidé la destruction ni renier son rôle de défenseur du patrimoine. JPD

Considérations Historiques et artistiques sur les deux tours ou portes de la ville de Castelsarrasin dont la démolition est projetée

Par M. le Baron Chaudruc de CRAZANNES.
Correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et belles-lettres, (Institut de France) et du ministère de l'intérieur pour la conservation des monuments historiques ;
membre non résident du comité des arts et monuments, etc. etc.

Ces deux tours ou portes de ville, les seules demeurées debout de celles qui faisaient partie des anciennes fortifications, aujourd'hui démolies à Castelsarrasin⁶², sont deux constructions dont la date ne remonte pas plus haut pour celle de St-Sauveur

⁶² Démolition de 1844.

que de la seconde moitié du XIIe siècle ou les premières du XIIIe siècle, et du XVIe, pour la tour dite des Capucins. Aucun souvenir historique ne s'y rattache, bien que l'armorial de Castelsarrasin représente une porte crénelée surmontée de deux tours, mais rien n'indique que ces deux dernières tours soient celles encore debout dont il est ici question, plutôt que leurs pareilles déjà détruites, de la même enceinte fortifiée, et il est même très probable que le blason dont nous parlons fait allusion à l'ancien château fort (Castrum Cerrucium), appartenant aux Comtes de Toulou-se et qui donna son nom à Castelsarrasin d'abord connu dans les actes et titres du moyen âge sous celui de Villa Longua, et ville longue ou ville longe, juridiction fort étendue dépendante du sénéchal de Toulouse ou du Languedoc et dont le premier magistrat prenait la qualité de Juge de Ville Longue. Cette forteresse dont il serait difficile d'attribuer avec quelque fondement historique, la Construction aux Sarrasins qui démolissaient plus qu'ils ne bâtissaient, origine que repousse d'ailleurs l'étymologie du nom latin de Castrum Cerrucium que lui donne la charte de Moissac, fut démolie selon l'historien du Languedoc, Guillaume de Catel, à la fin du XVIe siècle ou au commencement du suivant : les derniers débris en ont disparu dans le siècle dernier.

Revenant aux deux tours dont nous avons à nous occuper spécialement ici, nous dirons quelles sont de forme carrée, en briques et en moellons, et sans aucun détail d'architecture et de sculpture quelconque ; que toutes les deux sont, crevassées ou

lézardées dans une partie de leur hauteur et au-dessus des mâchicoulis qu'on remarque à l'une et à l'autre et qu'il serait à craindre qu'a raison de leur élévation qui est hors de proportions avec leur bases et de la nature des matériaux employés dans leur construction qui est loin d'offrir la solidité des monument romains, et de plusieurs du moyen-âge, elles ne vissent à s'écrouler, si elles étaient entièrement isolées des constructions particulières qui leur sont contigües et leur servent de point d'appui.

Il faut pourtant reconnaître que ces deux monuments qui sont sans importance sous les rapports de l'art et de l'histoire, ne sont pas sans grâce et sans élégance, à raison de leur élévation comparée à leurs autres dimensions, et de leurs formes sveltes et élancées, et plus particulière-ment celle de St-Sauveur à cause d'une certaine hardiesse et légèreté dans sa construction et de son effet pittoresque dans le paysage environnant.

Du reste, ces tours sont parfaitement semblables à celles ayant reçu la même destination, qui existaient à Toulouse il y a encore quelques années qu'on a dû sacrifier aux embellissements, à l'assainissement et à l'agrandissement de cette dernière cité, quoique sous le point de vue historique, il s'y rattachât des faits d'armes et souvenirs patriotiques autrement intéressants qu'à celles de Castelsarrasin dont nous regardons la démolition comme nécessaire bien qu'il eut été à désirer qu'elles eussent pu être conservées, mais comme ornement et décoration seulement, et que par cette unique considération, le sacrifice

commandé par la circonstance, en soit pénible, bien que l'appréhension du manque de solidité et de durée pour l'avenir, et la crainte de graves accidents doivent beaucoup atténuer ce sentiment.

Comme l'a dit l'autorité municipale de Castelsarrasin, dans un rapport à M. Préfet du département, il a longtemps que les deux tours dont il s'agit et qui gênent la circulation de la voie publique, auraient été abattues, si elles n'avaient pas été employées à servir d'horloges, après que leur première destination fut devenue sans objet,

En résumé, la démolition de la tour de la ville de Castelsarrasin, dite des Capucins ne doit inspirer aucuns regrets motivés aux amis des arts et de notre histoire locale, du moins, sous ce double rapport ; celle dite de St-Sauveur est plus regrettable, sans doute, mais bien que dans son état actuel de dégradation même, elle ne soit pas indigne, par sa hardiesse, comme nous l'avons déjà dit, et à raison de son système de construction, des dernières années du XIIe siècle ou des premières du XIIIe c'est-à-dire, de la plus belle époque de l'art dans le moyen-âge, on ne doit pas cependant exagérer l'importance de sa conservation qui ne peut être celle d'un monument historique auquel se rattacheraient des événements et des souvenirs importants et qui se recommanderait comme un type précieux de l'art architectural du temps.

Consolons-nous donc de sa destruction, longtemps différée, mais qui enfin était inévitable, dans l'exécution des nouveaux plans d'assainissement,

d'embellissement et de libre circulation des abords de notre cité, par l'espoir de restauration prochaine et intelligente de l'édifice du même âge, qui est à côté d'elle, l'église de St Sauveur, rendue à la simplicité pleine de grâce et d'élégance de son ordonnance primitive, mesure sur laquelle nous appelons l'attention et les sollicitudes de son conseil de fabrique, de l'administration municipale et départementale, celles de l'illustre et docte prélat qui gouverne ce diocèse, et tout l'intérêt de la commission des monuments historiques et de M. le Ministre de l'intérieur. Que le classement désirable et mérité de cet édifice parmi ces mêmes monuments, soit pour lui à nos yeux une nouvelle garantie de respect artistique, de conservation et de durée.

Castelsarrasin, de l'imprimerie de P. Coudol

Note JPD : Page suivante, les deux tours dessinées par Alexandre Du Mège et publiées dans le livre *Le voyage archéologique d'Alexandre Du Mège en Tarn-et Garonne* p. 190 et 191.



Bulletin monumental 1859

NOTICE

**Sur la fondation de la Chapelle votive de M.-
D'Alen ou d'Alem dite de Bonne-espérance ou
de Bon-secours entre Castel-Sarrasin et
Moissac et sur le combat livré en ce lieu par le
connétable LOUIS DE SANCERRE,
Aux bandits qui, sous le nom de *Routiers*
infestaient l'Aquitaine au XIVE siècle;
PAR M. LE B CHAUDRUC DE CRAZANNES,
De l'Institut de France, inspecteur
divisionnaire de la Société française
d'archéologie.**

Dans chaque province de France, on rapporte certains faits d'histoire locale consignés dans les légendes, ou transmis d'âge en âge par une tradition locale et dont la mémoire du peuple perpétue le souvenir, mais que l'on a négligé d'enregistrer dans ses fastes.

Au nombre de ces récits, il faut placer celui qui fait le sujet de cette *Notice*. La fondation de la dévotion à la Sainte Vierge et l'érection de l'église ou chapelle d'Alen ou d'Alem, sous le vocable de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance ou de Bon-Secours, furent l'accomplissement d'un vœu à la Mère de Dieu par le connétable⁶³ Louis de Sancerre, commandant

⁶³ On donne ici au célèbre Louis de Sancerre, l'un des plus illustres généraux des rois Charles V et Chartes VI, la plus haute des dignités militaires auxquelles il fut élevé, quoique, selon toutes les probabilités, il ne fût encore que maréchal de France, lorsqu'il livra aux Routiers le combat

l'armée du roi Charles VI en Languedoc et en Guienne, entre les années 1389 et 1401.

Ce vœu fut fait à l'occasion d'un combat que livra le général dans la plaine qui s'étend de Castel-Sarrasin à Moissac, sur l'ancienne route conduisant de l'une à l'autre de ces villes et la rive gauche du Tarn, aux brigands qui, sous la dénomination de *Compagnies anglaises* ou *franches* et plus particulièrement connus dans l'histoire, sous celle de *Routiers*, infestaient cette partie de son gouvernement, et cela au moment d'en venir aux mains avec eux afin que par la divine intercession de Marie, il obtint. dans cette circonstance, le succès des armes du roi de France contre les féroces aventuriers, derniers débris de l'armée anglaise en Guienne. Après son expulsion du territoire de cette province et des pays voisins, les *Routiers* continuaient la guerre pour leur propre compte. Ils étaient demeurés maîtres de quelques châteaux-forts qui leur servaient de retraite et d'où l'on eut bien de la peine à les expulser, soit de vive force, soit à prix d'argent et en traitant avec eux.

Le monument de piété et de reconnaissance dont nous nous occupons fut érigé, immédiatement après la victoire de Sancerre par ses ordres et à ses frais: une solennité annuelle y avait lieu le jour de la Nativité de la Vierge en commémoration de cet événement et du vœu dont il avait été le résultat.

A l'exemple de cet illustre terrier et après lui, ses descendants et leurs représentants y nommèrent et

dont il est question dans cette notice. Maréchal de France en 1369. il ne fut nommé connétable qu'en 1377.

entretinrent un chapelain jusqu'à la Révolution de 1789, qui amena la démolition de cette chapelle, reconstruite quelques années plus tard aux dépens d'un citoyen généreux de Castel-Sarrasin, du nom de Despaigne. Les mêmes cérémonies et observances y furent rétablies par ordonnance de l'autorité épiscopale diocésaine⁶⁴ en date du 15 juin 1808, et confiées aux soins du clergé de la paroisse de St.-Jean de Castel-Sarrasin dans la circonscription de laquelle cet oratoire se trouvait compris.

Parmi le peu de débris et de décorations de la première église ou chapelle de N.-D., soustraits à la fureur des iconoclastes de 1793 et conservés dans la nouvelle, où les amis du style architectonique des derniers temps du moyen-âge ont à regretter que l'on n'ait pas reproduit les formes ogivales du monument auquel elle succédait, on remarque un tableau à l'huile, commémoratif du vœu de Sancerre, et qui nous le représente sous le costume militaire de l'époque, et à genoux sur le premier plan, ayant son casque, son bouclier et son épée déposés et groupés à ses pieds ; à gauche, est son cheval de bataille, tenu par un écuyer, à droite et dans la partie supérieure du tableau on voit, au milieu d'une gloire, la Sainte Vierge avec son divin Fils dans ses bras, et ayant l'une et l'autre la tête ceinte du nimbe. Le céleste Enfant semble encourager et accueillir d'un geste de la main droite la prière que le connétable lui adresse et à son auguste Mère, les bras tendus vers eux ;

⁶⁴ La ville de Castel-Sarrasin et son territoire communal, où était située Notre-Dame d'Alem dépendaient à cette époque du département de la Haute-Garonne et du diocèse de Toulouse.

accessoirement et sur le second plan on reconnaît le site et le paysage de N.-D.-d'Alem, mais dans certains accessoires, plutôt comme il existe de nos jours que tel qu'il était alors et offrant quelques constructions d'une date évidemment postérieure au XIV^e siècle; par un singulier anachronisme, dont on retrouve plus d'un exemple, même chez les sculpteurs et les peintres d'une époque plus récente, on y a placé la vue de l'édifice religieux que le général français promet de faire élever s'il est vainqueur.

Ce tableau, dont la première touche paraît remonter à une date assez ancienne et qui avait eu beaucoup à souffrir de l'action du temps et plus encore de la main des hommes, a été retouché et rafraîchi, ce qu'on appelle restauré, dans ces derniers temps; et après la réédification de notre chapelle votive à côté de lui, on a placé sa gravure, en plus petit format, et aussi une seconde gravure grossière sur bois qui, sans être la copie de la précédente ou du tableau qu'elle reproduit, nous montre également Sancerre à genoux, et invoquant de même la Mère de Dieu et son Fils, ce dernier couronné et portant un sceptre dans une main et un globe crucifère dans l'autre. Ces deux personnes divines sont entourées d'anges qui tiennent des palmes des branches de lis et des couronnes. Au-dessous et dans la partie inférieure de l'estampe, est un combat, ou plutôt un massacre d'hommes de chevaux et autour, comme encadrement ou bordure, un cantique d'actions de grâces en vers ou plus exactement en lignes rimées, avec l'antienne de N.-D. au-dessous. Cette image se distribuait, avant la destruction de la précédente

église, à ses pieux visiteurs, et aux pèlerins qui y arrivaient en foule, chaque année, aux fêtes de la Nativité de la Vierge, de sainte Agathe et de saint Médard. mais plus particulièrement pour la première. Il ne reste peut-être plus, des deux gravures dont il est ici question, que les seuls exemplaires qu'on vient de décrire.

Le vœu fait, dans ce qu'on appelait le désert d'Alen⁶⁵ ou d'Alem, à la Sainte Vierge, sous l'invocation de N.-D. de Bonne-Espérance ou de Bon-Secours (ce second titre nous paraît être d'une date postérieure au premier), par le connétable de Charles VI, et l'ami et le compagnon d'armes de Duguesclin et d'Olivier de Clisson, nous semble être une imitation et avoir été fait à l'instar de celui offert précédemment à la Mère de Dieu, sous la même invocation c'est-à-dire le premier des deux) par l'infortuné monarque que nous venons de nommer.

Durant son séjour à Toulouse, en 1389 ce prince au milieu d'une nuit très-noire s'étant égaré dans la forêt de Boucone⁶⁶, située à peu de distance de cette ville, à la suite d'une partie de chasse qui avait duré tout le jour précédent, séparé de ceux qui l'avaient accompagné, au fort de sa détresse invoqua

⁶⁵ Il faudrait conclure, de cette dénomination, que le territoire d'Alem n'était pas encore habité au XIV^e siècle : ce qui nous paraît cependant bien douteux étant situé près de deux rivières, la Garonne et le Tarn, et dans le voisinage de deux villes auxquelles une route de grande communication le reliait.

⁶⁶ Cette position est la même que la *Mutatio*, ou station romaine, indiquée, sous le nom de Buccenis, dans *Histoire de Bordeaux à Jérusalem*, entre Auscius (Auch) et Tolosa (Toulouse) à treize lieues gauloises de la première de ces cités et à quatorze de la seconde.

l'assistance de N.-D.-de-Bonne-Espérance dont on voyait l'image dans l'église des Carmes de la capitale du Languedoc et, en ayant été entendu et secouru au même instant, dans sa détresse, au moyen d'une lueur subite qui lui fit reconnaître son chemin et retrouver ses compagnons, il fonda en reconnaissance de ce bienfait, un ordre de chevalerie sous cette même dénomination et le conféra aux seigneurs de sa suite, dont faisait partie Louis de Sancerre.

Selon l'annaliste Toulousain Lafaille, cité par Dom Waissette (Histoire générale du Languedoc), sur une vieille peinture que l'on voyait dans le cloître du couvent des religieux du Mont-Carmel. à Toulouse ce roi de France était représenté à cheval, s'inclinant devant une image de la Vierge, suivi de seigneurs à pied, tout armés, mais la tête découverte et portant leurs blasons sur leurs côtes-d'armes. Le fond de cette peinture, ajoute le chroniqueur susmentionné, offrait des sangliers et d'autres bêtes sauvages qui habitent les forêts; plus haut, il y avait une sorte de frise où étaient peints des anges portant dans leurs mains des banderoles, sur lesquelles était écrit, en caractères du temps, le mot *Espérance*.

Ce tableau n'est pas sans analogue quant à l'intention et au motif, du moins avec celui de l'église d'Alem dont il a été parlé.

Sous la même inspiration et aussi dans un moment de détresse, Sancerre, chevalier de cet ordre de l'Espérance, après avoir invoqué l'aide de Celle qui en était la patronne, voulut aussi perpétuer le souvenir de la miraculeuse assistance dont il avait été

l'objet de sa part par le monument qui nous occupe et dont la date, postérieure, dut être cependant voisine de l'institution de l'ordre créé par Charles VI; en effet, en 1390, nous voyons le maréchal de Sancerre occupé, à Moissac comme capitaine-général en Languedoc et en Guienne, à faire vider le château de Castel-Cuillier, en Agenois, et d'autres positions voisines occupées par les brigands des compagnies soi-disant anglaises. Deux ans plus tard (en 1392), le général est encore à Moissac au serment de fidélité au Roi que Richard Dulphe prête en qualité de sénéchal du Quercy, entre les mains d'Aymeri de Peyrat abbé des Bénédictins de cette ville⁶⁷.

D'après une tradition erronée dont l'autorité a prévalu dans le peuple de cette contrée et qui a été accréditée et comme consacrée par le cantique d'actions de grâces ou complainte dont il a déjà été fait mention dans cette notice, ce seraient les hérétiques ou fanatiques Albigeois, et non les bandits que l'histoire signale sous le nom de *Routiers* qui auraient été vaincus à Alem. Mais la croisade contre les premiers était terminée depuis plus d'un siècle lorsque Louis de Sancerre vint au monde (en 1342). Dans le siècle précédent, et durant les guerres de Raymond VI, comte de Toulouse à la tête de ces mêmes Albigeois, et de Simon de Monfort, commandant les troupes du roi de France une affaire sanglante eut effectivement lieu entre les deux partis aux confins du territoire de Castel-Sarrasin et de Moissac; mais la victoire y demeura aux fauteurs de

⁶⁷ Histoire générale de Languedoc.

l'hérésie, qui en abusèrent cruellement contre leurs prisonniers mutilés par eux. Comme on l'a dit plus haut le fait d'armes de Louis de Sancerre dont il est ici question (et l'histoire ne l'a point enregistré dans ses fastes, laissant ce soin à la religion) doit avoir eu lieu tout à la fin du XIVe siècle, et pendant le commandement de l'illustre guerrier dans les deux grandes provinces où il se signala par son courage et ses exploits. Sur le champ même du combat d'Alem, à côté de l'édifice religieux qui en fut la commémoration, et au bord (de la voie publique, on éleva un monticule ou terrasse, en forme de *tumulus*, surmonté d'un tombeau massif en maçonnerie, de forme carrée, sous lequel furent inhumés les combattants morts dans l'action on y a trouvé des débris d'armures, casques, épées, etc., etc., parmi leurs ossements qui ont été dispersés de nos jours et il ne reste plus rien de ce monument, détruit naguère par suite de l'exigence de la voirie communale et de l'incurie de ceux qui en dirigeaient les travaux malgré nos démarches et nos instantes prières pour en assurer la conservation⁶⁸.

⁶⁸ Voici comment les doctes auteurs de *l'art de vérifier les dates*, en donnant la filiation des comtes de Sancerre, issus des comtes de Champagne, nous expliquent l'origine de la substitution des maisons de Condé et de Conti aux droits et prérogatives de celle de Sancerre, dont la nomination à la chapellenie de Notre-Dame-d'Alem faisait partie. —René de Breuil, héritier du comte de Sancerre que les femmes avaient apporté dans sa maison, ayant mis sa terre à l'enchère, poussé sans doute par le besoin d'argent à cette détermination, Henri de Bourbon, prince de Condé, en devint adjudicataire, par décret rendu en 1640. Par suite de cette mutation, le comté de Sancerre est échu plus tard en partage à Son Altesse Louis(Elisabeth, aujourd'hui douairière de Conti, disent les savants Bénédictins, la date de 1770, année

Entr'autres dévotions à l'intercession de Notre-Dame de Bonne-Espérance ou de Bon-Secours, elle était et est encore invoquée contre la *cécité* et la *surdité* témoins ces deux vers de l'hymne d'actions de grâces susmentionnée :

Dans cette fameuse chapelle,
L'aveugle voit, le sourd entend.

Le laboureur implorait aussi N.-D.-d'Alem comme protectrice des animaux nécessaires à l'agriculture et compagnons de ses travaux : tous les ans, le jour de la fête de saint Roch, il y avait dans le saint temple exposition solennelle du Saint-Sacrement et, devant son parvis, bénédiction des bestiaux de la contrée. Cette cérémonie a été maintenue jusqu'à ce jour.

Le dernier ecclésiastique chapelain titulaire de N.D.-d'Alem, avant la Révolution de 1789, a été l'abbé Page de Beaufort appartenant à une famille ancienne et distinguée nommé à cet office par brevet de S. A. Madame la princesse douairière de Conti, comme ayant succédé aux droits et prérogatives de l'ancienne maison des comtes de Sancerre et à son lieu et place. Nous avons eu ce titre sous les yeux.

de l'impression de l'édition in-folio de leur ouvrage précité, pages 657-658. La princesse douairière de Conti dont il y est question est la même que celle mentionnée, dans notre notice, comme signataire du titre de nomination du dernier chapelain de Notre-Dame-d'Alem, antérieurement à la Révolution de 1789.

Pour lire un peu de poésie de Chaudruc de Crazannes un de ses derniers poèmes écrit en Tarn-et-Garonne en 1854 qui rappelle l'admiration permanente de cet homme pour la famille Napoléon. JPD

Ode à sa majesté
L'empereur Napoléon III
par M. Le Baron Ch. De Crazannes
Conseiller de Préfecture du Tarn et Garonne

L'Empire était la paix et le monde tranquille⁶⁹
Proclamait d'un sauveur la politique habile,
Lorsqu'un Prince en démence aux peuples d'Occident
Osant parler en maître, un long cri de vengeance,
Des bords de la Tamise à la rive de France,
Courut comme un frémissement.

On entendit alors, au tumulte des armes,
Se mêler les adieux de nos mères en larmes.
Monarque ambitieux, qui fis couler ces pleurs,
Puisse le sang versé retomber sur ta tête!
Que la foudre te frappe au sein de la tempête,

⁶⁹ Allusion au discours prononcé à Bordeaux par l'EMPEREUR, le 9 octobre 1852

Toi qui bravas les Dieux vengeurs !

Avais-tu donc rêvé, sauvage fanatique,
De soumettre l'Europe à ton joug despotique?
Trouvais-tu trop étroit, pour te draper en roi,
Ce manteau qui suffit à Pierre, à Catherine?
Attendais-tu, d'en haut, l'assistance divine
Pour prix de ton manque de foi?

Ne savais-tu donc pas que, semblable sur terre
Au Seigneur Tout-Puissant qui calme la colère
Des flots bouleversés, la France à tes fureurs
Opposerait un frein, et maîtrisant ta rage,
Au Livre de mémoire inscrirait une page
Dont rougiraient tes successeurs ?

Despote! ignorais-tu que dans le nid de l'aigle,
L'aigle seul voit le jour ? étais-tu donc si faible,
Que de vouloir douter, dans ton superbe orgueil,
De celui qu'un seul jour vit créer un Empire⁷⁰
Et dont la voix, guidant nos français en délire,
Changera tes fêtes en deuil?

Tes braves si vantés, tes cohortes terribles,
Ont vu des musulmans les murs inaccessibles⁷¹.
Comme vole le sable au souffle des déserts,
Devant nos étendards tes escadrons en fuite ,
Bientôt disparaîtront, ne laissant à leur suite
Que les traces de leurs revers.

⁷⁰ Allusion au coup d'État, du 2 décembre 1851

⁷¹ Levée du siège de Silistrie, guerre de Crimée, 1854

Faudra-t-il, sous tes forts, détruire à l'abordage
Ces flottes que tu crains d'éloigner du rivage?
Verrons-nous, sans combats, tomber ta royauté?
Frémis! de nos vaisseaux jusqu'à ta capitale,
La voix de nos soldats, comme une hymne fatale,
Porte des chants de liberté!

Ainsi, des conquérants évoquant la grande ombre,
De ces fiers immortels tu crus grossir le nombre!
Tu voulais de César égaler les hauts faits;
A peine d'Attila tu fus le pâle émule,
Et de tous tes exploits l'avenir incrédule
Parlera comme de forfaits !

Tyran! ton nom vivra, mais il vivra sans gloire,
Maudit par ta patrie et flétri par l'histoire.
Car tu mourras vaincu, jouet des nations,
Redemandant en vain tes flottes dispersées,
T'écriant, comme Auguste en perdant ses armées:
Varus, rends-moi mes légions !

Toi, dont le bras dompta la sanglante anarchie,
Achève ta grande œuvre; abats la tyrannie.
Notre honneur offensé ne veut plus de pardon.
Ton glaive dans le sang doit venger notre outrage,
Afin que nos enfants répètent d'âge en âge
Gloire à César-Napoléon

Montauban, août 1854
Imprimerie de Lapie-Fontanel

Voyage de Sorèze à Auch
Lettre à Mr. R. D. F.
Thermidor an X.

DES bords du Gers honneur et joie,
Maître aimable de ces beaux lieux,
Où le Dieu d'Hélicon déploie
Ses trésors les plus précieux,
Recevez aujourd'hui l'épître
Qu'un de vos humbles serviteurs
Et qu'un de nos moindres rimeurs
Croit vous devoir à plus d'un titre.

Je me suis engagé à vous donner le journal de notre voyage de Sorèze à Auch. Je m'empresse de satisfaire à ma promesse, en vous faisant le récit fidèle de ce que nous avons vu et de ce qui nous est arrivé de remarquable dans notre route.

Qui vient de loin peut mentir hardiment,
Nous dit un proverbe Normand,
Ou Gascon ;...car, sur cette affaire,
Dacier, de Cazaubon diffère.
Mais lequel des deux a raison:
Ce n'est ici la question.
Il suffit que de cet adage
Maint voyageur ait fait usage.
Témoin le dévot Énéas,
Dont Céléno vida les plats;

Témoin ce fameux roi d'Ithaque,
Et son digne fils Télémaque ;
Témoin Lucas & Tavernier,
Tous gens craqueurs de leur métier.
Bachaumont & l'ami Chapelle,
Par quelques traits de fiction,
Embellirent même, dit-on,
De leur caravane immortelle
La brillante narration.
J'ignore si la chose est telle,
Et je ne garantis fidèle
Une semblable assertion.

Pour moi, je tiens que d'un ouvrage
Le vrai fait toute la beauté;
Vous le verrez par mon voyage,
Car c'est lui seul qui l'a dicté.
Or l'amour de la vérité
Fût-il ma seule qualité...
C'est encore un rare avantage.

Ne voulant point nous éloigner de Sorèze sans avoir fait une visite d'adieux au bassin de St.-Ferréol nous nous dirigeâmes de ce côté-là; nous étions devancés par les dames de Castelnaudary que nous avons vu chez vous, et qui avaient formé le même projet. Nous les trouvâmes arrêtées à quelque distance du bassin, dans un pas difficile, où un de leurs chevaux venait de s'abattre. Pour éviter toute nouvelle mésaventure, nous fîmes, tout en *devisant*, le reste du chemin à pied. En mon particulier, je ne fus pas fâché de ce petit événement. La fraîcheur de la

matinée, la variété des sites, et plus que cela, encore, les charmes de nos aimables voyageuses, à qui nous prêtions un bras hospitalier, me le firent regarder tout autrement que comme un contre-temps fâcheux. Pendant les exercices⁷² je n'avais vu, pour ainsi dire, ces jeunes personnes qu'à travers tout le clinquant dont leurs appas étaient surchargés : je les trouvai mille fois plus attrayantes dans leur simple négligé de voyage.

Dans une beauté fraîche et pure,
A la plus brillante parure,
Je préfère un seul agrément.
Trop d'art étouffe la nature,
Trop d'apprêt nuit au sentiment.

Il en est d'une jolie femme comme de certains livres, où l'heureux abandon de la nature sied mieux que tout le fini de l'art.

Que de souvenirs précieux se réveillèrent en moi, lorsque je revis ces bords si souvent témoins des jeux de mon enfance ! J'admire encore cette imposante masse d'eau, ces digues, et toutes les parties de ce magnifique ouvrage.

Livré tout entier aux idées romantiques que ce lieu est si propre à inspirer, j'avais laissé derrière moi mes compagnons de voyage. En côtoyant le ruisseau qui sert d'épanchoir aux eaux du bassin, je me crus transporté parmi les héros de l'*Astrée* sur les bords du *Lignon*.

⁷² Qui ont lieu le 8 septembre, & terminent l'année scolaire.

J'étais plein de ces douces illusions, lorsque je m'avançai sous la grande voûte qui conduit aux robinets. J'entrevis dans l'ombre une divinité, que je pris aussitôt pour la reine de ces bords. Quelle que soit la crainte qu'inspire la présence des Dieux et des grands, je ne restai point court; et en homme qui sait vivre, je fis à ma Nymphé, d'un air tendre et soumis, une déclaration à peu près dans ces termes :

De ces beaux lieux, souveraine chérie,
Agrééz, aimable *Egérie*,
Les humbles respects et les feux
D'un voyageur amoureux.
L'invincible attrait de vos charmes
L'a conduit sur ces bords heureux;
A son vainqueur il vient rendre les armes,
Lui plaire et le servir sont ses uniques vœux.
Que son tendre hommage vous touche:
o Nymphé, faites son bonheur !
Quand votre nom est dans sa bouche,
Votre image règne en son cœur.

J'attendais un merveilleux effet de mes protestations; mais, à mon grand étonnement, ma harangue ne fut accueillie que par les éclats de rire immodérés de ma cruelle déité. Je reconnus alors que ma prétendue *Egérie* était Madame N.** , que la curiosité ou ses rêveries avaient, ainsi que moi, conduit dans cet endroit. Nous rejoignîmes notre monde, qu'elle ne manqua pas d'égayer à mes dépens sur ma méprise. Pour moi, je soutins que cette erreur était bien pardonnable dans l'obscurité, et que tel autre s'y serait trompé au grand jour.

Cela n'est pas, au reste, aussi exagéré qu'on pourrait le penser.

Car, veut-on avoir en deux mots
Le portrait de Glière ?
Elle a l'âge du Dieu qu'on adore à Paphos,
Et les traits de sa mère.

Du bassin⁷³ nous suivîmes de l'œil la chaîne des hautes montagnes⁷⁴ qui protègent Sorèze. Elles nous auraient encore paru plus élevées, sans le voisinage des Pyrénées, que l'on découvre de leur sommet. Je me rappelai que vos montagnes et leurs vallons solitaires avaient été le théâtre de mes méditations et de mes courses vagabondes, pendant mon séjour au collège. Là,

J'ai vu des monts audacieux
Qui du temps bravent les outrages.
J'ai vu des rochers sourcilleux
Noircis par la rouille des âges,
Et qui, dans leurs flots caverneux,
Recèlent le feu des orages.
J'ai vu des antres ténébreux,
D'arides, de verts paysages,
Des torrents, dont les flots poudreux
Inondent au loin leurs rivages.
J'ai vu des bois mystérieux
Dont les frais & discrets ombrages
Protègent les amants heureux,

⁷³ Le bassin de St.-Ferréol est lui-même situé sur une montagne.

⁷⁴ La montagne noire.

Et les poètes et les sages.

Vous-même, mon cher F., vous avez éprouvé souvent l'influence de ces sites pittoresques, et vous leur devez, sans doute, vos plus beaux vers.

Nous nous aperçûmes enfin que le temps s'écoulait; et, comme nous n'en avions plus à perdre,

Après avoir tout su, tout vu,
Après avoir tout parcouru,
Surtout avoir bien discouru,
Et tout cela pour un écu,
Reprenant enfin notre allure,
Nous remontons tous en voiture,
Et nous courons couci, couci,
Jusqu'à Revel, où nous voici.

Nos dames prenant la route de Castelnaudary, nous nous fîmes de tendres adieux en entrant dans Revel. Il ne nous survint rien de remarquable de là jusqu'à Caraman, lieu de la couchée. Notre premier soin, en arrivant dans la capitale de ce comté, fut de visiter les édifices publics, et autres objets d'arts qu'elle possède dans son sein.

D'abord nous fûmes sous la halle,
Puis nous vîmes la cathédrale;
C'était quelque temple païen:
(Du moins est-il très-ancien.)
Mais ce qui bien fort me chagrine,
C'est que Vinet ni Gebelin
Ne parlent de son origine.
Quoiqu'il en soit, en temps serein
L'on peut danser dans ce lieu saint
Trois contre-danses à son aise,

(Ce qui pourtant à Dieu ne plaise) ;
Car ce serait sans nul propos
Scandaliser les gens dévots.

A l'exemple de M. *d'Anières*, nous ne manquâmes pas d'aller rendre aussi une visite aux remparts, qui, pour le moins, le disputent en gentillesse à ceux d'Avignon.

Nous revoyons enfin les bords de la Garonne,
Lieux fortunés où Cérès et Pomone
Des mortels ont comblé les vœux.
La nature dans ces beaux lieux
A chaque pas offre à nos yeux
Des trésors inappréciables:
Enfin, ce charmant pays
Serait un vrai paradis
Si les gens n'étaient pas si diables.

Nous étions à Toulouse le lendemain matin à dix heures. Nous consacrâmes une partie de notre temps à voir ce que renferme de curieux la cité *palladienne*⁷⁵. Les églises de St.-Étienne et de St.-Sernin fixèrent encore nos regards après celle de Caraman. Les bibliothèques de l'école centrale et de la préfecture nous offrirent des richesses dont les Toulousains doivent sentir le prix. Je donnai principalement mon attention à la partie de la littérature nationale.

⁷⁵ Les poètes donnèrent à Toulouse le surnom de Palladia, pour indiquer le goût que ses habitants ont toujours montré pour les belles-lettres, et sans doute aussi par allusion au culte que les Toulousains rendaient à *Pallas*.

C'est là qu'on voit rangés en file,
Voiture près de Théophile,
Malherbe près de Dubartas,
Le chantre poudreux de Jonas
Près de Boileau qui fit la mine
A Quinault qui ne s'en plaint pas,
Et plus loin le tendre Racine
Entre Leclerc et son ami Coras⁷⁶.

Après avoir parcouru des yeux cet amas énorme
d'ouvrages bons et mauvais qui forment notre
littérature, je m'arrêtai à un volume de Parny, qui se
trouvait sous ma main. Oui, dis-je, après avoir lu
quelques vers à *Éléonore*:

Pour célébrer ses attraits
En vers qui fussent dignes d'elle,
Amour lui donna tout exprès
Une des plumes de son aile.

Nous fûmes aussi au Musée, qu'on nous avait
beaucoup vanté.

Le Dieu des arts, de la belle nature,
Apollon y tient sa cour,
Les Muses y font leur séjour;
Mais, hélas! Ce n'est qu'en peinture.

On nous dit qu'elles habitaient d'une manière plus
réelle dans un autre temple; nous le crûmes, mais
nous ne pûmes nous en assurer par nous-mêmes, ne

⁷⁶ Vers de l'épigramme de Racine contre *Iphigénie* de Leclerc. Au reste, ce
Coras, immortalisé par Racine, était de Toulouse, ainsi que *La Serre*, dont
le nom, sous les auspices de Boileau, passera également à la postérité.

nous trouvant point à une des époques des séances publiques de l'Athénée⁷⁷. Nous terminâmes nos courses par le canal du midi. A l'aspect de ce monument immortel du grand siècle, l'admiration m'inspira les vers suivants, fruits d'un premier enthousiasme, et dont la magnificence du sujet peut seule faire pardonner le gigantesque.

Rome, n'exalte plus tes superbes travaux,
Égypte vante moins tes antiques canaux,
Vous ne m'étonnez plus par vos rares merveilles,
Le siècle de Louis en produit de pareilles.
Riquet parle, & les monts s'abaissent à sa voix,
Les rochers ébranlés s'affaissent sous leurs poids;
Par l'effort de son bras les profondes vallées
A la hauteur des monts se trouvent élevées.
Soumises à ses lois, l'on voit deux vastes mers
Pour féconder la France unir leurs flots amers⁷⁸.

⁷⁷ Cette Compagnie n'existe plus; elle a été remplacée par l'Académie des Jeux-Floraux.

⁷⁸ Le canal du midi est le plus beau monument du dix-septième siècle. Proposé sous les règnes de François I, de Henri IV et de Louis XIII, il était destiné à enrichir le siècle de Louis XIV d'une merveille de plus. Un homme, dont le zèle, la patience et la fortune égalaient le génie, eut le noble courage d'entreprendre et d'exécuter cet immortel ouvrage. M. de Riquet, baron de Bonrepos, né pour les grandes choses, conçut l'utile projet de ce canal pour joindre l'Océan à la Méditerranée. Il fit part de ce projet à Colbert. Ce grand ministre le communiqua au roi; l'admiration du ministre et du souverain décida son adoption, & l'exécution du canal fut résolue. Ce projet était vaste, il était hérissé de difficultés, il exigeait un grand développement de moyens; il fallait dompter la nature, creuser des aqueducs profonds, établir d'immenses réservoirs, franchir des rivières, percer des montagnes, multiplier les écluses, élever les eaux, les faire descendre dans une sage proportion, jeter des ponts, assujettir enfin 164 lieues de terrain à toutes les règles de l'hydraulique. Malgré tous ces obstacles et la perspective des travaux immenses qu'il fallait (aire pour les vaincre, M. de Riquet

Nous apprîmes que les divers établissements et les monuments que nous venions de visiter, devaient beaucoup à l'empressement que M. le préfet *Richard*⁷⁹ n'avait cessé de montrer pour leur conservation et leur restauration⁸⁰ depuis qu'il administrait ce département. Cet éloge nous parut d'autant moins suspect, que nous n'ignorions pas que le magistrat à qui il était adressé, joint aux qualités qui distinguent l'homme d'état et le grand administrateur, le mérite de l'ami des arts et des lettres, et que l'on voit revivre à la fois dans sa personne les talents et l'amour du bien public, des Duranti, des Riquet et des Brienne, noms toujours chers à la province de Languedoc.

Par leur zèle animé, fut-elle à leur mémoire,
Sans cesse il marche sur leurs pas;
Et comme ces mortels révévés dans l'histoire,
Il eut des ennemis qu'il ne mérita pas.

On donna pendant notre séjour à Toulouse une représentation de la *Mère coupable*, de Beaumarchais. Cette pièce, qui avait attiré beaucoup de monde, ne me plut guère davantage au théâtre, qu'elle ne l'avait fait à la lecture.

reconnut la possibilité d'exécuter son projet, et dans moins de dix-sept ans ce bel ouvrage fut terminé. Le P. Mourgues dit à ce sujet: « Il est surprenant qu'on n'ait employé que quatre ans à le projeter, que quinze ans à le faire, et que dix-huit mois à le perfectionner. Nous dirons, ajoute-t-il, à la gloire du roi, à celle de M. Colbert et à celle de feu M. de Riquet, que ce canal est le plus grand et le plus surprenant de tous les ouvrages qu'on ait jamais faits en Europe et peut-être dans toutes les autres parties du monde. »

⁷⁹ Maintenant préfet de la Charente-Inférieure.

⁸⁰ Toulouse lui doit tout récemment le rétablissement de ses Jeux-Floraux.

Il faut que parfois l'on badine;
Je hais Thalie à l'œil hagard:
J'aime à pleurer avec Racine,
Mais j'aime à rire avec Regnard.

Enfin le soir, entre onze et douze,
Incognito, non sans fracas,
Nous quittons la docte Toulouse,
Et nous courons à petit pas
Vers notre ordinaire demeure,
Avec un bruit qu'on n'entend pas,
Vu que chacun dort à cette heure.

Nous courûmes ainsi jusqu'à l'Isle-Jourdain.
Quoiqu'il y ait eu jadis une élection, et depuis un
district dans cette ville, permettez que nous passions
outre pour ne nous arrêter qu'à Gimont, où quelques
personnes, sachant que nous venions de Sorèze, nous
demandèrent des nouvelles du professeur R.***, qui
avait régenté autrefois dans leur collège; entr'autres
un ecclésiastique vénérable par son âge, ancien
principal de Gimont, m'aborda en ces termes:

N'auriez-vous pas vu par hasard,
Dit-il, en me prenant à part,
Certain jeune homme, petit, mince,
Qui toujours chante, saute, pince,
Ayant de l'esprit comme un Dieu,
De la malice comme un Diable,
Qui jadis habita ce lieu,
Et qui fut mon justiciable.

Je lui répondis que je l'avais vu, qu'il se portait bien, et qu'au reste il était toujours le même.

Nous remontâmes bientôt en voiture, pour n'en descendre qu'à Auch, qui devait être le *nec plus ultra* de notre course lointaine.

Ainsi se termina notre voyage de Sorèze sans aucun de ces événements remarquables, ni de ces grands incidents qui attachent si fortement l'esprit du lecteur. Il nous laissa pénétrés d'estime pour les aimables hôtes de ce lieu; et en particulier, de la plus tendre vénération pour la divine *Émilie*.

Non pour cette docte Émilie,
Dont Arouet avec fracas
Célébra le triste génie,
Et qui se traîna sur les pas
Et de Newton, et d'Uranie⁸¹.
Mais pour cette jeune Émilie⁸²,
L'apologie et l'ornement
De ce sexe toujours charmant
Qu'on adore et qu'on calomnie.
Mais pour cette femme accomplie,
Dont le tendre amour t'a doté:
Pour cette sensible beauté
Pareille à la Divinité

⁸¹ La marquise du Châtelet

⁸² Madame F... Il ne reste plus de cette femme charmante, que le souvenir de ses vertus. Une mort cruelle vient de l'enlever, au printemps de ses jours, à sa famille et à ses amis, inconsolables de sa perte. L'auteur s'est rendu l'interprète de leurs douleurs dans une élégie insérée dans le *Mercure de France* et dans la *Revue philosophique*, et que l'on trouvera à la suite de ce Voyage.

Qu'adorent Amathonte et Gnide,
Et qui profonde dans cet art
Chanté par Ovide et Bernard,
Laisse à *Serres*⁸³ celui d'Euclide.

Puisse ce journal de notre voyage, vous rendre à l'un
et à l'autre une faible partie du plaisir que nous avons
goûté près de vous! Je n'ose toutefois l'espérer.

Un voyageur doit amuser,
C'est là sa principale affaire.
Tout savant a l'art d'ennuyer,
Tout céladon celui d'aimer,
Peu de conteurs ont l'art de plaire.

Peut-être l'intérêt que vous portez à l'auteur
s'étendra-t-il jusque sur sa production. Mais comme
elle pourrait tomber dans les mains de quelque
Aristarque, chez qui elle ne trouverait pas le même
penchant à l'indulgence, j'ai pensé que dans tous les
cas, l'appendice suivant ne serait pas de trop.

Grave lecteur, de la critique épris,
Pour mon récit je te demande grâce;
De ses défauts, censeur ne t'embarrasse ;
Mais souviens-toi de ce petit avis.
Lorsqu'au public on offre ses écrits,
L'esprit seul brille et le cœur est de glace;
Mais quand on parle à ses amis,
L'esprit se tait, et le cœur prend sa place.

FIN.

⁸³ Très-bon professeur de mathématiques de Sorèze.

ÉLÉGIE SUR LAMORT DE M.de F.

ELLE n'est plus cette beauté touchante,
De son sexe à la fois le modèle & l'orgueil !
Elle n'est plus, et la mort dévorante
Aux portes de la vie a creusé son cercueil !
En vain j'ai vu briller ses attraits, sa jeunesse,
Son aimable candeur, sa grâce enchanteresse,
Sa douce piété fidèle aux malheureux ;
Ni les pleurs d'un époux, ni les soins d'une mère,
Ni d'un père éperdu la fervente prière,
N'ont pu la dérober à son sort rigoureux.

O tendre rose, à peine épanouie,
Tu descends de ta tige au matin de la vie,
Un souffle ravisseur t'enlève à notre amour !
O reine des jardins de Flore,
Si tu ne parus qu'une aurore,
Ce fut au moins l'aurore d'un beau jour !

Toi qu'enorgueillit sa tendresse,
Et que charmait l'éclat de ses beaux ans,
Hôte des grâces, des talents,
Sorèze, qu'as-tu fait de ta jeune maîtresse ?
O champs silencieux, séjour de la tristesse,
Pour vous l'année a perdu son printemps !
Nymphes du Sor⁸⁴ dont elle aima les rives,

⁸⁴ Le Sor, petite rivière qui donne son nom au Sorézois.

Pleurez votre aimable sœur ;
Pleurez, & que vos voix plaintives
Se mêlent aux soupirs qu'exhale ma douleur.
Étrangers que nos jeux⁸⁵, au retour de Pomone,
Ramènent sur ces bords chers au fils de Latone,
Hélas! vous demandez la reine de ces lieux,
La beauté qui charmait et vos cœurs et vos yeux,
Emilie... O douleur! quel nom viens-je d'entendre?
Vous cherchez Émilie...Ah ! vous foulez sa cendre !

Et vous qui du génie interprètes futurs,
Croissez pour les beaux arts à l'ombre de nos murs,
Dans vos chants inspirés par la mélancolie,
Intéressez l'Olympe au destin d'Emilie;
Faites gémir la lyre, et que ses doux accords,
Fléchissent de nouveau le roi des sombres bords.

Adieu grâces, amours, adieu troupe immortelle,
Que pour jamais vous avez fui:
De cette femme, et si jeune et si belle,
Que nous reste-t-il aujourd'hui ?
Un marbre inanimé comme elle.

⁸⁵ Les exercices publics de l'École de Sorèze, qui ont lieu chaque année au mois de septembre.

LETTRE A MA SŒUR, ÉCRITE DE BAGNÈRES-DE-LUCHON.

De ces vers accepte l'hommage;
La nature les a dictés:
Ah ! lorsque j'ai peint ses beautés,
Tu m'offrais, ô ma sœur,
son plus charmant ouvrage.
Août 1807.

O toi, dont la sagesse allie
Les graves propos, les chansons,
Qui sais plier à tous les tons
Une heureuse philosophie,
Sensible et folâtre Eugénie,
Qui par l'esprit, les grâces embellie,
Brille tour-à-tour de leurs dons,
Je t'écris du pied de ces monts,
Remparts de l'antique Hibérie,
Auprès de ces sources de vie,
Trésors dont la divine Hygie
Enrichit ces heureux cantons!

La vallée de Bagnères-de-Luchon est une des plus agréables des Pyrénées. Elle s'ouvre du côté de l'Espagne à Castelvieu, et se prolonge jusqu'à la plaine de la Garonne, à quelques distances de Montréjeau. Elle est très boisée, et les torrents qui l'arrosent la rendent fertile en pâturages.

On y récolte principalement du blé noir et du maïs, ou blé d'Espagne⁸⁶.

Ses montagnes, près de Luchon, ne sont pas généralement décharnées comme celles de Barèges et de Cauterets; la plupart sont cultivées, ou couvertes de bois et de prairies. Elle possède plusieurs villages. La petite ville de Luchon, située au fond de la vallée, peut renfermer 2000 habitants. L'intérieur en est laid et mal bâti; mais l'allée qui mène aux bains est plantée de beaux arbres, et bordée, des deux côtés, de jolies maisons : c'est le quartier brillant et le seul habité par les étrangers aisés, qui ne vont guère s'établir en ville que lorsque tous les logements donnant sur l'allée sont occupés.

L'établissement thermal sera digne, dans quelques années, de la réputation des eaux. On le reconstruit à neuf, et les deux tiers de l'édifice sont déjà élevés et mis à la disposition du public. L'ancien bâtiment était sale, incommode et mal tenu. On jouit à Luchon, ma chère Eugénie, de l'aspect pittoresque des montagnes, et du spectacle de la nature en grand. Elle s'offre ici dans toute sa pompe et sa magnificence.

Du sein de fertiles vallons
J'admire l'imposante masse
De ces Titans, qui de leurs fronts
Dans les cieux vont cacher l'audace.
L'hiver, sur leurs cimes de glace,
S'entoure d'éternels frimats,
Et règne, immuable à sa place,

⁸⁶ Note JPD : On disait aussi blé d'inde.

Sur ses solitaires états.

Ces beautés mâles et fières agrandissent le cercle de nos sensations et de nos idées; elles élèvent la pensée et multiplient ses jouissances. L'on se sent fortement inspiré dans ces hautes demeures : les charmes sauvages dont s'y pare la nature sont favorables aux élans de l'imagination, et le souffle poétique s'y mêle à ces flots de l'air pur qu'on y respire. On sent, quand on a parcouru ces régions élevées, que le poète a dû placer l'asile des Muses sur le sommet d'une montagne. C'est là seulement qu'il éprouve toute la force de leur influence, et que, véritable *Vates*, il se montre plein du Dieu qui habite en lui. Au reste, le favori des neuf Sœurs n'est pas le seul soumis au pouvoir magique des lieux que je décris.

Ici le sage, épris des champêtres loisirs,
Vient respirer un air pur comme ses plaisirs.
Le mortel qu'engourdit le froid de la vieillesse,
Avec ses souvenirs retrouve sa jeunesse.
A l'âge mûr déjà brûlant d'appartenir,
Le jeune homme s'élance au sein de l'avenir:
L'imagination, sa muse et son amie,
Embellit à ses yeux les scènes de la vie.
Ah! qu'un destin cruel un jour trompe ses vœux,
Par l'espoir du bonheur, d'avance il est heureux.
Mais ce charme secret dont on ressent l'empire,
Est encore plus puissant quand l'amour nous inspire.
Plus solitaire, ici j'écoute mieux mon cœur,
La tendre rêverie éveille son ardeur:
Vers une aimable sœur c'est lui qui me rappelle,
La douce illusion me transporte près d'elle;

Et ma voix attendrie en invoquant son nom,
Fait soupirer l'écho des grottes de Luchon.

Dans ces sentiers fleuris, près de cette onde pure,
Mon cœur s'épanouit, ainsi que la nature.

Tout à Luchon invite aux sentiments tendres et mélancoliques. Ces vallées si riches et si fécondes, qui contrastent si bien avec l'âpre aridité des rochers escarpés qui les environnent, et nous offrent l'opposition constante de la nature inculte et sauvage, et de la nature cultivée ; la sombre verdure des sapins qui couronnent ces monts ; le bruit continu des cascades et des torrents qui se précipitent avec fracas de leurs sommets ; ces eaux si limpides, ces ombrages si frais, et qui font de l'automne un second printemps ; ces villages si variés, asiles de la paix et du bonheur, placés en amphithéâtre sur le penchant des montagnes, et répandus avec profusion dans le vallon, impriment à l'âme un caractère de langueur et de volupté, qui la dispose aux douces impressions de l'amour, et aux épanchements de l'amitié.

Ah ! que ne puis-je en ces beaux lieux,
Entre ma sœur et mon amie,
Loin des soucis et des fâcheux,
Couler des jours dignes d'envie,
Et dire au terme de ma vie,
Près d'elles je vécus heureux.

Au reste, si l'on a rarement le bonheur de posséder avec soi une sœur adorée au milieu de ces sites romantiques, on y trouve souvent une maîtresse

aimable, et l'amant n'y rêve pas toujours à l'objet absent de sa tendresse.

Ici, comme partout ailleurs, la présence gagne les dépens; et les belles de la montagne obtiennent souvent la préférence sur celles de la plaine. C'est là un des devoirs que nous impose l'hospitalité. Il faut bien reconnaître les bons offices des hôtes qui nous font accueil. Quelque douce et quelque aisée qu'une pareille vertu nous paraisse à pratiquer, elle n'en est pas moins méritoire.

Sachons aimer dans l'âge des amours,
C'est, à mon sens, la plus douce folie;
Sachons jouir du printemps de la vie,
Car avec lui s'éclipsent nos beaux jours:
L'âge mûr vient, il arrête leur cours.
L'illusion, la compagne chérie
De nos plaisirs, s'envole pour toujours.
Adieu transports, sensibles rêveries,
Adieu bosquets, ruisseaux, vertes prairies,
Tout est muet, hélas! sans son secours.
C'est par son art, ses magiques atours,
Que Joséphine, Élisabeth, Mélanie,
Ont su régner sur mon âme attendrie;
Que la première, en partageant mes feux,
Me tient encor dans ses lacs amoureux.
O tendre amour, ô reine d'Italie,
Je vous dois tout, vous seules êtes mes Dieux!

Dans les hameaux de la vallée de Bagnères-de-Luchon, comme presque partout, il y a chaque année une fête votive, fixée pour l'ordinaire au jour de celle du patron de la paroisse. Le beau monde des eaux ne

dédaigne pas de se mêler aux danses et aux jeux des bons montagnards. Là, tous les rangs sont un moment confondus : on n'est pas fier quand on a du plaisir.

Pendant mon séjour ici, j'ai assisté à une de ces fêtes pastorales; elle me rappelait ces *divertissements* d'opéras comiques, dans lesquels le seigneur et la société du château partagent les plaisirs et la gaieté des vassaux de la terre, et ces scènes flamandes de *Teniers*, si fraîches, si gaies et si pittoresques.

Des plaisirs des champs, ma chère Eugénie, passons à ceux de la ville, et parlons des distractions et des agréments qu'offre Bagnères-de-Luchon lui-même. Ils sont plus ou moins multipliés selon la saison, la quantité, et surtout le genre et la manière d'être des étrangers qui forment la société des eaux : elle a été nombreuse et brillante cette année. Mlle. De T... digne de la grande princesse dont le sang coule dans ses veines, Mlle la comtesse de S... noble dame polonaise, et Mme J.... femme du banquier, n'ont pas peu contribué à en multiplier les jouissances, en donnant plusieurs fêtes champêtres et de très-beaux bals, auxquels a assisté toute la bonne compagnie de Luchon. Là ont brillé, entre les belles, Mesdames B... H... L... etc., et particulièrement les deux demoiselles P... de Bordeaux, et leur aimable mère, qu'on eût pris également pour la mère des Grâces, ou pour l'aînée de ces divinités.

Après ces réunions particulières, les plus brillantes et les plus suivies ont été celles du Waux-Hall : cet établissement est ouvert tous les jours aux plaisirs de

la société. On y donne deux bals par semaine. Les soirées où l'on n'y danse pas, sont consacrées à des jeux enfantins. Je sais bien que ces amusements innocents, auxquels se livrent des gens qui ne le sont guère, ont, aux yeux de l'observateur sévère, quelque chose de niais et de puéril. Mais le plaisir n'y regarde pas de si près ; et pourvu qu'on se divertisse et qu'on se distraie (j'entends par des moyens honnêtes), il importe peu comment. Il en est des jeux dans la société, comme des genres en littérature ; tous sont bons, hors les ennuyeux.

Tel est l'emploi des soirées à Luchon. On consacre la journée au soin de sa santé, et à des courses à cheval dans la montagne. Les plus usitées sont celles à Bénasque, la première ville appartenant à l'Espagne du côté de Luchon, à la vallée du Lys, et au lac appelé dans le pays Séculejo⁸⁷, au fond de la belle et riche vallée de l'Arbouste, à quatre heures de marche de Bagnères. Le docteur Sengez, homme d'esprit, médecin et naturaliste distingué, est l'âme de toutes ces parties. C'est le *cicérone* des montagnes de Luchon : elles ne pouvaient avoir un démonstrateur plus gai, plus spirituel et plus aimable. M. Sengez voulut bien nous accompagner au Séculejo. Ce lac est un des plus considérables des Pyrénées ; on y parvient après avoir gravi péniblement pendant l'espace de trois quarts d'heure, à travers les sapins, les rochers et les torrents, une montagne escarpée,

⁸⁷ Ce lac est dominé par quatre autres lacs non moins considérables, dont le dernier est glacé. Voyez leur description dans les observations sur les Pyrénées, de M. de Ramond.

au sein de laquelle il est situé. Le bassin, de forme circulaire, a 4000 toises de circonférence. Au pas ordinaire et sans s'arrêter, il faut quatre-vingts minutes pour en faire le tour. Il se trouve élevé à 300 toises au-dessus de la base de la montagne, et à près de 1000 au-dessus du niveau de la mer. Il est surmonté d'un amphithéâtre de rochers, et alimenté par une cascade qui présente un volume d'eau très considérable dans toutes les saisons de l'année, et dont la chute a 800 pieds de hauteur⁸⁸. Le Séculejo donne naissance à une petite rivière appelée le Go jusqu'au village d'OO, peu distant du lac⁸⁹, et qui, en cet endroit, prend le nom de la Neste de l'Arbousté. Ce torrent parcourt successivement la vallée de ce nom et celle de Luchon, et se jette dans une des principales sources de la Garonne, à Cierp, à deux lieues au-dessous de Bagnères.

Au retour du lac, nous nous arrê tâmes à St-Aventin, village que l'on rencontre sur la route, et nous fûmes visiter son église. Elle est très ancienne, et l'on présume qu'elle a été bâtie par les Templiers (qui avaient de grands biens dans ces contrées), quoiqu'aucun monument authentique ne l'atteste. Les antiquaires font grand cas des sculptures du portail, précieuses à raison des temps reculés où elles ont été faites. On remarque également autour des murs extérieurs de la même église, plusieurs bas-reliefs gothiques estimés, qui appartiennent à la même époque. On voit aussi, incrustés dans la

⁸⁸ D'après les calculs de M.Sengez ; M. de Ramond lui donne moins d'élévation.

⁸⁹ Ce qui fait qu'on appelle quelquefois le lac Séculejo, lac d'OO.

muraille, divers autels votifs d'une belle conservation, dédiés aux Nymphes de Luchon en reconnaissance des cures opérées par leurs eaux, et des inscriptions funéraires qui remontent au paganisme. Dans l'intérieur, quelques sculptures en bois et la grille gothique qui sépare le maître-autel du reste de l'église, méritent de même d'être distinguées pour leur antiquité et le fini du travail. Le bon curé, dans son enthousiasme pour tout ce qui concerne son église, ne nous fit pas même grâce de la revue de ses ornements, et de l'histoire de son saint qui fait le sujet des sculptures extérieures dont nous venons de parler: cette, histoire, au surplus, en vaut bien une autre.

Saint Aventin, ce grand martyr,
N'est point un saint de contrebande:
Près de Saint Roch et de Saint Cyr
Il figure dans la légende.
J'ai pour autorité le curé du village
et les murs de son église.

Un jour Saint Aventin, apôtre, martyr et patron de son église, prêchait la foi de Jésus-Christ aux habitants de la montagne, encore ensevelis dans les ténèbres du paganisme; un de ses auditeurs, las d'entendre ses éternels sermons,

Sans dire gare ni holà,
Brutalement le décolla:
Le béat son chef ramassa,
Amoureusement l'embrassa;
Puis son dernier gîte il creusa,
Et tête et corps il y posa.
Un taureau qui s'en avisa,

Sur sa tombe s'agenouilla,
Et fort dévotement beugla.
Un ange dans les airs parla,
Notre martyr on exhuma,
Incontinent on le chôma,
En argent pur on l'enchassa,
Dans son église on le plaça:
Ensuite on la lui consacra,
Maint beau miracle il opéra,
Qui lui valut maint libéra.
Aux lieux où son corps l'on trouva,
Une chapelle on éleva:
En peu de mots, ma sœur, voilà,
L'histoire de ce grand saint - là.

Laissons M. Saint Aventin, son église et son curé, qui certainement ne s'occupent point de nous, et retournons à Luchon. Un des travers des étrangers qui s'y rendent, est la *gentilhomanie*. Tout le monde y veut être noble et riche, en dépit de la fortune et de ses aïeux. Je ne finirais point, si j'énumérais les ridicules auxquels cette prétention, plus commune aujourd'hui que jamais, donne naissance chez ces *nobles-impromptus*.

Chacun de ces bourgeois-gentilshommes a son nom de guerre et d'emprunt, toujours très sonore s'il n'est pas très connu. Quant à celui de famille, on le tient aussi secret que possible mais la malignité ne perd rien à ce silence. On va à pied en vantant ses équipages absents ; et, dans tout cela, le moins beau est toujours ce qu'on présente à nos regards contre la règle ordinaire.

Tous les jours on rencontre à Luchon,

Maint quidam de morgue pétri,
Noble et riche comme Tuffiere,
Spirituel comme d'Aniere,
Et brave comme Scudéri.

Ce *bienheureux* Scudéri ne parlait pas avec plus d'emphase de son gouvernement de Notre-Dame de Lagarde, que ces Messieurs de leurs châteaux, de leurs fiefs, etc.

Ces fiers marquis, ces hauts barons,
Dans les airs grands propriétaires,
De leurs parcs et de leurs donjons
Couvrent le pays des chimères;
Et possesseurs de vastes terres
Dans ces sublimes régions,
Bâtissent au-delà des monts⁹⁰

Leurs beaux châteaux imaginaires.

Chaque siècle a ses *Jourdain*s et ses *Mascarilles* : les bains et les douches qui font de si merveilleuses cures d'ailleurs, ont aussi peu de vertu pour guérir de pareilles maladies, que les plaisanteries de Molière. Le ridicule ne corrige ni les travers de l'amour-propre, ni les vices du cœur.

Mais c'est assez t'entretenir, ma chère Eugénie, de Bagnères-de-Luchon, de ses montagnes, de ses plaisirs, et de ses habitants. Il est temps que nous reprenions haleine l'un et l'autre.

Sur des bords moins aimés des Dieux
Un triste devoir me ramène:
Hélas ! je regagne la plaine,
Et j'abandonne ces beaux lieux.

⁹⁰ En Espagne.

En fuyant, avec moi j'emporte leur image :
Heureux, si la fortune accessible à mes vœux
M'offre une sœur chérie, au terme du voyage.

C. A. Chaudruc

Note de lecture
Comité d'histoire et d'archéologie de la
province ecclésiastique d'Auch. 1862.

NOTICE SUR LA VOIE ANTIQUE DE
TOULOUSE A AGEN, NON DÉCRITE DANS
LES ITINÉRAIRES ROMAINS, par M. le baron
Chaudruc de Crazannes, 16 pages in-8°.

La carte de Peutinger et les documents géographiques du temps de l'empire romain ne faisaient connaître, le long de la Garonne, que la voie militaire d'Agen à Bordeaux. Il est certain aujourd'hui, grâce aux recherches de M. du Mège et de notre auteur, qu'elle se poursuivait jusqu'à Toulouse. Nous croyons utile d'en indiquer le parcours, d'après le savant Mémoire qui est sous nos yeux.

La voie sort de Toulouse par la Porta arietis, non loin du Capitole, se retrouve bientôt sur la rive droite du canal, traverse les territoires de Lalande, de Courtenourt, de Fenouillet, de l'Espinasse, de St-Caprais, du Rouanel et de Bagnols. Elle passait de la rive gauche de l'Hers à sa rive droite sur un pont un peu en amont de celui que l'on y voit aujourd'hui, et non loin d'Estrétefont.

On la suit sur le territoire de Pompignan et de Grisolles, où l'on a retrouvé près de son parcours les ruines d'une villa romaine et les curieuses mosaïques de Saint Rustice.

Au-dessus de Grisolles, la voie se bifurque. Nous laissons l'embranchement de droite qui se dirige vers Cahors, en traversant Bressols, limite des Tolosates dans cette direction.

La voie qui nous occupe traverse, après sa bifurcation, Bessens, Montbéqui, Fignan (fines), autre limite des Tolosates; Escatalens ou Catalens, théâtre d'une bataille dans les derniers temps de l'empire romain. On y a trouvé des débris d'armes, des ossements humains, etc. C'est là que les historiens espagnols et méridionaux, avant Catel, plaçaient les champs catalauniques d'Attila.

A Saint-Porquier, débris de villas et de campements. La voie passe ensuite à Gandalou (castrum Vandalorum), à Castel-Sarrazin, laisse à une petite distance Notre-Dame d'Alem, traverse le Tarn sur un pont en brique dont M. Chaudruc de Crazannes a vu debout «les restes attestant un travail romain,» arrive à Moissac, s'élève vers les hauteurs de Malauze, d'où elle va, par une ligne à peu près droite, entrer dans Agen, vers le quartier de la Pomme du Pin.

D'après le savant archéologue, cette route aurait été beaucoup plus fréquentée que celle qui suit la plaine du Gers par Lectoure et Sartali (Cologne ou Sarran), la seule indiquée dans la carte de Peutinger.

Bibliographie

En lien avec le Tarn-et-Garonne

CHAUDRUC DE CRAZANES. (le Baron). — Notice historique et artistique sur l'église de Saint-Sauveur, de Castelsarrasin. Paris, 1857. In-8°.

CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Notice sur la fondation de la chapelle votive de Notre-Dame d'Alen. Paris, 1859. In-8°.

CHAUDRUC DE CRAZANES, Notice sur l'ancienne cathédrale de Montauban (annuaire de Tarn-et-Garonne 1840)

CHAUDRUC DE CRAZANES, Lettre à M. de Caumont sur une inscription commémorative de la dédicace de l'église des Bénédictins de Moissac sous le vocable de saint Pierre et sur les fondements de laquelle a été construite celle existant aujourd'hui (Bulletin monumental, 1852)

CHAUDRUC DE CRAZANES, Considérations historiques et artistiques sur les deux tours ou portes de ville de Castelsarrasin dont la démolition est projetée

CHAUDRUC DE CRAZANES, Lettre à M. Léon de Maleville sur les antiquités de Cos, 1859

Autres

CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron).— Lettre à M. Hucher, sur une médaille gauloise, au type du cheval surmonté de l'aigle éployé ou super volant. In-8°, fig.

- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Notice sur un cachet égyptien (scarabée) inédit. In-8°, fig.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Lettre à M. Witte sur quelques médailles des deux Tétricus. Paris, 1857. In-8°, fig.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Monnaies de Metz et de Saintes. In-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Sur la monnaie obsidionale de Tournai, dite de Surville. (Siège 1709.) Bruxelles, 1854. In-8°, fig.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Notice sur une médaille des Volcae Arecomici, de la Gaule Narbonnaise. In-8°, fig.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron).—Lettre à M. de la Saussaye , sur deux monuments graphiques relatifs au protestantisme. Blois, 1855. In-8°, fig.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Un dernier mot sur la médaille gauloise inédite, décrite dans la Revue Belge. Bruxelles. In-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Une médaille gauloise inédite. In-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Lettre à M. de la Saussaye sur la numismatique de la Gaule-aquitaine. Bruxelles, 1854. In-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Numismatique de la Gaule-aquitaine. Bruxelles, 1855. In-8°.
- CHAUDRUC DE CRAZANES (le Baron). — Du cheval enseigne, représenté sur les médailles gauloises, particulièrement sur celles de l'Aquitaine. Paris , 1856. In-8°, fig.

